



MAGAZINE
VANESSA PARADIS,
DISCRÈTE IDOLE

idées

“ Aucune majorité ne se dégagerait aux législatives avec le mode de scrutin actuel ”

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 30 AOÛT 2025 - 81^e ANNÉE - N° 25089 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITaine - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Les partis et le Medef préparent l'après-Bayrou

► La décrue du déficit public, en 2025, est perceptible, mais sa poursuite est menacée par la chute probable du gouvernement Bayrou le 8 septembre

► Le patronat a dévoilé son plan pour un « sursaut de croissance » : moins de fonctionnaires et d'impôts, plus de libre-échange et d'heures supplémentaires

► Les socialistes travaillent à un contre-budget à l'opposé du programme gouvernemental, incluant la « taxe Zucman » sur les hauts patrimoines

► Le RN appelle désormais Emmanuel Macron à « la dissolution ou la démission », tout en hésitant sur la stratégie à adopter

PAGES 8 À 10 ET idées PAGE 23

M ÉDITORIAL

BUDGET : UN COMPROMIS INDISPENSABLE

PAGE 23

TOURISME UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE L'AUSTÉRITÉ

► Les professionnels sont nombreux à constater une baisse des dépenses
► Les vacanciers ont boudé les hôtels et les restaurants, par souci d'économie

PAGE 13



A Sainte-Croix-du-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence), le 26 août. ANNE MOCAËR POUR « LE MONDE »

Pour les enseignants, une rentrée entre lassitude et résignation

s'ils disent toujours aimer leur métier, les enseignants font part de leur découragement croissant face à des classes surchargées, des moyens toujours plus limités et des réformes incessantes qui rendent leur métier incertain,

au point qu'ils sont nombreux à vouloir en changer. Parmi ceux qui restent, certains prennent leurs distances avec les directives et les programmes, ou se désengagent de certaines missions.

PAGE 11

Etats-Unis

La politique internationale de Trump divise la base MAGA

L'implication américaine à l'étranger ébranle les soutiens du président

PAGE 3

Nucléaire

Les Européens veulent réactiver les sanctions contre l'Iran

Paris, Berlin et Londres estiment que Téhéran viole ses engagements

PAGE 2

Chine
Un défilé militaire pour afficher la puissance de Pékin

PAGE 4

Suisse
Tariq Ramadan définitivement condamné pour viol

PAGE 12

Photographie
A Perpignan, la crise climatique en émojis

PAGE 16

Santé
Les effets nocifs des aliments ultratransformés démontrés

Un essai clinique a mis en lumière les impacts rapidement délétères d'un régime à base de nourriture industrielle

PAGE 7

L'ÉTÉ EN SÉRIES

L'ÉNIGME MOHAMMED VI
La vie de cour du makhzen et l'art des secrets de palais

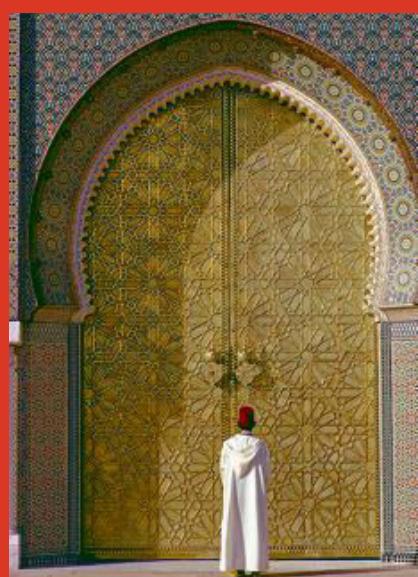
Le souverain marocain s'appuie sur une poignée de fidèles, mais les rivalités internes s'aiguisent

PAGES 20-21

LA « PENSÉE 68 » FACE AU MOMENT TRUMP
Sylviane Agacinski, philosophe

« Deux « cancel cultures » s'opposent », analyse l'académicienne

PAGE 22



SIMONE AARONS/HULTON ARCHIVE/GETTY

Economie
Le modèle allemand menacé par Trump et Xi

Les entreprises réclament davantage d'intervention de l'Etat, de barrières et de régulation

PAGE 15

PUBLICITÉ
Le saviez-vous ?
Un Italien sur deux dormirait sur un matelas Dorelan



VAGUE DE LUXE SUR VOS NUITS : DORELAN, N° 1 DE LA LITERIE EN ITALIE, ÉQUIPE LES PLUS GRANDS CROISIÉRISTES ET DE NOMBREUX HÔTELS 4 ET 5*

PONANT SILVERSEA Regent Royal Caribbean Group
SAINT-CHRISTOPHE HYATT CENTRIC RUE SEVEN SEAS CRUISES HELIOPIC
L. SAN PIETRO DI PONTEVICO

Mousse à mémoire de forme, ressorts ensachés ou composition hybride, le confort inégalable des matelas Dorelan s'appuie sur de constantes innovations technologiques doublées d'une tradition manufacturière 100% nationale.

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926
EN EXCLUSIVITÉ À PARIS :
147 rue Saint-Charles Paris 15,
7J/7, M^e Charles Michels
01 45 75 02 81
Canapés, literie, mobilier : nos adresses sur www.topper.fr



Rafael Grossi,
directeur général
de l'AIEA, participe
à distance à une
réunion extraordinaire
du Conseil de sécurité
des Nations unies,
à New York, le 22 juin.
KYODO NEWS VIA GETTY IMAGES

que cette mesure affaiblira sa coopération avec l'AIEA et promet qu'elle ne restera pas «sans réponse». En cas de rétablissement des sanctions, Téhéran a longtemps menacé de sortir du traité de non-prolifération nucléaire. Un chiffon rouge qu'il agite un peu moins ces derniers temps.

L'initiative des Européens va sans doute ouvrir un mois de grandes manœuvres diplomatiques aux Nations unies, susceptibles de se prolonger jusqu'à l'Assemblée générale de l'organisation, d'ici à la fin de septembre. Mercredi, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a soutenu l'initiative, lors d'un appel avec ses homologues du «E3». Pour les Etats-Unis, le «snapback» est un moyen d'augmenter la pression sur Téhéran. «Le rétablissement des sanctions ne contredit pas notre volonté sincère de recourir à la diplomatie, il ne fait que la renforcer», a commenté M. Rubio, se disant prêt à des «négociations directes» avec Téhéran.

Opposition russe

Mais, à Paris comme à Londres et à Berlin, on s'attend à ce que Moscou et Pékin, partenaires de Téhéran, fassent obstruction, en dépit des contacts établis pour limiter ce risque. Début juillet, Emmanuel Macron a ainsi appelé Vladimir Poutine pour aborder la question, avant que celle-ci soit au menu d'une visite à Paris du ministre chinois des affaires étrangères, Wang Yi.

La Russie n'a pas tardé à dénoncer la décision des «E3». «Cela montre que les pays occidentaux ne savent pas ce qu'est la diplomatie (...). Ils s'intéressent seulement au chantage, aux menaces et à la coercition de pays indépendants», a déclaré l'ambassadeur adjoint russe à l'ONU, Dmitri Polianski. En lien avec Pékin, Moscou a proposé, ces derniers jours, un projet de résolution qui reviendrait peu ou prou à suspendre, puis à désactiver le «snapback», selon les diplomates européens.

Au contraire, ces derniers pensent disposer du nombre d'alliés nécessaires au Conseil de sécurité, soit neuf voix, pour imposer le retour des sanctions, selon un mécanisme qui prive de fait la Russie et la Chine de leur droit de veto.

S'il survient, le rétablissement des sanctions onusiennes, puis des mesures européennes qui leur sont adossées, pourrait compliquer les achats de pétrole iranien par la Chine ou la coopération militaire et balistique avec la Russie. Un embargo sur les armes fait partie du dispositif. Le développement de missiles balistiques capables de transporter une charge nucléaire serait prohibé. Les activités liées au cycle nucléaire sont également visées, avec une interdiction totale de l'enrichissement et du retraitement de l'uranium.

Les conséquences de ces mesures pourraient être dévastatrices pour l'Iran, dont l'économie est déjà aux abois à cause d'années de mauvaise gestion et des sanctions imposées par les Etats-Unis depuis leur retrait du JCPOA. «Le fait que ces mesures ne soient pas facilement réversibles – en raison de la difficulté à créer un consensus parmi les membres permanents du Conseil de sécurité – risque également d'aggraver le malaise d'une économie déjà confrontée à une forte inflation, à une déterioration croissante des infrastructures», estime le centre de réflexion International Crisis Group, dans une analyse rendue publique lundi 25 août. ■

GHAZAL GOLSHIRI
ET PHILIPPE RICARD

Les Européens demandent le retour des sanctions contre Téhéran

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, signataires de l'accord de 2015 encadrant le programme nucléaire de l'Iran, veulent pousser la République islamique à négocier

Les Européens en brandissaient la menace depuis plusieurs mois. Ils sont passés à l'acte, jeudi 28 août. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – les trois pays du Vieux Continent signataires, en 2015, de l'accord censé encadrer le programme nucléaire de l'Iran – ont notifié au Conseil de sécurité des Nations unies leur décision de réactiver les sanctions internationales, en raison des multiples violations par Téhéran des engagements pris dans le cadre du plan global d'action conjointe (JCPOA, en anglais), qui avait suspendu ces sanctions, avant d'être dénoncé par Donald Trump, en 2018.

Cette décision fait suite à d'ultimes et vaines discussions avec les émissaires de l'Iran, deux mois après la campagne de bombardements de ses sites nucléaires et militaires par Israël, avec l'appui des Etats-Unis. «L'escalade nucléaire de l'Iran ne doit pas aller

plus loin», a écrit, sur X, le ministre français des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, de concert avec ses homologues britannique et allemand. «Cette mesure ne signe pas la fin de la diplomatie : nous sommes déterminés à mettre à profit la période de trente jours qui s'ouvre pour dialoguer avec l'Iran», a-t-il ajouté.

Mécanisme du «snapback»

Ce mécanisme appelé «snapback» est sur le point d'expirer le 18 octobre, comme l'ensemble du JCPOA, négocié pour dix ans. Il devient donc urgent pour les signataires européens d'en faire usage afin de forcer Téhéran à transiger. France, Allemagne et Royaume-Uni (les «E3») espèrent que leur décision contraindra l'Iran à négocier avant que celle-ci soit définitivement endossée par le Conseil de sécurité. Par conséquent, ils maintiennent l'offre, mise sur la table fin juillet, d'une extension

L'initiative européenne va sans doute ouvrir un mois de grandes manœuvres diplomatiques à l'ONU

du mécanisme, afin de reporter, de six mois par exemple, le retour des sanctions onusiennes en échange de trois conditions.

La première est que le régime fasse la lumière sur les stocks d'uranium enrichi restés intacts malgré les frappes israélo-américaines. Avant celles-ci, ils étaient estimés à 408 kilos pour la matière fissile enrichie à 60 %, de quoi permettre la fabrication de quelque neuf bombes, d'après les

experts. L'Iran prétexte que les destructions causées par les bombardements l'empêcheraient d'estimer l'état de ses stocks.

Pour les Européens, les récentes opérations militaires israélo-américaines ont certes retardé significativement le programme, au mieux de quelques années, mais ne l'ont pas anéanti, comme le prétend Donald Trump. «Il n'est pas impossible qu'il y ait des sites clandestins que personne ne connaît. On ne peut pas exclure que les Iraniens aient mis une partie de cette matière quelque part et qu'ils commencent à l'enrichir à 90 %», observe une source diplomatique européenne.

La deuxième condition est de laisser l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) reprendre ses inspections, au-delà de la centrale de Bouchehr, où ses agents ont pu revenir ces derniers jours. La dernière exigence serait de reprendre les discus-

sions sur le fond, non seulement avec les Européens, mais surtout avec les Etats-Unis, pour forger un nouvel accord.

Ces dernières semaines, l'Iran n'a pas saisi la possibilité d'une extension du mécanisme, comme ont pu le constater les diplomates français, britanniques et allemands, mardi à Genève, lors d'une ultime réunion. Depuis les bombardements, Téhéran refuse toujours de reprendre langue avec Washington. Le pouvoir iranien continue de refuser le retour des inspecteurs de l'AIEA sur les sites de Fordo, Natanz et Ispahan. Il n'a transmis à l'agence de Vienne aucune information sur ses stocks de matière enrichie.

Peu après l'annonce de l'activation du «snapback», le ministère iranien des affaires étrangères a condamné, dans un communiqué, la décision des «E3», la qualifiant d'«illégalement». Téhéran estime

Protection renforcée pour le patron de l'AIEA, Rafael Grossi

LES RELATIONS entre l'Iran et Rafael Grossi, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), se sont durablement détériorées depuis les frappes israélo-américaines ayant visé, en juin, le complexe nucléaire iranien. L'organisation, basée à Vienne, a confirmé au *Monde*, jeudi 28 août, que M. Grossi faisait l'objet, depuis cette période, de mesures de sécurité renforcées. Le porte-parole de l'AIEA n'a, cependant, pas voulu faire le lien avec d'éventuelles menaces proférées par Téhéran.

Cette protection, révélée par le *Wall Street Journal*, est assurée, 24 heures sur 24, par l'unité d'élite Cobra des services de sécurité autrichiens qui intervient, en règle générale, lors d'opérations anti-terroristes ou de fusillades de masse. Elle protège également des personnalités comme le président et le chancelier

autrichiens, ainsi que les ambassadeurs américains et israélien.

Cette mesure intervient alors qu'au même moment, selon le ministre iranien des affaires étrangères, Abbas Araghchi, des inspecteurs de l'AIEA sont en Iran pour surveiller le remplacement du combustible dans la centrale nucléaire de Bouchehr. L'installation est exploitée avec l'aide de techniciens russes.

Risque d'attentat

Selon une source diplomatique française sollicitée par *Le Monde*, ce renfort de sécurité autour de M. Grossi est lié à l'escalade verbale des autorités iraniennes à son encontre. Le 27 juin, après les frappes contre son territoire, M. Araghchi avait estimé, sur le réseau social X, que l'action «malveillante» de M. Grossi avait «directement facilité l'adoption d'une résolution à motivation politique contre l'Iran par le

Conseil des gouverneurs de l'AIEA, ainsi que les bombardements illégaux par Israël et les Etats-Unis de sites nucléaires iraniens». M. Araghchi ne fournissait, néanmoins, aucun élément de preuve.

Le chef de la diplomatie iranienne reproche également, au patron de l'AIEA de ne pas «avoir condamné» ces frappes et dénonçait son «insistance» à vouloir «visiter les sites bombardés». Il conclut : «L'Iran se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts, son peuple et sa souveraineté.» De hauts responsables et des médias iraniens ajoutaient que M. Grossi devait être arrêté et jugé s'il revenait dans le pays. Ces attaques personnelles auraient convaincu le secrétariat général des Nations unies de demander à l'Autriche de veiller sur sa sécurité physique.

Le 30 juin, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni avaient dénoncé les mena-

ces de l'Iran et appelé le pays à maintenir sa coopération avec l'AIEA et à «prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité de son personnel». D'après les éléments transmis par les autorités autrichiennes à ses principaux partenaires européens, notamment français, cette mesure de protection exceptionnelle ferait également suite à des renseignements évoquant un possible «risque d'attentat».

Le dernier voyage de M. Grossi en Iran remonte au 16 avril. La veille, il avait déclaré au *Monde* : «Si l'Iran possède le matériel suffisant pour fabriquer non pas une mais plusieurs bombes, il ne dispose pas encore de l'arme nucléaire. C'est comme un puzzle, ils ont les pièces et ils pourraient éventuellement un jour les mettre ensemble. Il reste du chemin à parcourir. Mais ils n'en sont pas loin, il faut le reconnaître.» ■

JACQUES FOLLOROU

Tensions dans la base MAGA sur la politique étrangère de Trump

Les atermoiements du président américain sur l'Ukraine, son soutien sans condition d'Israël à Gaza et les frappes contre l'Iran ont ébranlé ses partisans

WASHINGTON - correspondant

Il existe des ennemis indiscutables. Des ennemis qui cimentent le monde MAGA (Make America Great Again): les criminels, les personnes sans papiers, les juges tourmentant l'administration Trump, les universités supposément trop « woke », les démocrates, les journalistes. Mais il en est différemment en politique étrangère.

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, en janvier, c'est dans ce domaine que des tensions ponctuelles se dessinent entre le président et ses partisans. Exemple le plus récent : la décision de l'administration d'autoriser 600 000 étudiants chinois à étudier dans le pays. « Personne, je répète, personne ne veut 600 000 « étudiants » chinois, c'est-à-dire des espions communistes, aux Etats-Unis », a écrit l'influenceuse extrémiste et conspirationniste Laura Loomer, sur X. Un relais apprécié et écouté par Donald Trump.

Parmi les républicains, plusieurs familles se côtoient, se recourent

ou s'affrontent : les « faucons », croyant au rôle moteur des Etats-Unis dans les affaires du monde, y compris par l'action militaire ; les isolationnistes, voulant que le pays se focalise sur ses propres problèmes, sans considération pour ses alliances ; les réalistes, plaidant en faveur d'une hiérarchisation stricte et d'une priorité accordée à la rivalité avec la Chine ; enfin, le fan-club inconditionnel du président américain, trouvant du génie dans chacune de ses manœuvres et improvisations.

L'Ukraine, « son Vietnam »

Donald Trump a conduit sa campagne en se présentant comme le candidat de la paix et des intérêts nationaux : « America first ». Le saborrage de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, devenu le symbole d'un prosélytisme libéral à l'étranger, a été applaudi par le monde MAGA, de même que la reprise de contact diplomatique avec la Russie. Le président n'avait-il pas promis de mettre fin, en « vingt-quatre heures », à la guerre en Ukraine ? Tandis que cette ambition s'effilo-

chait au fil des mois, face à l'intransigeance du Kremlin, l'administration Trump se retrouvait en porte-à-faux avec la base.

Au cours de la séquence diplomatique récente, notamment le sommet Trump-Poutine en Alaska, puis la venue des principaux dirigeants européens à la Maison Blanche, trois jours plus tard, l'administration s'est ouverte à l'idée de garanties de sécurité pour l'Ukraine. Donald Trump a exclu tout soldat au sol. Mais cette idée même de garanties « de type article 5 de l'OTAN », qui prévoit l'engagement mutuel des membres de l'Alliance atlantique en cas d'attaque de l'un d'eux, est déjà trop pour certains MAGA, comme son ancien conseiller

Le débat ne se passe plus au Congrès, mais en ligne, sur les réseaux sociaux, dans les podcasts

Steve Bannon. Le jour même du retour du président à la Maison Blanche, le podcasteur évoquait le risque que l'Ukraine devienne « son Vietnam ». M. Bannon considère cette guerre comme une affaire purement européenne.

Ce débat ne se passe plus au Congrès, où les voix républicaines traditionnelles semblent aphones, mais en ligne, sur les réseaux sociaux, dans les podcasts, au sein de cette hiérarchie officieuse et parallèle qui constitue la particularité du monde MAGA. L'opinion publique américaine, elle, est bien plus ouverte et non doctrinaire. Dans un sondage publié par le Ronald Reagan Institute en juin, 83 % des Américains estimaient que leur pays devait défendre les droits humains et la démocratie. En un an, le soutien à une approche isolationniste, à un retrait américain des affaires du monde, est tombé de 10 points, à 23 %.

En mars, la campagne massive de frappes conduites contre les houthistes au Yémen a provoqué de premières crispations chez les trumpistes. Le « Signalgate » – la publication des échanges entre hauts responsables de l'administration dans un groupe privé de messagerie, juste avant le déclenchement de cette campagne – a permis de découvrir les réserves du vice-président, J. D. Vance. Ce dernier exprimait là le rejet massif chez les MAGA de toute nouvelle aventure militaire extérieure.

Mais c'est une opération bien plus délicate qui a secoué la droite américaine : la participation du pays aux frappes israéliennes contre l'Iran. Le 22 juin, des avions bombardiers ont largué d'énormes munitions contre trois sites du programme nucléaire – Isphahan, Natanz et Fordo –, comblant les attentes du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou.

Donald Trump avait appelé Téhéran à une « capitulation sans condition », qui n'avait pas eu lieu.

Dès la fin de l'opération américaine, il expliquait que « le temps pour la paix est maintenant ». Cet empressement trahissait un déchirement intime entre la tentation de la force militaire et la fidélité à ses engagements. Peut-on obtenir le prix Nobel de la paix, que le président américain réclame, à l'aide de bombes pénétrantes de 14 tonnes ?

Entrée en guerre débattue

Au cours de la semaine précédente, Charlie Kirk, figure de proue du mouvement Turning Point USA, très influente sur les campus universitaires, avait lancé un sondage en ligne pour interroger la base sur une entrée en guerre des Etats-Unis. La réponse fut négative à une écrasante majorité. Jack Posobiec, autre figure extrémiste influente, avait averti : une participation américaine risquait de « diviser de façon désastreuse la coalition de Trump ».

Sur la chaîne Fox News, les présentateurs Sean Hannity et Mark Levin, propagandistes de la Maison Blanche, applaudissaient les frappes du Pentagone, en dissertant sur la virtuosité de l'opération. Steve Bannon, lui, se lamentait : la tentation d'un changement de régime à Téhéran, orchestré par les Etats-Unis, convoquait les fantômes des néoconservateurs tant honnus, associés à l'invasion de l'Irak en 2003.

Cette même division est apparue au sujet de la guerre conduite par Israël dans la bande de Gaza, punition sans fin d'une population dévastée, en l'absence de tout objectif militaire réaliste. Là aussi, la faction isolationniste s'élève contre le soutien sans conditions apporté à Israël et, plus particulièrement,

l'aide militaire. Donald Trump a fait le constat de la situation humanitaire dramatique dans l'enclave, parlant de « famine véritable », mais sans jamais dénoncer la responsabilité d'Israël. Il a renoncé à exercer la moindre pression sur son allié. « En faisant cela, expliquait le président américain, fin juillet, on pourrait considérer que vous récompensez le Hamas. »

Sur ce sujet, l'ambiance est tout autre au sein de la base, comme dans l'ensemble de la société américaine. Publié le 27 août, un sondage de l'université Quinnipiac, à Hamden (Connecticut), révélait le plus bas soutien à Israël depuis l'attaque du 7 octobre 2023 : seuls 56 % des républicains sont favorables à la poursuite de l'aide militaire américaine. Une personne interrogée sur deux estime qu'Israël commet un génocide dans la bande de Gaza.

Fin juillet, Marjorie Taylor Greene, représentante république de la Géorgie, longtemps adorée par les MAGA, a franchi un cap inédit en employant ce terme de « génocide ». Elle écrivait qu'elle ne voulait plus « financer et livrer les guerres d'Israël, pays laïc et doté de l'arme nucléaire, surtout lorsqu'elles conduisent à la famine infantile et à la mort de gens innocents, dont des chrétiens ». Figure de l'extrême droite en ligne, Tucker Carlson est allé plus loin, en estimant que « beaucoup d'Américains qui ont servi dans les forces armées israéliennes devraient perdre leur citoyenneté ». Il a également alimenté la théorie du complot selon laquelle l'homme d'affaires Jeffrey Epstein, au cœur d'un scandale de crimes sexuels et mort en 2019, avait peut-être été un agent du Mossad, le service de renseignement extérieur de l'Etat d'Israël. ■

PIOTR SMOLAR

**50 € DE REMISE
DÈS 250 € D'ACHATS⁽¹⁾
POUR TOUT ENTRETIEN**

(1) Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans le Réseau Citroën France participant, valable pour les 3 000 premiers rendez-vous pris en ligne sur rendezvousenligne.citroen.fr entre le 1^{er} et le 30 septembre 2025 minuit pour une intervention effectuée entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2025 inclus. Sur présentation de la Carte Citroën Exclusive reçue par email dans les 72h suivant la prise de rendez-vous en ligne. Bénéficiez d'une remise immédiate de 50 € TTC pour un montant minimum de 250 € TTC d'achats facturés pour l'achat d'opérations d'entretien effectuées avec des pièces de la gamme Pièces d'Origine ou de la gamme Eurorepars® et la main-d'œuvre (vidange ; révision et/ou Entretien Constructeur ; remplacement du filtre à huile, filtre à carburant et/ou filtre habitacle ; remplacement des plaquettes, disques et/ou kits de freins arrière ; remplacement des amortisseurs ; remplacement du kit de distribution ou du super kit de distribution ; remplacement des balais d'essieu-glace ; remplacement de la batterie de démarrage de moteur thermique ; achat de pneumatiques et de leur pose ; excluant réparation, carrosserie, accessoires, Contrats de Services et toute opération non mentionnée dans cette liste) au tarif conseillé en vigueur à la date de l'achat. Cette remise n'est ni échangeable, ni remboursable, ni fractionnable. Une seule réduction par achat de différentes opérations. AUTOMOBILES CITROËN et les Points de Vente participants ne sauraient être tenus responsables en cas de non-distribution de l'email contenant la Carte Citroën Exclusive. En cas de difficulté avec une Carte Citroën Exclusive, le client est invité à contacter son Point de Vente Citroën participant.

AUTOMOBILES CITROËN - 642 050 199 R.C.S. Versailles - Siège social : 43 rue Jean-Pierre Timbaud 78300 Poissy - SAS au capital de 159.000.000 € - Crédit Photo : Citroën

 CITROËN

Pékin se prépare à une parade militaire et historique

Les présidents nord-coréen et russe viendront célébrer les 80 ans de la capitulation du Japon

PÉKIN - correspondance

A quelques jours de la cérémonie, la rumeur d'un jour férié exceptionnel pour les Péinois, mercredi 3 septembre, continue de circuler. Une hypothèse jugée crédible tant les mesures de sécurité s'intensifient dans la capitale, quadrillée pour accueillir 26 chefs d'Etat, dont les présidents russe et nord-coréen, Vladimir Poutine et Kim Jong-un, venus célébrer les 80 ans de la capitulation du Japon, qui marque la fin officielle de la seconde guerre mondiale en Asie.

De nombreuses écoles ont déjà annoncé une rentrée des classes en distanciel, anticipant des perturbations dans les transports publics. L'avenue Chang'an, qui traverse Pékin d'est en ouest sur près de 45 kilomètres, sera entièrement verrouillée, à l'instar des artères adjacentes, dont Wangfujing, souvent surnommée « les Champs-Elysées de Pékin ». Chaque pont et tunnel de Pékin est surveillé par au moins deux vigiles ou militaires depuis un mois. Lot de consolation : dimanche 24 août, les avions de chasse ont survolé la ville et, pour certains, libéré des fumées arc-en-ciel. Le défilé ne mettra en scène que des équipements militaires déjà opérationnels, assurent les autorités. Parmi les plus attendus : des missiles balistiques intercontinentaux Dong Feng-31, des avions furtifs J-20, des drones et des robots quadrupèdes. Le nouveau porte-avions Fujian pourrait être officiellement mis en service, après plus de deux ans d'essais en mer.

Purgés au sein de l'état-major

Mais l'expert militaire ne mentionne pas les purges à répétition au sein de l'état-major depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, en 2012, qui sémente le doute sur la loyauté de la hiérarchie militaire envers la direction du Parti communiste chinois (PCC). Cette démonstration militaire offerte aux yeux du monde vise aussi à rappeler, selon la rhétorique du PCC, combien la victoire sur le Japon a permis d'instaurer une paix durable, propice au développement du pays et à la « grande renaissance

de la nation chinoise », inscrite dans la Constitution depuis 2018. Sur l'avenue Chang'an, dix parterres végétaux monumentaux ont été installés, comme autant de chapitres d'un récit patriotique enchanteur. Au croisement sud-est de Dongdan, on découvre des chevaux de feuille au pied d'une montagne en herbe, transpercée de véritables chutes d'eau. Des haut-parleurs diffusent en boucle : « Le vent rugit, les chevaux hennissent, le fleuve jaune gronde, le fleuve jaune gronde (...). Dans les mille montagnes, les résistants héroïques sont légion ! » Composé en 1939 dans une base communiste de la région de Yan'an, ce chant était destiné à galvaniser les troupes.

Au nord-est de Xidan, le parterre floral décline les thèmes « prospérité et développement ». On y reconnaît un avion de ligne C919, un train à grande vitesse, une éolienne, une voiture électrique, ainsi que des immeubles coiffés de panneaux solaires : autant de symboles de l'avancée technologique chinoise, façonnés à partir de végétaux. Au centre, des personnages réalisés par impression

en 3D – ouvrier, paysan, scientifique, enseignant et policier – incarnent les forces vives du pays. L'humain devient la vitrine du progrès.

L'armée, elle aussi, entend montrer un visage plus incarné. Un général a salué la préparation des « Roses d'acier », des femmes-soldats mises en avant pour leur discipline et leur endurance. Dans le même esprit, l'agence Zhongguo Xinwen Wang s'est penchée sur les trois porteurs des drapeaux du PCC, de la Chine et de l'armée, qui arpenteront la place Tiananmen. Prince He, Shi Bin et Xu Ze-dong, vingt-neuf ans et mesurant 1,89 mètre, ont déjà accompli cette mission plus de 300 fois, notamment lors de la parade du 70^e anniversaire de la République populaire en 2019. « Protéger le drapeau national est plus important que protéger ma vie », a affirmé Shi Bin, entraîné à le manier par tous les temps.

Au-delà de la mise en scène patriotique, ce défilé vise aussi à adresser un message diplomatique explicite au Japon. Nongmin Ribao (« Le Quotidien des paysans »), habituellement consacré aux enjeux agricoles, a publié, le

« La compétition militaire entre les Etats-Unis et la Chine a atteint une autre dimension »

LIZI PINGSHU
chroniqueur militaire

fois, certains espèrent que Pékin se souviendra aussi des martyrs dont les familles vivent sur l'autre rive du détroit. Pour éviter « toute instrumentalisation politique », le gouvernement de Taipei a interdit à ses fonctionnaires, actifs ou retraités, de se rendre à Pékin pour assister à la parade, estimant qu'elle ne reflète pas fidèlement le rôle de la République de Chine dans la guerre contre le Japon.

Fondée en 1912 et dirigée par le Kuomintang, celle-ci a gouverné la Chine continentale jusqu'en 1949, avant de se replier à Taïwan après la victoire communiste. Aujourd'hui encore, le débat sur le rôle décisif des résistants communistes ou des soldats nationalistes reste l'un des plus sensibles de l'histoire chinoise contemporaine. Pour Jean-Yves Heurtel, maître de conférences à l'Université catholique Fu-Jen de Taipei, « cette parade militaire est vue ici comme une manière de positionner la Chine comme une puissance de libération et d'ainsi légitimer ses visées sur Taïwan, les îles Senkaku et 85 % de la mer de Chine méridionale ». ■

JORDAN POUILLE



Lors d'une répétition de la parade pour célébrer les 80 ans de la capitulation du Japon, le 20 août à Pékin. KEVIN FRAYER/GETTY IMAGES VIA AFP

A Hongkong, le militant Jimmy Lai redoute la réclusion à perpétuité

De nationalité britannique, l'homme d'affaires et activiste prodémocratie de 77 ans a assisté, jeudi, aux dernières plaidoiries de ses avocats

PÉKIN - correspondance

Le tribunal de West Kowloon a mis en délibéré, jeudi 28 août, sa décision au procès du magnat des médias Jimmy Lai, sans donner de date pour le verdict. A 77 ans, il est jugé pour « collusion avec des forces étrangères » et « publications séditieuses », en vertu de la loi sur la sécurité nationale instaurée par Pékin en 2020. A l'isolement depuis plus de mille sept cents jours, il encourt désormais la réclusion à perpétuité.

Durant ces cent cinquante-six jours d'audience, l'accusation s'est principalement appuyée sur les échanges du militant prodémocratie avec des responsables politiques américains, les rencontres qu'il a tenues avec certains d'entre eux, ainsi que sur ses prises de position publiques. En face, l'avocat de la défense, Robert Pang, s'est penché sur les 160 articles de presse incriminés, mais aussi sur une vidéo diffusée en direct en 2020 sur le site d'Apple Daily, le journal fondé par Jimmy Lai.

Dans cette séquence, l'accusé mettait en garde contre l'attitude agressive de Pékin à

l'égard du « peuple de Hongkong » et sur la scène internationale, estimant qu'elle perdurerait tant que Xi Jinping resterait au pouvoir. M. Robert Pang a souvent insisté sur le fait que Jimmy Lai commentait simplement l'actualité et que ses propos relevaient de la liberté d'expression. « Il commente les affaires du monde », comme on le fait « autour d'une table de dim sum [une spécialité de la cuisine cantonaise] », a-t-il lancé à la cour, jeudi 21 août. Ce n'est donc pas une demande de retrait de Xi Jinping. »

Et d'ajouter : « Il n'y a rien de mal à chercher à convaincre un gouvernement de changer sa politique. Ni de mal à ne pas aimer une administration particulière, voire un pays. » Le parquet a estimé pour sa part que Jimmy Lai avait appelé à des sanctions étrangères contre la Chine et glorifié la dissidence. Selon le procureur Anthony Chau, « Apple Daily a été anticomuniste pendant de nombreuses années » et « son propriétaire a glorifié la violence (...) et le martyre contre le régime chinois ».

Vendredi 22 août, la juge Esther Toh Lye-ping a nuancé la portée des droits fondamentaux garantis aux Hongkongais, en particulier

« Mon père s'est sacrifié pour la liberté des Hongkongais »

SEBASTIEN LAI
fils de Jimmy Lai

celui de la liberté d'expression : « Aux Etats-Unis, des personnes ont exprimé librement leurs opinions sur la Palestine ; elles ont été arrêtées. En Angleterre, d'autres ont fait de même ; elles ont également été arrêtées. Chaque gouvernement a son propre seuil de tolérance. C'est bien joli de dire que la liberté d'expression n'est pas illégale. C'est vrai, mais elle n'est pas absolue. »

L'accusation a, par ailleurs, estimé que de nombreuses correspondances, parmi lesquelles des courriels privés, prouvaient les liens de Jimmy Lai avec des personnalités politiques occidentales, ainsi que son souhait que les gouvernements chinois et hongkongais soient sanctionnés pour leurs rôles dans la répression des manifestations prodémocratie à Hongkong en 2019. Jimmy Lai

avait rencontré Mike Pence, alors vice-président des Etats-Unis, et son secrétaire d'Etat Mike Pompeo, le 8 juillet 2019, à Washington. Cette entrevue publique a constitué l'un des éléments centraux de l'accusation portée contre lui.

Né en 1947 à Canton, dans le sud de la Chine, Jimmy Lai, de son vrai nom Lai Chee-ying, est une personnalité emblématique de Hongkong, incarnant la réussite d'un homme parti de rien. Il émigre clandestinement vers ce territoire, alors sous administration britannique, à l'âge de 12 ans. Il y commence comme simple ouvrier dans le textile, apprend l'anglais avec ses collègues, puis reprend une usine de pulls en faillite. En 1981, il fonde Giordano, une chaîne de vêtements comptant 2400 boutiques à travers 30 pays, à son apogée.

« Problèmes cardiaques »

En 1995, Jimmy Lai se lance dans les médias avec la création d'Apple Daily, un journal longtemps tiré à 100 000 exemplaires en moyenne et connu pour son ton virulent envers le régime chinois. De nationalité britannique depuis 1994 et sans autre passeport,

Jimmy Lai se convertit au catholicisme en 1997, à l'approche de la rétrocession du territoire à la Chine, puis tisse une relation étroite avec le cardinal Joseph Zen, farouche opposant au Parti communiste.

Au fil des ans, le milliardaire est devenu une figure du combat pour la démocratie à Hongkong. En 2019, son journal couvre les manifestations massives contre un projet de loi d'extradition vers la Chine, relayant les voix des jeunes protestataires, et critiquant les autorités locales et centrales. Le quotidien est contraint de fermer ses portes deux ans plus tard.

Incarcéré depuis décembre 2020, Jimmy Lai a déjà été condamné à quatorze mois de prison, le 16 avril 2021, pour sa participation à deux grandes manifestations en août 2019. Il a aussi écopé de treize mois de prison, le 13 décembre 2021, pour avoir participé, le 4 juin 2020, à une veillée commémorative prohibée en hommage aux victimes de la répression de la place Tiananmen de 1989. Organisée chaque année au parc Victoria, la veillée avait été interdite cette année-là sous prétexte de restric-

tions sanitaires. Le 10 décembre 2022 enfin, Jimmy Lai a été puni de cinq ans et neuf mois de prison pour fraude en lien avec son journal.

Teresa Lai, son épouse, a assisté à plusieurs audiences de cet ultime procès lancé le 18 décembre 2023, tandis que leur fils Sébastien, peu convaincu par l'indépendance du système judiciaire hongkongais, s'est efforcé de sensibiliser les opinions publiques et les dirigeants occidentaux depuis le Royaume-Uni, où il réside. « Mon père n'est pas en très bonne santé et pourrait décéder à n'importe quel moment. Il s'est sacrifié pour la liberté des Hongkongais », a-t-il déclaré à France 24, en janvier.

Jimmy Lai souffre de diabète et de problèmes cardiaques. Le 14 août, le président américain, Donald Trump, a affirmé qu'« il allait faire tout [son] possible pour le sauver ». Pour certains observateurs, un verdict de culpabilité pourrait paradoxalement offrir à Pékin une marge de manœuvre pour envisager une libération de Jimmy Lai pour raisons médicales, tout en maintenant la ligne politique du régime. ■

J. PE

Corée du Nord : un potentiel sommet Kim-Trump

Le président américain a évoqué une rencontre, cette année, avec le dirigeant nord-coréen

TOKYO - correspondance

Lancée lundi 25 août au fil des échanges avec le président sud-coréen, Lee Jae-myung, à la Maison Blanche, l'idée d'une rencontre « cette année » entre le président américain, Donald Trump, et le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un, peut paraître improbable. Le dialogue entre les deux hommes est au point mort et le dernier sommet, à Hanoï, en 2019, fut un échec. Kim Jong-un a aussi annoncé, jeudi 28 août, sa présence le 3 septembre à Pékin, aux célébrations du 80^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Il devrait y rencontrer le président chinois, Xi Jinping – une première depuis 2019 – et le président russe, Vladimir Poutine.

L'entrevue est pourtant loin d'être impossible : Donald Trump et Kim Jong-un se connaissent, Pyongyang a émis des déclarations positives à l'égard de Washington et le dialogue renoué entre Washington et Moscou peut également faciliter une rencontre. La question la plus épique est celle de l'ordre du jour d'un potentiel quatrième sommet : Pyongyang exclut de discuter de sa dénucléarisation.

En attendant, les échanges d'invectives et de critiques – la norme depuis 2019 – se poursuivent. La Corée du Nord a fustigé, le 26 août, les exercices militaires conjoints entre les Etats-Unis et la Corée du

Sud. Elle y voit la répétition d'une « invasion » du Nord. « S'ils persistent dans cette voie, [Américains et Sud-Coréens] en paieront le prix fort », a tancé Kim Jong-bok, de l'état-major nord-coréen, cité par l'agence officielle KCNA.

Le département du Trésor américain a imposé, le 27 août, de nouvelles sanctions à la Corée du Nord, notamment contre la société Korea Sinjin Trading et le groupe de nouvelles technologies Shenyang Geumpungri Network Technology. « Le régime nord-coréen continue de cibler les entreprises américaines par des stratagèmes frauduleux impliquant ses informaticiens à l'étranger. Ils volent des données et exigent des rançons », a déploré John Hurley, sous-secrétaire au Trésor, chargé du renseignement financier et de la lutte contre le terrorisme.

Pas de réponse nord-coréenne

Dans le même temps, Pyongyang n'avait toujours pas réagi, jeudi 28 août, à l'intention déclarée de Donald Trump de rencontrer son dirigeant, ce qui est, selon Yang Moo-jin, de l'Université des études nord-coréennes, à Séoul, « une manière d'exhorter les Etats-Unis à ne pas se contenter de parler, mais à créer un climat propice, en abandonnant leur politique hostile ».

Le 29 juillet, Kim Yo-jong, la sœur de Kim Jong-un, avait indiqué qu'une discussion était possible à condition que Washington renonce à exiger que Pyongyang

se débarrasse de ses armes nucléaires. Elle ajoutait que les relations entre Donald Trump et Kim Jong-un « ne sont pas mauvaises ».

Pour Cheong Seong-chang, vice-président de l'Institut Sejong, un cercle de réflexion sud-coréen, « une rencontre avec Donald Trump serait pour Kim Jong-un une grande victoire diplomatique. Il n'ira pas au sommet de l'APEC [le Forum de coopération économique Asie-Pacifique], organisé en Corée du Sud, mais pourrait proposer une entrevue dans la partie nord-coréenne du village de la trêve de Panmunjeon [dans la zone démilitarisée, DMZ], ou à Wonsan-Kalma ». Ce site touristique, inauguré cet été sur la mer de l'Est (mer du Japon), serait mieux adapté à l'accueil de Donald Trump que Pyongyang, « où il y aurait trop de préparatifs à faire ».

Dans ce subtil jeu diplomatique, le président sud-coréen risque l'isolement. Depuis son entrée en fonctions en juin, il cherche à rétablir les relations avec Pyongyang, détériorées du temps de son prédécesseur conservateur, Yoon Suk Yeol, qui avait misé sur l'intransigeance. Lee Jae-myung a exprimé le respect de son gouvernement pour le système nord-coréen et promis que le Sud « ne chercherait pas d'unification par absorption et n'avait pas d'intention hostile ». Il a profité de son intervention, le 25 août au Centre d'études stratégiques et internationales (un centre d'analyses américain) pour détailler un pro-

jet de dénucléarisation du Nord, en trois étapes : gel, réduction puis démantèlement total de son arsenal, le tout par le dialogue.

Cette volonté de dénucléariser la Corée du Nord, l'annonce d'une augmentation des dépenses militaires et le renforcement de la coopération tripartite avec le Japon et les Etats-Unis semblent toutefois rédhibitoires pour Pyongyang. L'agence de presse officielle KCNA a critiqué, le 27 août, le plan en trois points de Lee Jae-myung, le qualifiant d'« illusion vaine ». Pour Yang Moo-jin, ces attaques montrent l'« intention de mettre la Corée du Sud sur la touche ».

« Kim Jong-un n'a pas besoin de Lee Jae-myung pour rencontrer Donald Trump. En 2017, son pays était très isolé. Même la Chine et la Russie appliquaient les sanctions. Il s'est servi de Moon Jae-in [président de la Corée du Sud de 2017 à 2022] pour accéder à Donald Trump. Aujourd'hui, les deux dirigeants se connaissent et la Corée

du Nord n'est plus isolée grâce à ses excellentes relations avec la Russie, qui lui offrent des avantages économiques et militaires », explique Cheong Seong-chang.

La question est de savoir de quoi parleront Kim Jong-un et Donald Trump s'ils n'abordent pas la dénucléarisation. Ce dernier a qualifié le 31 mars la Corée du Nord de « grand pays nucléaire », mais la Maison Blanche a, par la suite, rappelé sa détermination à dénucléariser le Nord. L'économie pourrait occuper les deux dirigeants. Lors de son entretien du 25 août avec Lee Jae-myung, Donald Trump a déclaré que la Corée du Nord avait « un grand potentiel, un extraordinaire potentiel ». En réponse, le président sud-coréen a évoqué la construction d'une Trump Tower dans la capitale nord-coréenne. « J'espère y jouer au golf un jour avec vous », a-t-il déclaré. Rien n'indique qu'il serait de la partie. ■

PHILIPPE MESMER

Au Japon, un projet d'échanges avec l'Afrique nourrit la xénophobie

La polémique provoquée révèle l'hostilité de la population de l'Archipel à l'immigration

TOKYO - correspondance

Un projet mal interprété de coopération avec l'Afrique tourne à la vindicte xénophobe au Japon et révèle la peur d'une « déferlante migratoire ». La polémique a éclaté quand l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a fait de quatre villes, Sanjo, Kisarazu, Imabari et Nagai, des « Africa Hometown » de quatre pays africains, le Ghana, le Nigeria, le Mozambique et la Tanzanie. Officialisé le 22 août pendant la Conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique, le projet a pour objectif d'intensifier les échanges, notamment entre jeunes populations.

Certains ont vu dans le statut de « hometown » (« ville d'origine ») un programme pour permettre à des ressortissants des pays africains de travailler et s'installer à long terme dans les villes partenaires.

D'où de violentes réactions sur les réseaux sociaux d'un pays rétif à l'immigration. Vingt-cinq mille ressortissants d'Afrique vivent au Japon en 2024, sur 3,4 millions d'étrangers. Tous les stéréotypes y sont passés, de la peur du virus Ebola à celle des mariages forcés dans les pays musulmans, en passant par l'explosion de l'insécurité.

Le dirigeant du microparti d'extrême droite Yamato, Yusuke Kawai, déjà en guerre contre la minorité kurde de l'Archipel, a fustigé le projet de la JICA. « La situation sécuritaire en Afrique est bien pire que celle avec les Kurdes. Le Japon est vraiment fini. » Sohei Kamiya, du parti Sanseito – sensation des élections sénatoriales de juillet

avec comme slogan « Le Japon avant tout » et un discours hostile aux étrangers – a promis de « s'opposer sans hésitation à l'accueil de migrants ».

Déclin démographique

L'influenceur Yukio Ishii, connu pour son opposition au « globalisme », a organisé, du mercredi 27 au vendredi 29 août, des rassemblements devant le siège de la JICA. Plusieurs dizaines de personnes, majoritairement des jeunes, y ont participé. Les quatre villes ont été débordées de plaines de résidents terrorisés à l'idée d'une « déferlante migratoire ».

La vigueur des réactions a été exacerbée par l'interprétation trop littérale de « hometown » de médias et du gouvernement nigérian. « Le Japon crée des visas spéciaux pour les jeunes Nigérians talentueux qui souhaitent s'installer à Kisarazu », s'est-il enthousiasmé. Le quotidien tanzanien *Tanzania Times* a aussi titré : « Le Japon offre la ville de Nagai à la Tanzanie. »

Face à la colère, le maire de Kisarazu, Yoshikuni Watanabe, a précisé la teneur du projet, conçu pour « coopérer dans l'éducation des jeunes en leur inculquant la discipline par le biais du baseball et du softball. Ce n'est en rien d'un programme d'immigration ». Au niveau gouvernemental, le ministère des affaires étrangères a demandé, mardi, au Nigeria de corriger les erreurs commises, notamment sur la délivrance de visas. La JICA a diffusé un correctif. Mais la polémique a confirmé l'hostilité d'un Japon en déclin démographique accéléré à toute ouverture à l'immigration. ■

PH. ME.

Prix pour clients internet. Valable pour vos enfants de moins de 18 ans.
Pack Protection Enfant offert sur demande
(uniquement pendant 12 mois pour l'alerte anti-cyberharcèlement).

*Peace & phone = paix et téléphone. Offre soumise à conditions, valable à partir du 03/07/2025 en France métropolitaine pour les nouvelles souscriptions de la Série Spéciale SaferPhone 5 Go (sauf changement de l'offre 2h 100Mo vers la Série Spéciale SaferPhone 5 Go). Sans engagement. 10€ de frais d'activation de la carte SIM. (1) Tarif réservé aux particuliers dans la limite de 5 forfaits mobile par offre internet Orange incluant une remise de 4€ sur le tarif de la Série Spéciale SaferPhone 5 Go à 17,99€/mois. Perte de la remise en cas de résiliation de l'offre internet ou de demande de suppression de la remise par le client internet. (2) Remise de 8€/mois jusqu'aux 18 ans révolus de votre enfant sous réserve de renvoyer le formulaire de demande de remise dans les 4 mois suivant la souscription. Un seul remboursement par enfant. Perte de la remise en cas de changement d'offre ou de non-validation de la demande de remise (pour non-respect des conditions pour en bénéficier ou non-remise des pièces justificatives demandées). Détails et formulaires sur <https://formulaires.services.orange.fr/14969> (3) Services anti-spam appels mobile et contrôle parental fournis par Orange offerts sur demande sous réserve de compatibilité technique des logiciels, systèmes d'exploitation et équipement à protéger. Perte des services en cas de changement d'offre. (4) Service d'alerte anti-cyberharcèlement, proposé par le partenaire SafeBear, offert sur demande pendant 12 mois. Bénéfice de la promotion subordonnée à la création d'un compte (en utilisant le lien adressé par Orange) et à l'acceptation des conditions générales du service d'alerte anti-cyberharcèlement avant le 31/12/2025. Non cumulable avec toute autre promotion en cours. À l'issue des 12 mois, le client devra manifester sa volonté s'il veut continuer à bénéficier du service de manière payante (10€/mois ou 48€/an : tarif susceptible d'évolution, le prix applicable sera celui renseigné dans la fiche tarifaire du partenaire à la date du passage en payant). (5) Les Spécialistes Orange sont là pour vous accompagner dans l'installation du pack Protection Enfant, 7/7j de 8h à 22h. Prise de RDV au 3900 ou sur votre Espace client. (6) Détails et infos sur les ateliers numériques sur inscription.orange.fr/ateliersnumeriques/special-saferphone

For Good Connections

Peace & phone



SaferPhone
Le premier forfait qui protège vos enfants

Forfait mobile 5 Go + pack Protection Enfant

5,99 €⁽¹⁾⁽²⁾/mois

- contrôle parental⁽³⁾
- alerte anti-cyberharcèlement⁽⁴⁾
- anti-spam appels mobile⁽³⁾
- accès aux Spécialistes Orange⁽⁵⁾

+ Ateliers parents spécial SaferPhone⁽⁶⁾

orange™
est là

Accrochages verbaux à répétition entre Viktor Orban et l'Ukraine

Budapest a interdit à un militaire ukrainien l'entrée sur son territoire pour avoir bombardé un oléoduc qui transportait du pétrole russe

VIENNE ET KIEV - correspondants

Les tensions récurrentes entre la Hongrie et son voisin ukrainien ont atteint un nouveau sommet, jeudi 28 août. Connue pour sa proximité avec Moscou, le gouvernement nationaliste hongrois de Viktor Orban a décrété une interdiction d'entrée sur le territoire contre le commandant de l'unité de dronistes ukrainiens qui a mené une campagne de bombardements, dans la nuit du 21 au 22 août, contre un oléoduc permettant d'acheminer du pétrole russe vers la Hongrie et la Slovaquie, via le territoire ukrainien.

Qualifiant cette attaque, qui a privé la Hongrie d'approvisionnement en pétrole russe pendant une semaine, «d'extrême grave», le ministre hongrois des affaires étrangères, Péter Szijjarto, a accusé l'Ukraine et le commandant Robert Brovdi d'avoir menacé «la sécurité et la souveraineté énergétique de la Hongrie». A contre-courant des efforts européens pour sortir de la dépendance à l'énergie russe, la Hongrie continue de s'approvisionner auprès de Moscou pour son gaz et son pétrole avec l'oléoduc Droujba, qui devait être remis en service jeudi.

Véritable star en Ukraine, M. Brovdi est issu de la minorité hongroise vivant dans l'ouest du pays. Sur son très populaire compte Telegram, il ponctue d'ailleurs régulièrement ses messages d'un «Ruszkik haza» («les Russes dehors», en hongrois), le principal slogan de l'insurrection antisoviétique de Budapest, en 1956. Le mi-

nistre a annoncé que la Hongrie allait effectuer un signalement dans les bases de données européennes afin de lui interdire l'entrée dans tout l'espace Schengen, une menace à relativiser dans la mesure où la décision de laisser ou non entrer un étranger revient, en fin, aux seules polices nationales.

L'annonce a provoqué la colère du ministre ukrainien des affaires étrangères, Andrii Sybiha, d'autant plus qu'elle tombait quelques heures après une nuit de bombardements russes sur Kiev ayant tué dix-huit personnes, dont quatre enfants. «Si l'oléoduc russe est plus important pour vous que les enfants ukrainiens tués par la Russie ce matin, cela relève d'une décadence morale», a-t-il écrit en s'adressant à son homologue hongrois, sur X. La Hongrie est du mauvais côté de l'histoire. Nous prendrons les mesures qui s'imposent.»

Cible militaire légitime

Cet épisode est significatif des tensions de plus en plus fortes entre Budapest et Kiev, orchestrées depuis des mois par M. Orban. La Hongrie maintient depuis le début de la guerre une position ambiguë sur l'Ukraine, en refusant de lui livrer des armes ou en freinant systématiquement l'adoption des sanctions européennes contre la Russie, et M. Orban a lancé depuis le printemps des attaques répétées contre le président Volodymyr Zelensky.

«L'Ukraine a frappé un point de connexion crucial de l'oléoduc situé côté russe, d'où partent les flux pour la Hongrie et la Slovaquie,

M. Orban cherche à rejeter la responsabilité de la poursuite des combats sur l'Ukraine

mais aussi ceux qui approvisionnent la flotte fantôme dans la mer Baltique et la Biélorussie», explique Andras Racz, spécialiste des relations russo-hongroises au Conseil allemand pour les relations internationales, qui estime «qu'il y avait une vraie logique militaire à frapper cet endroit».

Sur les fronts de l'économie et de l'énergie, Kiev entreprend de vastes efforts militaires pour tenter d'affaiblir l'économie russe en s'en prenant notamment à ses raffineries de pétrole. «L'oléoduc est une cible militaire légitime selon le droit international, car les Russes utilisent ces produits pour alimenter leur machine de guerre», relève l'ancien diplomate ukrainien Oleksandr Khara.

Alors que les conséquences de l'attaque ne représentent qu'un «simple dommage collatéral» pour la Hongrie, «Budapest affirme que ces attaques étaient dirigées contre elle pour des raisons de politique intérieure pour attiser le sentiment anti-ukrainien en vue des élections [législatives] du printemps 2026», estime M. Racz. Après l'arrestation en Ukraine, en mai, de deux agents hongrois, Budapest avait déjà répliqué en expulsant des diplomates ukrainiens, puis lancé une campagne de communication pour accuser M. Zelensky de vouloir «traîner l'Europe dans la guerre» et d'intéférer dans la vie politique locale.

Le pouvoir hongrois cherche notamment à décrédibiliser Péter Magyar, le principal opposant de M. Orban en vue des élections d'avril 2026, en le présentant comme une «marionnette» de l'Ukraine. L'opinion publique hongroise est traditionnellement assez critique de son grand voisin oriental, au nom de vieux contentieux historiques. La montée des attaques contre l'Ukraine vise aussi à prévenir le manque de résultat de la diplomatie américaine, qui dessert les discours pro-Donald Trump de M. Orban.

Alors que le premier ministre hongrois avait soutenu le républicain, qui se targuait d'obtenir un cessez-le-feu «en vingt-quatre heures» entre la Russie et l'Ukraine, la continuation des campagnes de bombardements russes ne cesse de le contredire. M. Orban cherche donc à rejeter la responsabilité de la poursuite des affrontements sur la partie ukrainienne et sur les dirigeants européens qui soutiennent Kiev. «La Commission européenne a cessé d'être la Commission européenne, elle est désormais la commission ukrainienne», a ainsi fustigé M. Szijjarto mercredi, en reprochant à Ursula von der Leyen, la présidente de l'exécutif communautaire, l'absence de critiques contre le bombardement de l'oléoduc Droujba. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND ET THOMAS D'ISTRIA

A Gaza, des influenceurs au service de la propagande israélienne

L'armée organise des visites sur une plateforme logistique d'aide humanitaire

POINT DE PASSAGE DE KEREM SHALOM - envoyé spécial

«J'ai vu la vérité avec mes propres yeux», insiste Noa Cochva, sans avoir aperçu ni la moindre ville ni le moindre Gazaoui

tie significative des opérations sont toujours empêchées par les autorités israéliennes.

Depuis près de deux ans que dure la guerre, Israël mobilise des influenceurs, comme Noa Cochva, pour porter ses messages dans la guerre informationnelle, théorisée comme le «huitième front» de l'Etat hébreu par le premier ministre, Benjamin Nétanyahou. Un enjeu encore plus important depuis que les experts du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, une coalition d'ONG et d'organisations internationales, sous la responsabilité de l'ONU, ont confirmé, vendredi 22 août, l'état de famine pour 500 000 des plus de 2 millions d'habitants de l'enclave – une étude dont le gouvernement israélien conteste la méthodologie et les conclusions.

«Je suis entré dans Gaza pour observer ce que je savais déjà: il n'y a pas de famine à Gaza», écrit la mannequin sur Instagram, le lendemain de la visite. «J'ai vu la vérité avec mes propres yeux», insiste-t-elle, sans avoir aperçu ni la moindre ville ni le moindre Gazaoui. «S'il vous plaît, partagez la vérité»: selon la jeune femme, le manque de nourriture dans l'enclave est la faute des ONG et de l'ONU.

A ses côtés, sur le parking, Rawan Osman, une militante libano-syrienne engagée dans la défense d'Israël, se dresse contre une barrière pour se filmer devant les camions en cours de chargement et développer, pour ses 119 000 followers sur Instagram, le même argumentaire: «Il y a suffisamment d'aide humanitaire à Gaza qui attend d'être distribuée, et ceux qui ne sont pas en mesure de la distribuer sont des organisations internationales qui refusent de coopérer avec l'armée, avec le gouvernement, ou qui ne disposent pas d'un système efficace pour distribuer toute cette aide et l'acheminer vers ceux qui en ont désespérément besoin à Gaza. Il est donc absurde de prétendre qu'Israël affame les enfants ici.»

Le 22 août, une dizaine d'influenceurs avaient visité le même site. Sur leurs vidéos, le message était similaire, porté à des millions de followers. Ces opérations de communication ne sont pas récentes. Dès novembre 2023, le ministère de la diaspora et de la lutte contre l'antisémitisme israélien avait organisé un «tour» pour des influenceurs représentant «30 millions d'abonnés à travers le monde», afin de «renforcer le discours israélien». «Il s'agit d'une bataille tout aussi importante pour l'opinion publique, et rien ne peut remplacer, du point de vue d'un influenceur, ses fidèles adeptes», indiquait alors Ido Daniel, directeur de la stratégie digitale du ministère de la diaspora.

Contacté par *Le Monde*, le ministère n'a pas réagi sur cette dernière opération.

Depuis l'attaque terroriste du Hamas, qui a provoqué la mort de plus de 1200 personnes, plus de 62 000 Palestiniens ont été tués par Israël, selon les statistiques du ministère de la santé contrôlé par le mouvement islamiste, une estimation jugée crédible par les organisations internationales. ■

LUC BRONNER

La Mauritanie parvient à se prémunir contre la poussée djihadiste qui touche le Mali voisin

Nouakchott, épargné par les attaques depuis 2011, incarne une stabilité au Sahel

RÉGION DU HODH ECH-CHARGUI (MAURITANIE) - envoyée spéciale.

Vous pouvez même passer la nuit ici, c'est sans risque.» Solennel, les bras croisés derrière son large bureau vide, le «hakem» (préfet) de la ville de Fassalé tient à faire savoir que, malgré les 3 kilomètres qui séparent la commune mauritanienne du Mali, déstabilisé par la présence djihadiste, la zone est «très sécurisée». Face à l'escorte de véhicules blancs du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, il le répète: «Il n'y a rien à craindre, la situation est sous contrôle.»

Si le responsable tient tant à rassurer ses interlocuteurs, c'est parce que, au début de la décennie 2010, la Mauritanie a été la cible de nombreuses actions de groupes affiliés à Al-Qaïda, faisant l'objet d'attaques contre des militaires ou des ambassades étrangères, d'assassinats et d'enlèvements de civils occidentaux.

La menace demeure. Le 1^{er} juillet, le Groupe de soutien de l'islam et des musulmans a revendiqué plusieurs attaques dans l'ouest du Mali, tout près du Sénégal et de la Mauritanie. Mais, depuis 2011, celle-ci, qui partage près de 2 200 kilomètres de frontière avec le Mali, n'a plus été touchée sur son sol.

«La région du Hodh Ech-Chargui a beau être très grande, il n'y a pas un mètre du territoire qui ne soit pas maîtrisé», assure Cheikh Ewah, coordinateur de la cellule

de développement de la région, où se trouve Fassalé. Partout dans le pays, des checkpoints maillent, presque tous les 100 kilomètres, les routes rectilignes et peu nombreuses. Chaque conducteur est interrogé sur son trajet.

En quinze ans, la Mauritanie a également développé des services de renseignement, notamment communautaires, réputés «ultra-efficaces», selon les mots de plusieurs observateurs. En 2023, le département d'Etat américain, dans un rapport sur le terrorisme, relevait un «réseau efficace de renseignement humain, particulièrement actif dans (...) le Hodh Ech-Chargui». Pour arriver à ce niveau de maillage, «Nouakchott s'est attelé à découper son territoire, pour tenter de rapprocher l'Etat de ses populations», explique Cheikh Ewah, avec une stratégie alliant sécurité et développement. «Nous avons constaté que la seule réponse sécuritaire n'a jamais fonctionné face aux terroristes», poursuit-il.

Dans cette optique sont nées, en 2019, les brigades méharistes, Les services de renseignement, notamment communautaires, sont réputés «ultra-efficaces»

de développement de la région, où se trouve Fassalé. Partout dans le pays, des checkpoints maillent, presque tous les 100 kilomètres, les routes rectilignes et peu nombreuses. Chaque conducteur est interrogé sur son trajet.

En quinze ans, la Mauritanie a également développé des services de renseignement, notamment communautaires, réputés «ultra-efficaces», selon les mots de plusieurs observateurs. En 2023, le département d'Etat américain, dans un rapport sur le terrorisme, relevait un «réseau efficace de renseignement humain, particulièrement actif dans (...) le Hodh Ech-Chargui». Pour arriver à ce niveau de maillage, «Nouakchott s'est attelé à découper son territoire, pour tenter de rapprocher l'Etat de ses populations», explique Cheikh Ewah, avec une stratégie alliant sécurité et développement. «Nous avons constaté que la seule réponse sécuritaire n'a jamais fonctionné face aux terroristes», poursuit-il.

Dans cette optique sont nées, en 2019, les brigades méharistes,

ces gendarmes du désert à dromadaire. Constitués de quelques centaines d'hommes, la plupart originaires de l'Est mauritanien, ils sont chargés de collecter du renseignement et d'incarner la présence de l'Etat auprès des populations nomades. «Au-delà de l'aspect sécuritaire, ces brigades appartiennent des soins aux hommes et aux bêtes, construisent des puits, récoltent les doléances», explique le général Yacoub, militaire mauritanien à la retraite, qui travaille aujourd'hui pour Themiis, une entreprise française qui accompagne le développement de la brigade.

Travail théologique
L'initiative, en partie financée par l'Union européenne (à hauteur de 5 millions d'euros sur quatre ans), devrait entrer dans une nouvelle phase en 2026, avec un déploiement de nouvelles brigades plus au sud, dans la région du Hodh El-Gharbi, proche des régions du Sud-Ouest malien de Kayes et de Nioro-du-Sahel, où progressent les groupes armés djihadistes.

La Mauritanie, qui comptait un certain nombre de ressortissants dans les rangs d'Al-Qaïda, début 2000, s'est aussi engagée dans un travail théologique contre le discours fondamentaliste. «Il y a eu une réponse doctrinale sur un ensemble de points idéologiques qui mobilisent aujourd'hui les djihadistes, comme le fait de se donner le droit d'agir contre un "mécénant", y compris par la force», précise

Amadou Sall, président du think tank Mauritanie Perspectives. En Mauritanie, où le droit s'inspire en partie de la charia (loi islamique), les chefs religieux ont un pouvoir central. Membres des comités villageois, ils sont souvent chargés de régler des litiges et jouent un rôle d'alerte auprès des différents hakems, si besoin. «Il y a une vraie articulation entre le pouvoir politique, religieux et sécuritaire qui permet aux Mauritaniens de maintenir leur stabilité», observe Joaquin Tasso Vilallonga, ambassadeur de l'UE en Mauritanie.

Depuis 2023, la Mauritanie a néanmoins dû faire face à un afflux de réfugiés maliens – elle en accueille près de 245 000. «C'est un vrai enjeu sécuritaire pour nous, car tous les Maliens qui se présentent au poste-frontière ouvert de Fassalé sont accueillis en territoire mauritanien», précise Cheikh Ewah. Certains membres de groupes armés pourraient en profiter pour faire des incursions. Des observateurs évoquent la possibilité d'un pacte de non-agression entre la Mauritanie et les djihadistes. «Le camp de Mbera, où sont installés la plupart des réfugiés maliens, accueillerait des enfants et des femmes de membres de groupes armés, ce qui expliquerait aussi pourquoi la Mauritanie n'est pas attaquée», souligne une source proche des autorités. Mais Nouakchott a toujours nié l'existence d'un accord avec les insurgés. ■

CÉLIA CUORDIFIDE

Le lourd impact des aliments ultratransformés

Un essai clinique a mesuré les effets négatifs rapides sur la santé d'un régime à base de nourriture industrielle

Les humains ne sont pas adaptés à la nourriture industrielle ultratransformée. C'est, à grands traits, la conclusion saillante d'un essai clinique que publie une équipe de recherche internationale, jeudi 28 août, dans la revue *Cell Metabolism*. Coordonnée par le biologiste Romain Barrès, chercheur à l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire de Sophia Antipolis (Inserm, CNRS et université Côte d'Azur), cette étude confirme de nombreux résultats récents issus d'observations épidémiologiques. Elle indique surtout, avec un haut niveau de preuve, que les aliments ultratransformés (AUT) sont délétères, indépendamment de la quantité de calories ingérées. Prise de poids rapide et importante, santé cardio-métabolique dégradée, équilibre hormonal perturbé, fertilité masculine altérée : selon ces travaux, inédits par la minutie du protocole mis en œuvre, ces aliments semblent avoir un impact profond sur de nombreux processus biologiques. «La consommation d'aliments ultratransformés a fortement augmenté au niveau mondial, écrivent les chercheurs. Elle représente désormais plus de 50 % de l'apport calorique au Royaume-Uni, en Australie, au Canada et aux Etats-Unis.» Les données de la cohorte épidémiologique Nutrinet indiquent que 35 % de l'apport calorique moyen des Français provient d'AUT – ceux-ci représentant environ 80 % de l'offre de produits alimentaires de la grande distribution.

Les AUT sont obtenus grâce à des processus industriels destinés à modifier leur texture, leur goût ou leur durée de conservation, et ils contiennent des additifs (émulsifiants, édulcorants, exhausteurs de goût, conservateurs et sels nitrités, sucre inverti, etc.) que les particuliers ne peuvent se procurer dans le commerce. Céréales du petit déjeuner, nuggets et viandes transformées, nouilles instantanées, soupes déshydratées, sauces, pains et biscuits industriels, boissons sucrées ou desserts lactés : la base de données OpenFoodFacts permet aux consommateurs de s'y retrouver en donnant pour chaque produit son score de transformation selon l'échelle NOVA, dont le quatrième et dernier échelon est celui des AUT.

La plus grande part des études estimant le fardeau sanitaire de ces aliments proviennent de travaux épidémiologiques qui comparent l'état de santé de populations consommant beaucoup de ces aliments industriels et des individus



Un repas constitué d'aliments ultratransformés (à gauche) et un autre d'aliments non transformés, les deux à base de poulet teriyaki, servis aux participants de l'étude, à la faculté de médecine de Copenhague, en mars 2022. UNIVERSITÉ DE COPENHAGUE

«Les résultats nous ont sauté au visage. Nous ne nous attendions pas à des effets de cette ampleur»

ROMAIN BARRÈS
biologiste

qui en mangent peu, ou pas. «La plupart de ces études indiquent que les personnes qui consomment le plus d'alimentation ultratransformée ont un risque accru de certains cancers, de maladies cardio-vasculaires ou métaboliques, comme le diabète ou l'obésité, et même de troubles mentaux, explique Romain Barrès. Mais ces travaux ne permettent pas toujours de savoir si c'est l'ultradécomposition en elle-même qui représente un risque, ou si ce sont les quantités excessives consommées qui sont en cause : on sait ainsi que les effets de ces aliments sur la satiété induisent une surconsommation par rapport aux produits non transformés. C'est à cette question, entre autres, que nous avons cherché à répondre.»

Travaux «encourageants»

Pour étayer le lien causal entre AUT et maladies, les chercheurs ont procédé à un essai clinique, analogue à ceux qui sont menés sur les médicaments, dans lequel ils ont enrôlé une quarantaine de personnes. Dans un premier temps, l'alimentation des participants a été contrôlée pendant trois semaines : certains s'alimentaient avec des repas ultratransformés à plus de 75 %, tandis qu'on fournissait aux autres des repas compo-

sés d'aliments pas ou peu transformés, représentant le même apport calorique. Après une pause de trois mois, les participants ont ensuite entamé la seconde phase de l'essai. Pendant trois autres semaines, les rôles ont été inversés : ceux qui avaient reçu une alimentation ultratransformée ont eu droit à une alimentation peu ou pas transformée, et vice versa.

Ces nouveaux travaux sont jugés «intéressants et encourageants» par Mathilde Touvier, chercheuse au sein de l'équipe de recherche en épidémiologie nutritionnelle (Inrae, Inserm, CNAM, université Sorbonne-Paris Nord), autrice de nombreux travaux sur le sujet, et qui n'a pas participé à l'étude. «Le nombre d'essais con-

trôlés randomisés testant expressément l'impact d'une alimentation ultratransformée sur des paramètres de santé, tout en contrôlant le rôle joué par l'apport calorique, est très limité pour le moment», précise l'épidémiologue française, principale investigatrice de la cohorte Nutrinet, dont les données suggèrent déjà que «les AUT semblent avoir un effet au-delà de leur profil nutritionnel».

Une grande partie des biais expérimentaux écartés, les chercheurs ont évalué cette fois l'effet de trois semaines d'un régime alimentaire ultratransformé, à prise calorique constante. «Les résultats nous ont sauté au visage, dit M. Barrès. Nous ne nous attendions pas à des effets de cette ampleur.» Premier constat : en seulement 21 jours, le régime ultratransformé augmente la prise de poids de près de 1,5 kilo, principalement en masse graisseuse, par rapport à un régime pas ou peu transformé. Et ce, sans calories supplémentaires. «En fait, les personnes enrôlées dans l'essai avaient un régime alimentaire déjà fortement ultratransformé, explique le chercheur. La différence de prise de poids entre les groupes s'explique en réalité par une perte de poids des individus qui ont été amenés dans notre expé-

rience à réduire le niveau de transformation de leur alimentation.»

Cette part «visible» de l'effet des AUT est associée à des bouleversements de la biologie des individus. Le taux de cholestérol, par exemple, est affecté, en lien avec une baisse de la concentration des hormones impliquées dans le métabolisme énergétique – c'est-à-dire la faculté de l'organisme à «brûler» les graisses et les sucres. Les auteurs mesurent également une tendance à la baisse des hormones impliquées dans la spermatogénèse et à une réduction de motilité des spermatozoïdes – lorsque le régime ultratransformé est associé à un excès de calories.

L'une des pistes explicatives ouvertes par l'essai est la teneur augmentée de certains contaminants dans l'alimentation ultratransformée. Les chercheurs mesurent ainsi une tendance à l'élévation de la concentration dans le sang d'un plastifiant – un phthalate (le cx-MINP) réputé être un perturbateur endocrinien – au terme de la transition vers un régime dominé par les AUT. «Cette contamination peut provenir aussi bien des emballages plastiques au contact des aliments que des nombreux processus de transformation qui augmentent le risque de contami-

nation des produits finis par des polluants industriels», explique Romain Barrès. A contrario, les auteurs mesurent une concentration en «polluants éternels» (PFAS, pour «substances per- et polyfluoroalkylées») supérieure chez les participants, au terme du régime peu transformé – une mesure que les chercheurs ne s'expliquent pas, «peut-être liée au mode de préparation des repas non transformés par l'entreprise avec laquelle nous avons travaillé», avance M. Barrès.

Plus surprenant, une baisse de concentration du lithium est également induite par le régime ultratransformé. «Or le lithium est un régulateur de l'humeur, rappelle Romain Barrès. Il est possible que cela joue un rôle dans les troubles dépressifs associés à la consommation d'aliments ultratransformés.» En 2024, dans le *British Medical Journal*, une équipe internationale avait synthétisé les études observationnelles disponibles, notant non seulement des associations entre consommation d'AUT et maladies cardio-vasculaires, troubles métaboliques, cancers, mortalité toutes causes confondues, etc., mais aussi un lien avec les syndromes dépressifs. ■

STÉPHANE FOUCART



A Toulouse, un barrage sur la Garonne contre les macrodéchets

Un dispositif temporaire doit capter emballages, canettes et sacs en plastique charriés par le courant du fleuve avant qu'ils ne polluent l'océan

TOULOUSE - correspondance

C'est un endroit que promeneurs et cyclistes connaissent bien. Sous le pont de Blagnac (Haute-Garonne), qui relie cette commune à Toulouse, une courte pente permet l'accès au sentier qui longe la Garonne. Tout droit, dans le bassin-versant du fleuve, un barrage a été conçu pour intercepter les macrodéchets d'une taille supérieure à 5 millimètres qui filent vers l'océan Atlantique, sans gêner la circulation de la faune ni des canoës-kayaks. La mise à l'eau de ce dispositif, reportée à deux reprises au printemps et en juin, devait avoir lieu le 29 août.

Inventé, fabriqué et assemblé par la société à mission toulousaine Plastic Vortex, ce système, breveté en mai 2021, se compose

de plusieurs parties. Le barrage, long de 330 mètres, est constitué d'une bande épaisse de caoutchouc surmontée de plus de 650 flotteurs et d'un tirant d'eau de 40 centimètres. Fixé par un câble en acier au point d'Ancely, sur la rive droite de la Garonne, et, à 150 mètres plus bas, au pont de Blagnac, il traverse le fleuve en diagonale pour stopper les déchets visibles à l'œil nu et les guider à la force du courant, et, grâce à un système électrique, vers un convoyeur automatique.

Ce tapis roulant de 12 mètres plonge sous l'eau pour remonter à la surface bidons, pneus, canettes, mégots, sacs et bouteilles en plastique, et les déposer dans une benne positionnée sur la berge. Celle-ci, dotée de plusieurs capteurs et d'une caméra reliés à une armoire électronique installée sur

la rive, est surveillée sur une plate-forme extranet. Le tri des débris, selon leur typologie et leur poids, est effectué par Indigo, une société toulousaine d'ingénierie en développement durable et actionnaire minoritaire de Plastic Vortex. Troncs d'arbres, branches et algues sont remis à l'eau.

Huit tonnes collectées par an

«Il n'y a pas d'équivalent en France et en Europe de notre système d'un point de vue technique et en termes de fonctionnalité et de capacité», revendique Patrick Thaunay, fondateur et président de Plastic Vortex. Cependant, l'entreprise n'est pas la première à avoir eu l'idée. Déjà, en 2019, l'organisation non gouvernementale (ONG) néerlandaise The Ocean Cleanup avait mis au point un bateau pouvant équiper d'un barrage et d'un

convoyeur. *The Interceptor*, c'est son nom, fonctionne sur le Chao Phraya à Bangkok, en Thaïlande, et à Can Tho, dans le delta du Mékong, au Vietnam.

L'objectif de cette première expérimentation toulousaine, mise en service plusieurs mois en aval de la métropole et de ses 516 000 habitants, est de collecter 8 tonnes de macrodéchets par an. Ce tonnage a été estimé, selon les résultats de dizaines d'études scientifiques résumées dans l'article «More than 1 000 rivers account for 80 % of global riverine plastic emissions into the ocean», publié en avril 2021 dans la revue *Science Advances* par The Ocean Cleanup et le cabinet de conseil Deloitte.

Pour parvenir à fabriquer ce démonstrateur grandeur nature, Alexis Eskenazi, diplômé d'un master de design transdiscipli-

naire, a, au préalable, conçu deux dispositifs plus petits, dont un filet constitué d'un millier de bouteilles en plastique. Testés sur la Garonne en 2016 et en 2018, leurs résultats ont convaincu Anthony Coulon, ingénieur, de s'associer à Plastic Vortex. Patrick Thaunay, un chef d'entreprise, s'est, lui aussi, greffé au projet, chargé de trouver un financement en 2022.

Car, pour changer d'échelle, il faut lever des fonds. Les trois fondateurs ont mis la main à la poche (30 000 euros chacun), souscrit des prêts bancaires et perçu des subventions et des aides financières (150 000 euros de l'agence de l'eau Adour-Garonne, 27 000 euros de la région Occitanie, 26 000 euros de BPI Innovation...). Et, pour que l'autorisation de développer le dispositif leur soit accordée, ils ont frappé,

il y a trois ans, à la porte de Toulouse Métropole.

«Notre politique est de mettre l'espace public dont nous avons la charge à disposition des expérimentations à durée limitée dans le champ de l'environnement», explique François Chollet, vice-président (Horizons) de Toulouse Métropole, chargé de l'énergie, du développement durable et de la transition énergétique. «Ce projet a fait l'objet d'une expertise favorable et j'ai espéré qu'il fonctionne, mais, une fois l'expérimentation achevée, nous regarderons s'il est opportun de poursuivre.»

Le site pilote de Toulouse est une étape déterminante pour convaincre d'autres collectivités. Car l'entreprise voit plus grand. Elle a identifié 30 autres sites en France où positionner de tels barrages. ■

AUDREY SOMMAZI

La décrue du déficit public liée à l'avenir de Bayrou

Le déficit public a été ramené à 5,4 % du PIB au deuxième trimestre, a annoncé l'Insee vendredi. La forte baisse prévue en 2026 s'annonce difficile à atteindre si le vote du budget est repoussé au-delà du 31 décembre

D'abord une bonne nouvelle. Après deux années de violent dérapage, le déficit public français a commencé à refluer doucement, et l'objectif visé par François Bayrou pour l'ensemble de l'année ne paraît pas hors de portée. C'est ce qu'indiquent les comptes trimestriels publiés vendredi 29 août par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). La mauvaise nouvelle : avec la probable chute du gouvernement en pleine préparation du budget, la suite s'annonce beaucoup plus épineuse.

Pour l'heure, les statistiques de l'Insee semblent relativement encourageantes. Après avoir dérivé durant deux ans et culminé à 6 % du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre 2024, le double du maximum prévu par les règles européennes, le déficit de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale a poursuivi sa décrue entamée à l'automne. Il est redescendu à 5,4 % du PIB fin juin, comme fin mars. L'engagement d'être justement à 5,4 % sur l'année pris envers l'opinion, l'Union européenne, les marchés et les agences de notation paraît donc très accessible.

Les dépenses publiques ont certes continué à progresser : elles ont augmenté de 1,9 milliard d'euros par rapport au trimestre précédent, «tirées par les dépenses de fonctionnement, et dans une moindre mesure par les prestations sociales». Mais la hausse reste contenue, notamment parce que le gouvernement a, par précaution, gelé ou annulé près de 17 milliards d'euros de crédits depuis l'adoption du budget. Surtout, les re-

cettes publiques se sont accrues davantage encore (+ 2,2 milliards d'euros), sous l'effet surtout de la hausse des cotisations sociales. Si bien qu'au total le déficit n'a pas dépassé 80 milliards d'euros sur les six premiers mois de l'année, contre 87 milliards le semestre précédent.

«NOUVEAU DÉRAPAGE»

Poursuivre et amplifier cette baisse risque de se révéler bien plus ardu. Dans le plan de redressement pluriannuel des finances publiques validé par l'Union européenne, 2026 est présentée comme l'année critique, celle de l'effort maximal. Le déficit doit être ramené à 4,6 %, soit une diminution de 0,8 point de PIB, deux fois plus qu'en 2025.

Or, si la nécessité de réduire le déficit fait l'objet d'un relatif consensus, l'ampleur exacte de l'ajustement, son tempo et la façon d'y parvenir se trouvent au cœur même de la crise politique actuelle. Résultat : peu d'économistes et d'investisseurs croient possible de tenir l'objectif officiel. Que le gouvernement tombe ou non le 8 septembre, que l'Assemblée nationale soit dissoute ou non, «la trajectoire semble conduire à un nouveau dérapage budgétaire et à une pression accrue sur la notation de la France», juge par exemple Thomas Gabbey, gérant chez Schroders, dans une note publiée le 28 août.

L'interrogation immédiate porte sur le budget pour 2026. Si François Bayrou n'obtient pas la confiance des députés le 8 septembre, une hypothèse chaque jour plus crédible, ce texte décisif pourra-t-il suivre son cours normal ? Rien de moins sûr. Le calendrier est serré. Le projet de loi de finances doit être transmis à la fin septembre au Con-



LE SCÉNARIO DE LA «LOI SPÉCIALE» DE 2024 POURRAIT SE RÉPÉTER CES PROCHAINS MOIS, L'EXPÉRIENCE AYANT PRÔVÉ QU'ELLE PERMETTAIT À L'ÉTAT DE TENIR

seil d'Etat pour une validation juridique, et au Haut Conseil des finances publiques pour un avis technique. Puis il doit être déposé au Parlement au plus tard le premier mardi d'octobre, soit cette année le 7 octobre. Selon la Constitution, les élus ont alors soixante-dix jours pour examiner le texte, qui doit être promulgué avant la fin décembre, pour entrer en application au 1^{er} janvier.

Jeudi, Eric Lombard s'est voulu rassurant. Devant le patronat réuni à Paris pour son rendez-vous de rentrée, le ministre de l'économie a affirmé que le projet était «quasi-mûr», et s'est dit «convaincu qu'on aura dans les délais un budget pour 2026». «Je ne crois pas à la crise financière» qui pourrait naître d'une absence de budget, a-t-il ajouté.

Les professionnels se montrent beaucoup plus dubitatifs. C'est que le sablier se vide à

grande vitesse. Pour tenir le calendrier, il faudrait qu'Emmanuel Macron nomme très vite un nouveau premier ministre, que celui-ci constitue tout aussi rapidement un gouvernement, qu'une nouvelle version du budget soit préparée en urgence, et qu'elle soit adoptée sans trop d'encombre par le Parlement avant la fin décembre. Une succession de quatre hypothèses favorables peu plausible à ce stade. Les experts de la banque Natixis estiment les chances qu'un budget soit adopté dans les délais légaux à 20-25 % si un nouveau gouvernement est formé, et à 0 % si des élections anticipées ont lieu.

L'exécutif peut bénéficier d'un peu de souffle, le dernier budget l'a montré. Michel Barnier ayant été nommé à Matignon le 5 septembre, le Haut Conseil des finances publiques a comprimé ses délais de travail,

Le patronat dévoile son plan pour créer un «sursaut de croissance»

Moins d'agents publics, moins d'impôts et plus d'heures supplémentaires : le «Front économique» propose des mesures peu consensuelles

Ramener la taille du gouvernement de 35 à 23 ministres, supprimer 20 000 communes et autres collectivités locales, réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires, alléger les impôts, faciliter les heures supplémentaires, créer une bourse des données comme il en existe pour les actions... Pour leur première sortie publique, les patrons et les économistes réunis dans le Front économique n'ont pas voulu d'un consensus mou. Leur document, dévoilé vendredi 29 août, comporte une série de mesures chocs, de nature, selon eux, à enrayer le déclin de la France, mais dont l'adoption paraît à ce stade politiquement peu réaliste.

Le projet a été lancé en octobre 2024. En plein maelström politico-budgétaire, le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Patrick Martin, et l'économiste Philippe Aghion déclinent de relancer la bataille des idées, dans l'espoir de «rétablir de la rationalité économique dans le

débat public», défendre la politique proentreprises et réveiller un pays jugé bloqué. Pour mettre ainsi à jour son corpus idéologique, le patron des patrons enrôle plus d'une soixantaine de personnes. Des dirigeants comme Angelos Garcia-Poveda (Legrand) ou Ross McInnes (Safran), mais aussi une brochette d'économistes, tels Emmanuel Combe, Julien Damon ou Denis Ferrand. Des hommes, à plus de 80 %. Aucun syndicaliste.

Le document inaugural propose à la fois une analyse détaillée du «statu quo» français et des pistes pour en sortir. Le diagnostic est assez étayé. En vingt ans, le produit intérieur brut (PIB) français par habitant est passé du 12^e au 25^e rang mondial. La France se classe désormais 25^e sur les 27 pays de l'Union européenne [UE] pour son déficit public, son endettement public, et son niveau de prélèvements obligatoires, tout en étant 23^e sur 27 pour le niveau de satisfaction procuré par les services publics», relève le collectif. Autre grande fragilité : un système éducatif peu performant.

POUR RELANCER LA BATAILLE DES IDÉES, LE PRÉSIDENT DU MEDEF A ENROLÉ DES DIRIGEANTS ET DES ÉCONOMISTES

A cela s'ajoute un blocage politique. «Le taux élevé de propriétaires, l'accès relativement bon marché aux services publics (santé, éducation, transports), le taux élevé de retraités ou de fonctionnaires contribuent à entretenir une demande de protection plutôt que de transformation, de rentes plutôt que de risque, jusqu'à former une clientèle politique majoritaire», écrivent les auteurs de ce manifeste. Ainsi, des réformes, même modestes, ou des tentatives de réduction des dépenses publiques rencontrent une résistance.»

Tout n'est pas perdu pour autant, veut croire le Front économique, une appellation combative qui répond au Nouveau Front populaire honni par le Medef. Pour preuve : des dizaines de pays européens, «de la Suède au Portugal, en passant par l'Allemagne et le Danemark», ont déjà profondément transformé leurs modèles économiques et sociaux. La solution préconisée consiste à suivre ces exemples, et à déverrouiller l'économie.

Coups de sabre

Dans leur première feuille de route à la disposition des responsables politiques, le patronat et ses experts jugent avant tout indispensable de susciter un «sursaut de croissance», afin d'«élever durablement notre richesse par habitant». C'est la clé, à leurs yeux. Une vision qui fait un peu l'impassé sur les dégâts provoqués par l'essor du capitalisme, notamment sur le climat et la biodiversité.

Surtout pas de décroissance, donc. Pour relancer la croissance,

le Front économique défend un programme libéral visant à alléger nettement le poids de l'Etat et du secteur public. L'objectif est d'aligner la France sur la moyenne européenne. «En théorie, cela suggère de viser une réduction des dépenses publiques de 8 points de PIB», soit 230 milliards d'euros, de baisser le nombre des collectivités de 2035, ou encore de diminuer le nombre d'agents publics «d'environ 1,5 million». Dans la même logique, le collectif suggère de limiter l'emploi à vie aux fonctionnaires qui exercent des missions régaliennes. De cette manière, «50 % des recrutements, d'ici à 2030, pourraient être effectués en contrat ou sous nouveau statut, contre environ 20 % aujourd'hui».

Ces coups de sabre dans l'administration permettraient sur le papier de rééquilibrer les comptes publics tout en baissant massivement les impôts payés par les entreprises. Ce «choc fiscal» pourrait néanmoins s'accompagner d'une suppression des niches fiscales jugées les moins efficaces.

Pour faciliter la vie des sociétés, le plan comporte aussi une série de mesures sociales fortes. Il propose d'introduire un âge pivot variable pour inciter à travailler au-delà de 64 ans, de rendre les retraites moins généreuses, en particulier les retraites progressives, et d'assouplir le recours aux heures supplémentaires. «Le potentiel de hausse d'heures travaillées par les salariés à temps complet est de l'ordre de 8 %», souligne le texte.

Egalement au programme, l'instauration d'une nouvelle union de libre-échange avec le Marché commun du Sud (Mercosur), qui réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la Bolivie, l'Australie, le Canada, l'Inde, et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui regroupe dix pays, alors même que la France a combattu l'accord passé en décembre 2024 par l'UE avec quatre Etats du Mercosur. Sur ce terrain aussi, il y a peu de chances que le projet patronal se concrétise à court terme. ■

DENIS COSNARD



**Patrick Martin,
président
du Medef, et
François Bayrou,
lors de la
Rencontre des
entrepreneurs
de France, à Paris,
le 28 août.**

CYRIL BITTON/DIVERGENCE
POUR « LE MONDE »

et le Parlement a accepté que le texte lui arrive avec dix jours de retard. Cela n'a pas empêché la chute du gouvernement Baroin. Pour la première fois depuis quarante-cinq ans, la France a ainsi démarré l'année 2025 sans budget. Seule une « loi spéciale » minimaliste a été adoptée, autorisant l'Etat à percevoir les impôts et à payer les fonctionnaires, pour que les services publics ne s'éteignent pas le 31 décembre à minuit. Le vrai budget, lui, n'a été promulgué que le 14 février.

Le scénario pourrait se répéter ces prochains mois, d'autant que l'expérience de l'hiver 2024 a prouvé que la « loi spéciale » permettait à l'Etat de tenir, sans les drames promis par certains.

EXPERTS SCEPTIQUES

Mais au-delà de la date d'adoption du budget de l'Etat et de celui de la Sécurité sociale, c'est bien leur contenu qui suscite le doute. Une Assemblée aussi morcelée qu'aujourd'hui peut-elle valider un plan permettant de réduire fortement le déficit public, quelles qu'en soient les modalités ? Est-il possible de réunir une majorité pour augmenter les recettes ou diminuer les dépenses de 0,8 point de PIB au total en un an, soit environ 25 milliards d'euros ?

Les experts n'y croient guère. Collectivement, ils s'attendent à ce que la France se contente d'un plan éduqué et ne tienne pas ses promesses. Au lieu d'être ramené à 4,6 % du PIB en 2026, le déficit devrait plutôt rester à 4,9 % selon l'agence Moody's, à 5,1 % selon Natixis et S&P, voire à 5,6 % selon Fitch. La défiance envers les discours officiels se lit aussi dans la prime exigée par les investisseurs pour détenir de la dette publique française plutôt qu'allemande. Cet écart de taux d'intérêt était tombé fin juillet à 65 points de base (0,65 %). La perspective d'une chute de François Bayrou l'a porté à 82 points de base le 27 août, son plus haut niveau depuis janvier.

Comme l'écrivent les universitaires Nicolas Delalande et Eric Monnet dans *Une histoire économique et sociale* (Passés/Composés, sous la direction de Pierre-Cyrille Hautcoeur et Catherine Virlouvet, à paraître le 3 septembre), l'Etat « n'a jamais autant dépendu en temps de paix pour soutenir la consommation, absorber les chocs extérieurs, améliorer les marges des entreprises et leurs capacités d'investissement ». Et pourtant, « jamais l'Etat n'a pas paru aussi paralysé et empêché ». ■

DENIS COSNARD

Le RN peine à convaincre le Medef sur une éventuelle dissolution

Jordan Bardella a pu mesurer, à l'université de l'organisation patronale, les doutes et la défiance face à la décision de faire tomber le gouvernement

Le leitmotiv est tellement usé qu'il fait rire jusque dans les rangs du Rassemblement national (RN). « *Le calme des vieilles troupes* ». Comprendre : le don supposé de Marine Le Pen pour encaisser les remous. Depuis le 25 août et l'annonce par François Bayrou d'un vote de confiance, les lepénistes tentent de minimiser les conséquences d'une crise politique qu'ils comparent pourtant bien accélérer. Invité de l'université du Mouvement des entreprises de France (Medef), jeudi 28 août, Jordan Bardella a mesuré les doutes et les défiances suscitées par un dégagement assumé.

Sitôt connue l'échéance du 8 septembre à l'Assemblée nationale, le RN ne s'est pas contenté de sonner la chute du premier ministre, en associant ses voix à celles de la gauche. Ses deux têtes, Marine Le Pen et Jordan Bardella, cherchent à acculer Emmanuel Macron : « *La dissolution ou la démission* ». Dans les deux cas, cela donnerait un « *retour aux urnes* » anticipé susceptible d'alarmer les électeurs sensibles à la stabilité politique du pays, ceux-là mêmes qui font encore défaut au RN – classes supérieures, milieux économiques, retraités.

« Une impasse »
Assis jeudi face aux patrons en compagnie de cinq autres responsables politiques, l'eurodéputé s'est voulu convaincant, ne lésinant pas sur les mots doux. Baisse des dépenses publiques, diminution des impôts de production, dégrassement normatif, « *pas de tabou* » sur les retraites par capitalisation, culte de la croissance : le président du RN n'a oublié aucune

des principales revendications des chefs d'entreprise, mais ces derniers ne l'ont pas pour autant gratifié des applaudissements qu'ils ont concédés à l'écologiste Marine Tondelier. Gabriel Attal et Bruno Retailleau, les deux seuls chefs de parti présents votant « pour » la confiance de François Bayrou, grands défenseurs de la politique de l'offre, se sont partagé les faveurs des entrepreneurs.

Cordon sanitaire maintenu autour de l'extrême droite ou scepticisme sur l'opportunité de renverser l'exécutif ? « *Nous sommes là pour rappeler que l'instabilité vient des autres, des partis autour de la table* », avait pourtant présenté Alexandre Loubet, député (RN) de la Moselle et conseiller spécial de Jordan Bardella, avant la table ronde. Mais la mise en cause répétée des « alliances contre nature » du « front républicain » aux législatives 2024 dans « *l'incertitude et l'instabilité du moment* » actuel n'a pas semblé convaincre le public sur la nécessité de renouveler l'Assemblée nationale. Devant une assistance inquiète de la dégradation financière du pays, le RN a éprouvé des difficultés à défendre la convocation de nouvelles élections – législatives ou présidentielle. Mais pour espérer rallier les sceptiques, encore faut-il que la ligne soit clairement définie au sein même du parti.

Trois jours après la décision de François Bayrou, des voix dissidentes se font entendre parmi les cadres. Réticentes il y a quelques mois à demander la « *démission* » du chef de l'Etat, tout en affirmant l'anticiper et s'y préparer, les deux têtes d'affiche de l'extrême droite la réclament désormais, donc, au même titre qu'une dissolution.

« ON NE CROIT PLUS EN UN TROISIÈME PREMIER MINISTRE, NOMMÉ PAR EMANUEL MACRON ET CAPABLE DE PROPOSER UNE AUTRE POLITIQUE »

ALEXANDRE LOUBET
député RN de Moselle

Pour eux, la sentence semble irrévocable. « *Après deux premiers ministres [Michel Barnier et François Bayrou], on se rend compte qu'il y a une impasse* », pose Alexandre Loubet. « *On ne croit plus en un troisième premier ministre, nommé par Emmanuel Macron et capable de proposer une autre politique* ». ■

« Colère »

Cependant, autour de Marine Le Pen et de Jordan Bardella, certains refusent toujours de solliciter directement une élection présidentielle. « *Nous laissons Emmanuel Macron décider de ce qu'il doit faire* », nuance l'eurodéputé (RN) Philippe Olivier. « *S'il a envie de démissionner, il démissionne ; mais, nous, nous ne poussons pas à la démission du président de la République* ». Ce proche conseiller de Marine Le Pen conteste porter une telle requête, soucieux de « *respecter les institutions* » et de se distinguer de La France insoumise – renvoyant leur souhait d'abréger le mandat d'Emmanuel Macron à un « *romantisme de Che Guevara de supermarché* ». ■

D'autres élus se préparent au maintien de l'Assemblée nationale en l'état. « *Le budget doit être dé-*

posé [au Parlement] d'ici au 7 octobre, ça laisse largement le temps de composer un nouveau gouvernement », tempère Matthieu Renault, député (RN) de la Somme.

Contraint par la décision soudaine de François Bayrou d'engager la responsabilité de son gouvernement, le RN peine à sortir de sa stratégie : contenir une base désireuse de faire tomber les gouvernements, voire Emmanuel Macron, sans s'aliéner les électeurs demandeurs de stabilité qui lui résistent encore. Difficile en l'état de savoir si le « *poison lent* » de la démission diffusé par les troupes du RN depuis plusieurs mois a infusé dans l'opinion. « *Malgré le mécontentement et la colère suscités par Emmanuel Macron, les études qualitatives révèlent jusqu'à maintenant qu'une partie très marginale de la population réclamait spontanément sa démission* », analyse Frédéric Dabi, directeur général de l'institut de sondage Ifop. *Une des raisons évoquées était l'attachement à une vraie campagne présidentielle, longue et non précipitée, susceptible de recréer un imaginaire politique*. ■

La décision de Marine Le Pen d'appeler à de nouvelles élections doit être lue à l'aune de sa situation personnelle et judiciaire. Condamnée, le 31 mars, à cinq ans d'inéligibilité avec exécution provisoire, la députée du Pas-de-Calais, qui a fait appel, veut mettre au défi le Conseil constitutionnel d'appliquer la peine. L'élu a déjà annoncé qu'en cas de dissolution, elle présenterait sa candidature. Sans se plier d'elle-même au jugement, cette « *bombe nucléaire sortie par [un] système* » qu'elle compte faire tomber, sans délai. ■

CORENTIN LESLEUR

« Inquiétude » chez les chefs d'entreprise

Devant l'université du Medef, jeudi, le premier ministre, François Bayrou, a tenté de rassurer

Les patrons sont inquiets et François Bayrou ne les a pas vraiment rassurés. Trois jours après avoir annoncé qu'il solliciterait, le 8 septembre, un vote de confiance de l'Assemblée nationale, le premier ministre s'exprimait à l'université du Medef, à Roland-Garros, à Paris, jeudi 28 août.

« *Il y a de l'inquiétude et de la crispation chez les chefs d'entreprise* », a rappelé Patrick Martin face à la presse, jeudi. Le président du Medef s'est dit « *en partie rassuré quand François Bayrou a répété que rien ne sera fait, en tout cas sous sa gouverne, qui pourra porter atteinte à la compétitivité et à la croissance* ». Mais le patronat ne goûte guère l'instabilité politique qui provoquée par la décision du locataire de Matignon. « *On a le talent singulier dans notre pays de surajouter des difficultés à d'autres* », juge Patrick Martin.

Les dirigeants d'entreprise partagent en tout cas l'analyse de la situation et les solutions qu'il propose pour réaliser 44 milliards d'euros d'économie en 2026. Comme pour l'exécutif, toute hausse d'impôts ou réduction des exonérations de cotisations reste, pour eux, totalement inenvisageable. « *Face à la compétition entre les pays, il faut que les uns et les autres se déparent d'approches*

idéologiques, soient pragmatiques et extrêmement précautionneux, y compris sur la question des hauts patrimoines », a martelé le président du Medef.

« *Nos entreprises sont déjà les plus imposées au monde, donc il est impossible de faire plus, il n'y a pas d'autres choix que d'accepter ce budget* », résume un patron dans l'industrie. Interrogé sur la capacité du gouvernement à convaincre les Français, Patrick Martin « *ne désespère pas de l'acceptation par l'opinion publique d'un certain nombre de mesures désormais incontournables* ». Des mots qui résonnent avec la stratégie de François Bayrou, selon qui le choix se résume « *au chaos ou à la responsabilité* », comme il l'a déclaré, mardi, à l'université d'été de la CFDT.

« Il faut changer de pied »

Jeudi, le premier ministre a exposé une énième fois son diagnostic très pessimiste sur la dette qui grève les finances publiques. « *Nous vivons un moment critique de notre histoire nationale* » a-t-il expliqué, estimant que « *chaque entreprise, comme chaque famille, se trouve menacée par la dérive de nos comptes publics* ». Un constat qui a motivé son choix en faveur d'un vote de confiance à l'Assemblée nationale sur cette question.

« *Et je suis certain que tout peut bouger dans les onze jours qui viennent, à condition qu'on s'engage, à condition qu'on n'ait peur de rien* », a-t-il déclaré à l'issue de son intervention au Medef.

A la recherche d'une majorité

introuvable sur ce scrutin décisif pour la poursuite de son bail à Matignon, François Bayrou n'a pas voulu réveiller les réticences du patronat sur une hausse de la fiscalité alors que les socialistes réclament un accroissement des recettes. Le premier ministre a toutefois réitéré sa promesse, celle de créer avec les parlementaires une contribution des « *plus aisés dans la société* », mais « *elle ne devra pas toucher l'outil de travail* ». Ce dispositif encore flou ne signera pas le retour de l'impôt de solidarité sur la fortune, avait prévenu, quelques heures auparavant, le ministre de l'économie, Eric Lombard, promettant de « *protéger les entreprises* [car] ce sont elles qui créent les richesses et l'emploi».

Mais les engagements du gouvernement, tout comme sa proposition de budget, risquent de voler en éclats le 8 septembre. Après cette date, nul ne sait quel projet de loi de finances pour 2026 pourra être adopté d'ici au 31 décembre. Pour le patronat, cette situation pleine d'incertitudes repose également sur les déci-

sions des formations politiques représentées au Parlement. « *Il appartient au premier ministre, et à d'autres forces politiques qui seront déterminantes le 8 septembre, de nous rassurer encore* », a précisé Patrick Martin.

Lors d'une table ronde aux airs de débat de campagne présidentielle, réunissant Manuel Bompard (La France insoumise), Fabien Roussel (Parti communiste), Marine Tondelier (Les Ecologistes), Gabriel Attal (Renouveau), Bruno Retailleau (Les Républicains) et Jordan Bardella (Rassemblement national, RN), les patrons ont assisté aux prémisses de l'après-Bayrou.

Alors que le RN et la gauche exigent le départ de François Bayrou, les soutiens du chef du gouvernement préfèrent temporairement, au nom de la stabilité, tout en exprimant leurs divergences. « *On est arrivé au bout d'un système : il faut changer de pied, mais ce sera pour 2027. (...) Demain, il faudra une rupture encore plus franche* », a estimé le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau. Ce dernier, plusieurs fois nettement applaudi par l'assistance, a notamment pris ses distances avec la suppression de deux jours fériés proposée par Matignon. ■

MARIAMA DARAME
ET THIBAUD MÉTAIS

Les socialistes préparent l'après-Bayrou

A l'occasion de son université d'été à Blois, le PS prépare un contre-budget

Avec les temps durs et les défaites, les socialistes avaient perdu l'habitude d'être au centre de l'attention. Les années passées, la rentrée politique du Parti socialiste (PS), organisée à Blois depuis 2020, passait sans bruit. Cette fois-ci, François Bayrou a changé la donne socialiste, bien malgré lui.

La décision du premier ministre d'engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale, le 8 septembre, avec peu d'espoir de le sauver, a visiblement revigoré le parti d'Olivier Faure, qui organise ses universités d'été dans la ville royale du jeudi 28 août au dimanche 31 août.

Ces derniers jours, les socialistes ont balayé d'un revers de main les appels répétés du locataire de Matignon et de plusieurs membres de l'exécutif à faire preuve de « responsabilité » en ne précipitant pas la chute du gouvernement. Mardi 26 août dans la soirée, lors d'un bureau national, les dirigeants du PS ont unanimement approuvé la décision de voter contre la confiance, le 8 septembre. L'invitation faite par François Bayrou aux chefs de parti à venir négocier à Matignon, lundi 1^{er} septembre a, elle, été vécue comme « une provocation », selon les mots de plusieurs témoins socialistes.

« Il n'y aura ni confiance ni négociations », affirme le président du conseil national du PS, Luc Broussy, un proche d'Olivier Faure. « François Bayrou et [le président de la République] Emmanuel Macron sont dans le déni le plus com-

C'est sur les hauts patrimoines que le gros de la pression fiscale sera mis avec la « taxe Zucman »

mais cherché à donner des suites à l'accord, pourquoi rien n'avait été fait, pourquoi il n'avait pas traité les socialistes, voire les avait maltraité, raconte-t-il. Et il m'a refait la chanson de "l'heure grave", de "la responsabilité devant la dette", etc.»

Alors, les socialistes ont décidé de tourner la page Bayrou une bonne fois pour toutes. Opposés à une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale – de peur que de nouvelles législatives ne soient favorables au Rassemblement national – et à une présidentielle anticipée, souhaitée par La France insoumise, ils préfèrent plancher sur le jour d'après la chute du gouvernement en prenant à témoin le président de la République.

« Nous considérons, nous aussi, que la situation financière est préoccupante et nous ne nous dépassions pas de l'idée qu'il faut assainir nos finances publiques, explique le chef de file des députés PS, Boris Vallaud (Landes). Le plan du premier ministre ajoutait de la crise à la crise. Nous allons contrarier ce cycle en rétablissant de la justice fiscale et en consolidant nos finances,

la cohésion sociale du pays et l'état de nos services publics.»

A Blois, le PS a chamboulé son programme pour mettre la lumière sur son « contre-budget » aux faux airs de programme gouvernemental. « C'est une proposition de ce que pourrait être le budget d'un gouvernement de gauche s'il était appelé à diriger », résume le député de l'Eure Philippe Brun, au cœur de l'équipe de parlementaires socialistes rassemblés par MM. Vallaud et Kanner depuis plusieurs semaines.

Les députés PS proposent de rebattre drastiquement le plan de 44 milliards d'euros voulu par M. Bayrou, et envisagent plutôt une trajectoire d'économies allégée à 23 milliards d'euros, partagées presque équitablement entre dépenses et recettes. Exit, sans surprise, la suppression des deux jours fériés mais aussi l'effort de quelque 5 milliards d'euros demandés aux collectivités locales. Reprenant le mot d'ordre de « justice fiscale », c'est sur les hauts patrimoines que le gros de la pression fiscale sera mis avec la fameuse « taxe Zucman » au cœur de ce projet. Côté dépenses, les socialistes envisagent de remanier plusieurs niches fiscales sur les entreprises, notamment sur l'apprentissage ou le crédit impôt recherche.

« Des pistes de travail encore en discussion », insistent les parlementaires chargés du dossier, qui seront soumis à consultation des élus locaux avant d'être présenté au grand public, samedi 30 sep-

tembre, à Blois. A cette trajectoire d'économies, les socialistes adossent un « plan de relance » chiffré à près de 15 milliards d'euros avec un soutien à « l'investissement productif et écologique » dans le logement et les transports tout particulièrement.

Reste la grande inconnue de l'après-8 septembre et de ce contre-budget socialiste : qui pour l'appliquer ? Autrement dit, quel premier ministre ? Les socialistes croient peu à l'hypothèse d'un des leurs à Matignon, mais laissent malgré tout ce plan sur la table du successeur de M. Bayrou. « Ce projet que nous présenterons devra être discuté et négocié avec le futur gouvernement, pour trouver un accord de non-censure inversé cette fois-ci, à notre égard », considère le maire PS de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol.

Mercredi 27 août dans la soirée, le premier secrétaire, M. Faure, réunissait quelques lieutenants à dîner, à Blois. L'occasion de donner les derniers détails de ces universités d'été à haut risque pour le PS. Il refuse qu'elles soient le théâtre de nouvelles divisions socialistes. La veille, lors du bureau national, il prévenait aussi ses adversaires internes : « Je ne prends pas le risque de fracturer l'union de la gauche qu'on reconstitue dans la perspective d'une hypothétique dissolution ou en parlant maintenant d'un gouvernement d'union républicaine. » Des débats remis à plus tard. Priorité est donnée à l'atterrissement de ce contre-budget. ■

OLIVIER PÉROU

JUSTICE La contrôleuse générale préconise de fermer la prison pour mineurs de Marseille

La contrôleuse générale des lieux de privation de liberté préconise « la fermeture, au moins partielle », de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Marseille face au « caractère gravissime » des conditions d'incarcération, dans un avis publié vendredi 29 août. La prison dispose de 59 places pour des garçons âgés de 13 à 18 ans. Lors d'une inspection du 7 au 11 juillet, Dominique Simonnot et cinq autres inspecteurs ont constaté « de nombreux dysfonctionnements entraînant des atteintes graves aux droits des adolescents détenus ». Les murs des cellules « sont partout couverts de graffiti, dont la couleur et la texture évoquent parfois de la matière fécale ou du sang », détaille le rapport. – (AFP)

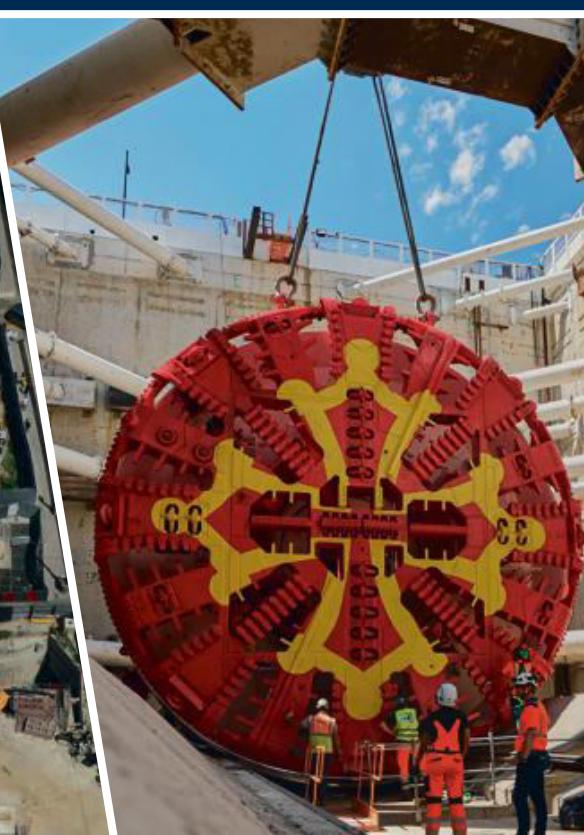
POLITIQUE Les Ecologistes n'accepteront pas l'invitation de Bayrou

Les Ecologistes ont rejeté l'invitation du premier ministre, qui souhaite recevoir les chefs de parti, avant le vote de confiance à l'Assemblée. « Le seul rendez-vous auquel nous participerons est celui qu'il a donné aux parlementaires le 8 septembre, où nous lui refuserons la confiance », écrivent Les Ecologistes, jeudi 28 août, dans un communiqué de la secrétaire nationale, Marine Tondelier, et des chefs de groupe à l'Assemblée, Cyrielle Châtelaïn, et au Sénat, Guillaume Gontard. – (AFP)

À TOULOUSE, Tisséo construit un métro



La dimension exceptionnelle du projet toulousain, installé durablement en ville, ouvre une opportunité unique pour échanger et réfléchir avec les acteurs qui décident, financer et réalisent les transformations urbaines.



« PEUT-ON FAIRE AIMER LES GRANDS TRAVAUX ? »

Une émission proposée par Le Monde et Tisséo Diffusion à partir du 29 août à 12h00

Le Monde

Rachida Dati investie par LR pour les municipales à Paris

La ministre de la culture a retiré sa candidature à la législative partielle qui devait l'opposer à Michel Barnier à la fin de septembre

Après un mois d'août en surtension, la fédération Les Républicains (LR) de Paris a retrouvé un semblant d'apaisement. Jeudi 28 août, à l'issue d'une commission d'investiture, la droite parisienne a réussi à trouver les conditions de la paix entre Rachida Dati et Michel Barnier, engagés dans un bras de fer autour de l'élection législative partielle de la 2^e circonscription, prévue pour les 21 et 28 septembre.

A la veille du jour limite de dépôt des candidatures pour ce scrutin, la ministre de la culture et maire du 7^e arrondissement de la capitale a levé sa menace de se présenter en dissidence contre l'ancien premier ministre, formellement investi, fin juillet, par LR. Celle qui rêve de s'asseoir dans le fauteuil de maire de Paris depuis des années a obtenu ce qu'elle désirait dès le début : l'investiture claire et nette de sa famille politique pour les élections municipales de mars 2026.

« C'est un soulagement », s'est réjouie Agnès Evren, présidente de la fédération LR de Paris. « Ce n'était pas gagné d'avance, mais le bon sens l'a finalement emporté, nous l'avons investie à l'unanimité. C'est un accord gagnant-gagnant pour tout le monde », a-t-elle salué, espérant avoir relégué aux oubliettes les « divisions stériles » de sa famille politique.

De son côté, Rachida Dati a notamment rappelé, dans un long discours, son histoire politique parisienne : maire du 7^e depuis 2008, candidate en 2020 face à Anne Hidalgo (Parti socialiste), défaite certes, mais « seule maire [d'arrondissement] élue au premier tour », incarnant depuis « une opposition crédible et de conquête » face à la majorité de gauche.

Surtout, la ministre de la culture a insisté sur la nécessité d'un « rassemblement », alors que les relations avec sa famille politique ont été houleuses ces derniers temps. Exclue de LR pour avoir rejoint le gouvernement de Gabriel Attal, en janvier 2024, elle avait également provoqué l'explosion de la droite en trois groupes au Conseil de Paris, puis avait repris sa carte au parti, au printemps 2025, pour voter pour Laurent Wauquiez à la présidence du mouvement – battu par Bruno Retailleau –, avant de s'engager vigoureusement en faveur de la réforme du mode de scrutin des municipales, contre l'avis de la plupart des barons LR de la capitale.

« Droite dure »

La candidature inattendue de Michel Barnier pour récupérer le siège laissé vacant par le député macroniste Jean Laussucq, invalidé par le Conseil constitutionnel, et le soutien quasi immédiat affiché par Bruno Retailleau, à la mi-juillet, à l'ancien premier ministre avait achevé de convaincre Rachida Dati que le poison de la division risquait de s'installer dans sa campagne pour les élections municipales. D'où son « chantage », selon le mot d'un élue parisien, afin de faire plier la fédération et la forcer à se ranger derrière elle dans la course à l'Hôtel de ville de Paris.

« J'ai, à mes côtés, des élus de terrain engagés avec moi depuis 2020 et qui se battent avec constance et tenacité à mes côtés. Cette équipe reste ouverte à ceux qui veulent nous rejoindre, loyalement et durablement », a-t-elle assuré jeudi soir. Le sénateur et conseiller de Paris Francis Szpiner, seul autre élue LR

ayant exprimé le désir d'être candidat pour la mairie, en a pris bonne note, mais attend de voir. « J'ai retiré ma candidature dans un souci de rassemblement. Encore faut-il que Mme Dati démontre qu'elle souhaite vraiment rassembler les forces d'opposition à Paris », a-t-il prévenu à l'issue de la réunion. Quant à Pierre-Yves Bournazel, ex-LR et ancien soutien de Rachida Dati, il est désormais investi par Horizons, le parti d'Edouard Philippe ; il s'est contenté d'acter qu'elle « sera bien la candidate de la droite dure ». Il reste à savoir ce que choisira de faire le parti Renaissance, dont le numéro un à Paris, le député Sylvain Maillard, était l'auteur de la proposition de loi de réforme du scrutin municipal, dite « Paris-Lyon-Marseille », et, à ce titre, en accord avec Rachida Dati. Le mouvement, qui tenait également une commission d'investiture, jeudi soir, n'a pas réussi à se mettre d'accord sur une position pour la législative partielle et devait remettre le débat sur la table vendredi.

Enfin, à gauche, le retrait de Rachida Dati ne fait pas les affaires de la socialiste Frédérique Bredin, qui voit s'évaporer son espoir de ravir cette circonscription historiquement ancrée à droite en comptant sur les divisions au sein de cette dernière. Mercredi, alors que les rumeurs d'accord bruissaient, la candidate unique de la gauche avait déploré que la « machine LR » ait « écrasé » la ministre de la culture : « Je ne partage évidemment pas les idées de Rachida Dati, mais je suis surprise qu'une femme aussi combative soit écartée par des manœuvres de parti », a-t-elle écrit, sur X. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Les enseignants entre « lassitude » et « résignation »

S'ils disent aimer leur métier, les professeurs fustigent le manque de moyens et les réformes incessantes

TÉMOIGNAGES

En pénétrant dans la salle des professeurs de son lycée, vendredi 29 août, Mathilde effectuera sa vingt-troisième rentrée. Elle a beau être rodée à ce rituel, elle l'aborde chaque année avec une «anxiété» qui la prend dès le début du mois d'août. Mais l'apprehension n'est plus la même qu'à ses débuts, en 2003. «J'étais dans l'Essonne à l'époque, c'était difficile, et c'est la gestion de classe qui me faisait peur», se remémore cette enseignante d'histoire-géographie en Bretagne, qui souhaite rester anonyme, comme tous les professeurs cités par leur prénom.

Désormais, son angoisse tient à la certitude que son année ne se déroulera pas sans le sentiment récurrent d'être «accablée». Accablée par la charge de travail, qui s'est «nettement alourdie» pour cette professeure qui fait cours à des classes de 35 élèves et «cour[t] en permanence après le temps» depuis la réforme qui a refondé le lycée en 2019. Accablée, aussi, par la «succession des décisions politiques» qui ont engendré une «instabilité permanente» dans son travail, et par son «absence de confiance en un avenir serein pour l'éducation nationale». A tel point que, comme elle l'évoque régulièrement avec ses collègues, et bien qu'elle «adore [son] métier», elle ne croit désormais plus «être capable d'être prof toute [sa] vie».

Les récits comme le sien sont nombreux. Les uns évoquent une «fatigue», les autres une «lassitude», d'autres encore parlent de «résignation», ou bien de «désarroi». Autant de sentiments évocateurs d'un même mal-être latent, dont plusieurs enquêtes, syndicales mais aussi ministérielles, montrent qu'il prend de l'ampleur dans la profession. Le SNES-FSU, premier syndicat du secondaire, a tiré la sonnette d'alarme, en juin, après avoir réalisé un sondage auprès de 10 000 enseignants, dont 86% se disaient «déabusés» et les deux tiers déclaraient avoir pensé à démissionner depuis 2023.

L'impression de faire et défaire

Le SE-UNSA aboutit à la même conclusion, parlant d'«écoûrement» du personnel dans son baromètre 2025, auquel ont participé 53 000 agents: presque tous affirment «aimer leur métier», mais plus de la moitié veut en changer à court terme. «Si on peut faire une rentrée scolaire sans ministre, on ne peut pas la faire sans les personnels de l'éducation nationale», a prévenu Elisabeth Allain-Moreno, la secrétaire générale de ce syndicat, en présentant ces résultats mardi 26 août. Le SE-UNSA a déposé une «alerte sociale», par le biais d'un courrier envoyé à la ministre, Elisabeth Borne.

Ce malaise est le fruit de la sédition de multiples difficultés. Les premières, prépondérantes dans toutes les enquêtes menées auprès des enseignants, tiennent aux conditions de travail, aux salaires et au manque de moyens. Marie enseigne l'anglais depuis vingt-quatre ans, aime son métier, auquel elle trouve énormément de sens, et ne compte pas le quitter. Mais, «si j'étais jeune aujourd'hui, je ne deviendrais pas prof», assure-t-elle, caté-

Déclarations des personnels du second degré sur leurs conditions de travail, durant l'année scolaire 2023-2024

«Je suis d'accord avec le fait...»

... d'avoir le temps suffisant



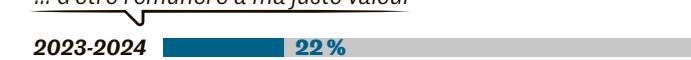
... d'être capable d'exercer le même métier jusqu'à la retraite



... d'avoir des informations claires et suffisantes



... d'être rémunéré à ma juste valeur



«J'ai le sentiment de...»

... faire partie d'une équipe



... ne pas être exploité



... ne pas être dépassé par des changements trop rapides



Infographie Le Monde

gorique. «Avec mon niveau d'études, je me tournerais vers quelque chose de plus confortable psychologiquement et de mieux rémunéré», raconte cette professeure de Seine-et-Marne, qui perçoit 2 800 euros mensuels et «ne peut même pas compter sur un cahier ou un style de la part de l'éducation nationale».

Le sentiment de manque est inhérent à son quotidien. «J'ai l'impression de buter sans cesse sur la question des moyens», résume-t-elle. Depuis le début des années 2000, elle a vu ses classes de collège passer de 25 élèves à 28, 29, parfois 30 élèves, et les difficultés gagner du terrain. Elle a connu l'époque où des enseignants titulaires en surnombre étaient disponibles dans les établissements pour assurer les remplacements. «Maintenant, les locaux sont trop petits, on a plusieurs postes non pourvus à chaque rentrée et personne pour les remplacer, ou alors des contractuels souvent pas formés, on n'a plus d'assistante sociale et pas de psychologue de l'éducation nationale...», énumère-t-elle.

Des réalités que connaît aussi Fabrice Sanchez, enseignant dans l'académie de Créteil depuis quinze ans, et dans lesquelles il a puisé pour son premier roman, à la veine fantastique, pour raconter «la résignation, la colère qui n'arrive pas à se muer en révolte et les trop nombreux combats perdus». «Il n'y a rien de plus surnaturel qu'un lycée aujourd'hui: le toit fuit, les taches de moisissure finissent par former des dessins, des élèves ne donnent plus signe de vie au cours de l'année, les professeurs changent au gré des remplacements...», juge l'auteur de *Grand poisson* (Plon, 384 pages, 21,50 euros). Un titre en forme de métaphore pour l'éducation nationale, «cette institution qui finit par avaler le jeune professeur romain», «cette grande administration qu'on dit impossible à réformer mais qu'on ne cesse de réformer».

Aucun enseignant n'échappe aux changements incessants et à cette impression de faire et défaire au gré des changements ministériels, une tendance encore accélérée durant les deux quinquennats d'Emmanuel Macron. Fait nouveau, les enquêtes montrent le

rôle de ces changements dans la dégradation des conditions de travail du personnel. La réforme du lycée de 2019 a été amendée presque chaque année depuis sa création. Le lycée professionnel a connu deux réformes sur la même période, avec des modifications tous les ans depuis 2023.

Au collège, Natacha, professeure de français, n'a vécu aucune rentrée sans changement depuis ses débuts, en 2022. Après une première année, elle a connu la mise en place de l'heure de «soutien approfondissement» en 6^e, balayée par la création des «groupes de besoins» l'année suivante, lesquels doivent désormais être «adaptés» à la rentrée, tandis que de nouveaux dispositifs doivent être créés pour les 4^e et les 3^e. «Chaque année, je me dis que ça va être moins dur, que je vais pouvoir mieux maîtriser ce que je fais, mais je ne fais que tout recommencer dans un environnement sans cesse mouvant», déplore la jeune femme, d'autant plus déstabilisée qu'elle ne «comprend pas le sens des réformes qui se succèdent». Ces changements, la plupart du temps décidés dans l'urgence avec application immédiate, génèrent une «insécurité permanente» qui nourrit le sentiment, délitère chez ces enseignants, d'être «empêchés de travailler correctement».

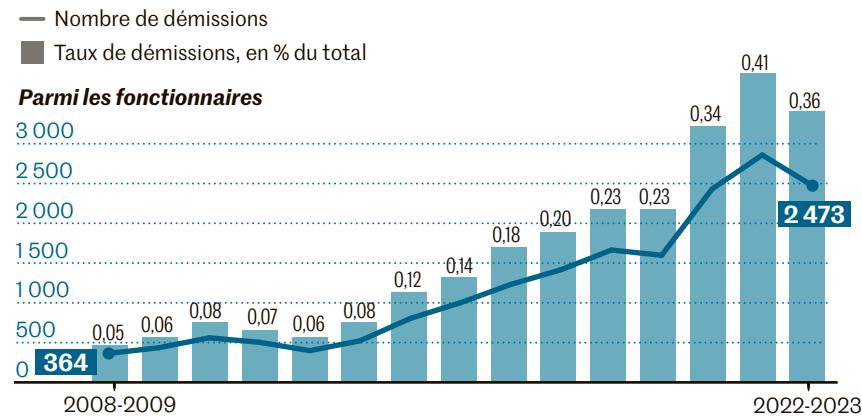
«Mépris»
Dernier exemple en date: les enseignants de lycée ont appris, à la veille de leur rentrée, de nouvelles règles décidées par le ministère sur le contrôle continu pour le baccalauréat et Parcoursup. Les professeurs d'histoire-géographie ont, eux, découvert, par le bouche-à-oreille – la communication officielle n'étant prévue que le 4 septembre –, que leur programme d'enseignement pour le baccalauréat était allégé d'un tiers. Bien que l'aménagement soit bienvenu, son annonce tardive a stupéfié de nombreux professeurs, obligés de revoir au dernier moment l'intégralité de leur progression sur l'année. «C'est d'un mépris total pour le boulot que tout ça demande», fustige Cécile, enseignante en lycée dans le Sud-Ouest. Ce sont des défaillances de management et de gouvernance de l'édu-



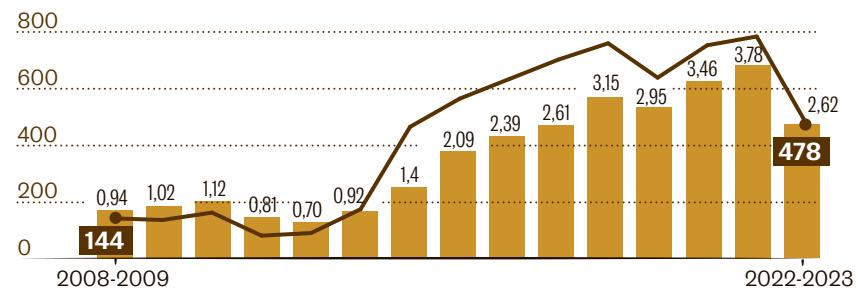
93 %

du personnel du second degré sur l'année scolaire 2023-2024 déclarent se sentir respectés par les élèves (92 % en 2018-2019)

Evolution des départs définitifs volontaires parmi l'ensemble des enseignants du public



Parmi les fonctionnaires



Sources : direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, *Le vécu au travail des personnels du second degré, en 2023-2024*; Panorama statistique des personnels de l'enseignement scolaire 2024

«Le manque de reconnaissance de l'éducation nationale, celui des parents, de la société» ont décidé Erwann, professeur d'EPS, à partir

cation nationale que nous ne pouvons évidemment pas répercuter sur les élèves. Alors on les pallie, on les absorbe depuis des années, mais ça nous démolit.» Face aux difficultés, certains prennent leur distance avec une hiérarchie ministérielle envahissante qui la défiance s'est installée. Directrice d'une école rurale et enseignante en CM1-CM2, Nathalie a longtemps été «le bon petit soldat de l'éducation nationale». «J'arrive mieux à comprendre le sens donné aux réformes», analyse-t-elle. Aujourd'hui, après presque vingt ans, «je suis moins scrupuleuse, j'applique quand je peux appliquer, je prends mes distances avec les injonctions».

A partir de la rentrée 2025, elle doit, par exemple, enseigner de nouveaux programmes en CM1, mais n'a bénéficié d'aucune formation pour les mettre en œuvre. Le travail, pourtant, est colossal: «Pour les connaître, il faut télécharger 15 documents différents et lire plus de 2 000 pages entre les différents guides», s'étrangle-t-elle. Elle n'a pas non plus changé ses manuels, faute de moyens. «On nous avait pourtant promis des manuels financés par l'Etat. Ils ne sont pas venus!»

A ses yeux, une nouvelle marque du «mépris» de l'institution, qui «ne [lui] donne pas les outils pour travailler». Sans compter que le changement de tous les programmes simultanément n'a pas de sens pour cette professionnelle: «Les fractions sont désormais introduites dès le CE1, or mes élèves de CM1 auront eu l'ancienne version des programmes. Je suis hyper disciplinée, mais, là, ce n'est pas possible. Je ne change rien, je

vais donner les mêmes enseignements que l'année dernière.»

D'autres choisissent de marquer leur opposition aux décisions politiques en se désengageant de certaines missions et se concentrent sur leurs élèves. Après plus de dix ans en tant que formatrice pour ses collègues, Françoise Cahen a jeté l'éponge et repris un temps plein de professeur de lettres à la rentrée 2024, face à des élèves, là où elle a encore «la liberté qu'on ne peut lui enlever de mener des projets, d'expérimenter des manières d'enseigner», elle qui considère son métier comme «très créatif».

La politique engagée par Gabriel Attal lors de son passage Rue de Grenelle en 2023, consistant à organiser toute la formation continue en dehors des moments de classe, a eu raison de son investissement. «Je ne me voyais plus cautionner la politique menée alors que les stages se réduisent et que la formation se fait de plus en plus en distanciel et pendant les vacances scolaires», relate cette enseignante du Val-de-Marne, qui a pris cette décision avec amertume.

«Grâce aux élèves»
Si l'immense majorité des enseignants reste en poste, ils sont de moins en moins nombreux à envisager leur avenir au sein de l'éducation nationale. En décembre 2024, un rapport de France Stratégie révélait que plus d'un enseignant sur deux ne se pensait pas en mesure de conserver son travail jusqu'à la retraite, bien plus que la grande majorité des métiers qualifiés. Et, pour un nombre croissant d'enseignants, la démission n'est déjà plus seulement «silencieuse».

Plus encore au regard de son salaire – environ 2 200 euros – et des discours affirmant qu'on n'en finit pas avec une rame. «Je crois que le salaire ne m'aurait pas autant pesé si les conditions de travail n'avaient pas été si dures, estime-t-elle, mais l'impression de tout donner sans qu'on cesse jamais de nous taper dessus a tout rendu insupportable.» Puis elle ajoute, triste: «C'est un mauvais calcul, parce que, si on nous donnait les moyens de bien travailler, je crois qu'on voudrait rester prof jusqu'à 100 ans.» ■

SYLVIE LECHERBONNIER ET ÉLÉA POMMIERS

Tariq Ramadan définitivement condamné pour viol

Le recours formé par l'islamologue contre sa condamnation en août 2024 à Genève, en Suisse, a été rejeté

Dans un arrêt prononcé le 22 juillet et rendu public jeudi 28 août, le Tribunal fédéral suisse a rejeté le recours formé par Tariq Ramadan contre sa condamnation à trois ans de prison, dont un ferme, assortie d'un délai d'épreuve de trois ans, pour viol et contrainte sexuelle, prononcée en août 2024 par la cour d'appel de Genève. Cette première condamnation est donc définitive. Tariq Ramadan a annoncé, par ses avocats, qu'il saisirait la Cour européenne des droits de l'homme.

Les faits remontent à octobre 2008. R.A.D., une résidente suisse romande convertie à l'islam, qui admirait l'islamologue, suivait ses conférences et échangeait avec lui sur les réseaux sociaux, avait accepté sa proposition d'une rencontre à l'Hôtel Mon Repos, à Genève, et l'avait suivi dans sa chambre. Dans une plainte déposée dix ans plus tard, R.A.D. accusait Tariq Ramadan de

l'avoir violée à trois reprises, frappée et insultée. Elle produisait notamment les notes de deux psychiatres consultés dans les jours et les semaines suivant cette nuit à l'hôtel, l'un d'eux attestant qu'elle lui avait décrit des faits de viol. Tariq Ramadan reconnaissait la rencontre, mais affirmait que les accusations de la plaignante étaient motivées à la fois par sa déception d'avoir été éconduite et par un «complot» avec d'autres plaignantes, en France, destiné à la faire chuter.

Après trois jours de débats d'une grande violence devant le tribunal de Genève, l'islamologue avait été acquitté. «Le tribunal n'a pas été en mesure de se forger une intime conviction au-delà du doute insurmontable», relevaient les juges de première instance dans leur décision rendue le 24 mai 2023. Ils avaient écarté ce qui, aux yeux du procureur, constituait «le centre de gravité» du dossier sur la crédibilité des accu-

sations de la plaignante, à savoir les notes des deux psychiatres, et considéraient que la version de la nuit décrite par R.A.D. n'était «pas plus crédible» que celle de l'islamologue. En conséquence de leur verdict d'acquittement, ils avaient condamné l'Etat de Genève à verser à 151 000 francs suisses (155 000 euros) à Tariq Ramadan pour ses frais de défense.

«Arbitraire»

Changement de pied, un an plus tard, en appel. La cour avait cette fois suivi les réquisitions de condamnation du procureur, en considérant, contrairement aux premiers juges, que «plusieurs témoignages, certificats, notes médicales et avis d'experts privés concordaient avec les faits dénoncés par la plaignante» et que ceux-ci avaient emporté leur conviction quant à la culpabilité de l'islamologue sur l'un des trois viols qui lui étaient reprochés et sur la contrainte sexuelle.

Le préicateur doit encore répondre d'autres accusations de viols lancées contre lui

Dans le recours déposé devant le Tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire suisse, Tariq Ramadan évoquait plusieurs griefs. Il se plaignait notamment de ne pas avoir été suffisamment auditionné lors de l'audience d'appel, en affirmant que son interrogatoire «avait duré trois fois moins de temps que celui de la plaignante» et dénonçait «l'arbitraire dans l'appréciation des preuves». Tous sont rejetés.

Tariq Ramadan est condamné à verser 3000 francs suisses au ti-

tre des frais de justice et la même somme à la principale avocate de la plaignante. Dans un communiqué adressé à l'Agence France-Presse, les trois conseils de R.A.D., Véronique Fontana, François Zimmeray et Robert Assaël, saluent une décision qui marque «la fin d'une longue éprouve et d'un long combat judiciaire» tant pour leur cliente que pour eux-mêmes.

Tariq Ramadan, 63 ans, doit encore répondre d'autres accusations de viols lancées contre lui dans la foulée de la vague #MeToo. Ouverte en 2017, la procédure a connu plusieurs rebondissements. Accusé par quatre femmes, l'islamologue a d'abord nié toute relation sexuelle avec elles, avant d'affirmer que ces rapports étaient consentis. En juillet 2023, deux juges d'instruction l'ont renvoyé pour les viols de ces quatre plaignantes. A la suite de l'appel de cette ordonnance formé par les avocats de Tariq Ramadan, un revirement spectaculaire est inter-

venu en mars 2024, le parquet général de la cour d'appel de Paris préconisant l'abandon des poursuites pour les faits dénoncés par trois des quatre plaignantes. Le parquet contestait notamment l'argument des juges d'instruction selon lequel le préicateur avait exercé une «emprise» sur elles. Il considérait en revanche que, pour la quatrième plaignante, le viol aggravé par violence était suffisamment caractérisé.

Dans une décision rendue en juin 2024, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a finalement décidé de renvoyer le préicateur pour les viols dénoncés par trois femmes, qui auraient été commis entre 2009 et 2016. Un non-lieu a été prononcé pour les accusations portées par la quatrième plaignante. Le procès de Tariq Ramadan devant la cour criminelle départementale de Paris devrait se tenir en mars 2026. ■

PASCAL ROBERT-DIARD

Le FESTIVAL DU Monde

DES NOUVEAUX MONDES N

-26 ANS 5 EUROS

DES NOUVEAUX MONDES N

AND JULIA DUCOURNAU THOMAS JOLLY MANON GARCIA NICOLAS

EUGÉNIE BÉZIAT GRINGE JULIA CAGÉ OLIVIER RO

18-19-20-21 SEPT

RÉSERVATIONS SUR FESTIVAL.LEMONDE.FR

Spotify

Axa

leboncoin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADENE

VINS DE BORDEAUX

PARIS DESIGN WEEK

REMI DUPRE

Platini et Blatter relaxés «au bénéfice du doute»

Le ministère public suisse a annoncé, jeudi, qu'il «renonce» à déposer un dernier recours contre les ex-présidents de l'UEFA et de la FIFA

Dix ans après son commencement, l'affaire pénale Platini-Blatter est terminée en Suisse. Le ministère public de la Confédération annonce, jeudi 28 août, qu'il «renonce» à déposer un ultime recours devant le Tribunal fédéral de Lausanne après la confirmation en appel, le 25 mars, de la relaxe de l'ancien président (2007-2015) de l'Union des associations européennes de football (UEFA) Michel Platini, et de son homologue suisse (1998-2015) de la Fédération internationale de football (FIFA) Sepp Blatter pour «escroquerie, gestion déloyale, abus de confiance et faux dans les titres». Le ministère public «clôt» ainsi «un autre chapitre» parmi la vingtaine de procédures pénales en lien avec la FIFA lancées depuis 2015.

«Je suis bien content que cela soit enfin fini», réagit, auprès du Monde, M. Blatter. «Après deux acquittements et le retrait du ministère public, cette procédure pénale a définitivement échoué. M. Platini est acquitté définitivement et entièrement réhabilité sur le plan pénal», déclare Dominic Nellen, l'avocat du Français. Comme la juridiction de première instance, la cour d'appel extraordinaire de Muttenz a relaxé les prévenus «conformément à la règle de preuve in dubio pro reo» (le doute bénéficie à l'accusé). Dans son jugement motivé, la cour a estimé que l'accusation n'a pu prouver ses soupçons. «Aucun argument nouveau et convaincant n'a été présenté en appel pour étayer les accusations», estime la Cour.

Chroniquée depuis dix ans par *Le Monde*, cette affaire, semblable à une interminable partie de Cluedo, charrie encore son lot de questions irrésolues. Selon des documents judiciaires consultés par *Le Monde*, un ex-directeur de la Fédération internationale a confirmé que, en 2015, «la direction de la FIFA de l'époque ne voulait pas de M. Platini» et qu'il y avait «une stratégie» en œuvre au sein du «cercle interne» de l'état-major de la FIFA pour «empêcher» le Français de succéder à M. Blatter. «Au sein de la direction restreinte [de la FIFA], il y avait des personnes qui avaient peur pour leur emploi et des ambitions pour la présidence», notait ce témoin, en indiquant qu'«on collectionnait» des «histoires» pour «abattre» le Français, le paiement fait à M. Platini en 2011 étant un «secret de polichinelle», au cœur des discussions dans les couloirs de la FIFA.

Ce témoin a raconté avoir évoqué la potentielle arrivée de M. Platini à la tête de la FIFA avec celui qui était alors le secrétaire général de l'instance, Jérôme Valcke, après la démission de M. Blatter, en juin 2015. Il a déclaré que M. Valcke «a simplement souri et a dit que l'on disposait de suffisamment de matériel pour empêcher cela».

Ce dossier n'est pas définitivement terminé en Suisse puisque la FIFA réclame à MM. Platini et Blatter, depuis 2019, devant un tribunal civil de Lausanne, le remboursement de ces 2 millions de francs suisses. ■

RÉMI DUPRÉ



A gauche,
un bar-restaurant,
à Sainte-Croix-du-
Verdon (Alpes-de-
Haute-Provence).
A droite,
la famille Manson,
au camping
Liberté Verdon,
à Artignosc-
sur-Verdon (Var),
mardi 26 août.

PHOTOS ANNE MOCÁÉR
POUR « LE MONDE »

Tourisme : en France, l'été des budgets serrés

Après trois années d'inflation, les vacanciers français se montrent plus vigilants sur leurs dépenses

SAINTE-CROIX-DU-VERDON
(ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE) -
envoyée spéciale

Un superbe lac aux eaux turquoises, des ruelles médiévales, les Alpes provençales en arrière-plan : à quelques kilomètres des gorges du Verdon, le village de Sainte-Croix-du-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence) attire chaque été des milliers de vacanciers. Mais, cette année, la frénésie habituelle a cédé la place à une ambiance plus calme. En cette fin d'août, la plage est clairsemée, les places de parking se trouvent aisément. « Cet été, dans les communes autour du lac, la fréquentation a chuté d'environ 20 %, et les touristes qui viennent dépensent moins. Les chiffres d'affaires ont baissé jusqu'à 30 % », note Bruno Bourjac, maire (sans étiquette, divers droite) de Sainte-Croix-du-Verdon, une commune qui vit surtout du tourisme. Lui y voit un problème de pouvoir d'achat, qui s'accentue depuis trois ans : « On est une destination avec une clientèle de familles, avec peu d'offres haut de gamme. Donc on souffre, d'autant qu'on est concurrencés par des destinations pas chères – le Maroc, la Croatie. »

Le long des berges ensoleillées, les catamarans, les kayaks et les paddles attendent les clients – par rapport à 2024, les stages de voile et les locations sont en recul de 20 %, explique, dans sa guérison, Thierry Louyat, responsable de la base nautique de l'Association voile et nautisme. « Le nautisme n'est pas une priorité quand on a un budget contraint. Ici, les gens peuvent aussi faire de la randonnée, cela ne coûte rien », remarque-t-il. A côté, le snack de la plage, qui vend des paninis et des crêpes à des prix abordables, n'a pas fait une mauvaise saison. Il faut dire que son concurrent a fermé cette année. « Mais, par rapport à 2024, le ticket moyen est plus faible », observe la patronne,

« Les restaurants basiques avec des menus enfant à 15 euros, c'est trop cher »

ANNE-LAURE MANSON
préparatrice en pharmacie

Pascale (qui n'a pas souhaité donner son nom de famille).

L'été 2025 annonce-t-il un tournant dans l'économie touristique française ? Comme le montrent les premières données de Flux Vision d'Orange, qui analyse les réseaux de téléphonie mobile, les déplacements des Français se sont globalement maintenus, avec quelques variations régionales – la moitié nord a bénéficié d'une meilleure météo qu'en 2024. Il faut dire que le tourisme tricolore est porté par la puissance et l'inertie de l'hébergement « non marchand » : les séjours en famille, chez des amis ou dans des résidences secondaires comptent pour plus de la moitié des nuitées des vacanciers. Aussi, en cette période de tensions sur le pouvoir d'achat, consécutive à trois années d'inflation, c'est la baisse des dépenses sur les lieux de vacances, et les nouveaux arbitrages, qui donnent le ton.

Les premières victimes de ce climat sont les restaurants. « Même dans des zones hypertouristiques, les clients viennent moins. Et, quand ils sont là, ils font super attention à la dépense », résume Franck Troutet, délégué général du Groupeement des hôtelleries & restaurations de France (GHR). L'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie et le GHR, les deux principales organisations patronales du secteur de la restauration, ont annoncé des pertes de chiffres d'affaires de l'ordre de 15 à 20 % par rapport à l'été 2024. Il faut dire que la restauration est la dépense la plus facile à éliminer

lorsque l'on a payé l'hébergement et les transports. Et que les prix à la carte se sont envolés : + 22 % en l'espace de trois ans, selon les estimations du cabinet Food Service Vision. « En revanche, la restauration rapide progresse, ainsi que tout ce qui est crêpes, gaufres, cookies : un ticket moyen à moins de 10 euros », affirme François Blouin, directeur de cette structure.

Des comportements inédits

« Cet été, on a réduit les restaurants pour privilégier les activités pour les enfants : on va faire du pédalo et du bateau électrique. D'autant que je peux avoir une aide de mon comité d'entreprise », explique l'avignonnaise Anne-Laure Manson, 38 ans, venue pour trois jours en mobil-home dans un camping proche du Verdon. « Les restaurants avec des menus enfant à 15 euros, c'est trop cher. On préfère mettre l'argent ailleurs », poursuit cette préparatrice en pharmacie, partie avec son mari et leurs deux enfants.

A Nice, le restaurateur Christophe Souques a décidé de fermer, le midi, deux de ses établissements, situés en plein centre et proches des plages, car la clientèle n'était pas au rendez-vous. « Ce sont les supérettes et les boulangeries qui récupèrent les vacanciers à l'heure du déjeuner », observe-t-il. Un changement qui est aussi culturel. « Les vacanciers qui ont des moyens ne vont plus au restaurant le midi quand ils ont pris un gros petit déjeuner. Ils achètent quelque chose sur le pouce, note Didier Arino, du cabinet Protourisme. Et les gens ont marqué des restaurants qui servent tous la même chose. »

Certains semblent s'en sortir mieux : ceux qui offrent un bon rapport « qualité, satiété et prix », estime M. Blouin. A Gruissan, une commune balnéaire de l'Aude, Marine Bondet de La Bernardie, patronne du restaurant Casa Marina, a vu son chiffre d'affaires progresser. Elle estime que son offre de tapas permet, « si l'on veut, de grignoter plusieurs pour pas trop cher »

et, sur sa carte, elle source ses produits : le magret vient de la ferme de Phalange (Gers), le bœuf de la coopérative basque Axuria (Pyrénées-Atlantiques)... Des mentions appréciées des clients. Malgré tout, elle observe des comportements inédits, comme « cette mère venue à midi avec ses trois filles : elle a commandé une formule déjeuner à partager pour quatre ». A Notre-Dame-de-Monts, en Vendée, Hélène Clautour va aussi sauver les meubles cet été dans son restaurant de fruits de mer, L'Estran, grâce à une clientèle de « baby-boomers avec résidence secondaire qui ont encore du pouvoir d'achat ». Mais elle a fait – 15 % la semaine du 15 août par rapport à 2024. « Et cela fait deux ans que je ne fais pas de bénéfices... »

Du côté des hébergeurs, les campings devraient terminer l'été avec une fréquentation stable. Mais les choix des campeurs évoluent. « Les mobil-homes premium ont été moins réservés, au profit des gammes plus basiques », dit Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air. « Et les emplacements nus, moins chers, ont connu une plus forte progression, portés par les camping-cars, les vans et les tentes. »

C'est le mode de vacances choisi par la famille de Saint Jores. « Quand on n'avait pas les enfants, on partait à l'hôtel, souvent à l'étranger : en Amérique du Sud, en Europe. Maintenant, on part en tente. On a payé 700 euros pour

13 nuits. C'est très raisonnable », explique Alexandra de Saint Jores, attachée de presse, qui passe deux semaines au camping Liberté Verdon. « On fait du canoë, de la rando, du vélo. C'est nature », commente la trentenaire, venue de Saint-Lô avec une grande remorque pour transporter la tente gonflable, le vélo-cargo et le minifrig. « On n'a pris que des routes nationales, on voulait éviter les péages, consumer moins de carburant », explique son conjoint, Alexandre. La famille a choisi l'option « luxe » de leur camping : leur emplacement dispose d'un « sanilodge » en bois avec lavabo, douche et toilettes.

Partir à plusieurs générations

« Le camping a connu de fortes progressions annuelles depuis le Covid-19. Cette année, ce ne sera pas un très grand cru », résume François Georges, directeur du groupe de campings Sandaya, des sites haut de gamme où le prix de la semaine en mobil-home pour quatre personnes atteint facilement 2000 euros. « On arrive à la limite de la montée des prix, il y a un seuil psychologique au-delà duquel les gens ne vont plus », commente le consultant Didier Arino, du cabinet Protourisme.

De nouveaux arbitrages s'opèrent : séjours moins chers, moins longs. « Nous avons toute une catégorie de familles, les plus modestes, qu'on ne voit plus », note Stéphane Le Bihan, directeur de VVF Villages, l'un des acteurs du tourisme social en France. A l'inverse, nous avons récupéré dans nos établissements des familles qui allaient dans des clubs plus chers, mais qui ne peuvent plus suivre à cause de la hausse des prix. Et puis, en trois ans, la durée moyenne des locations a diminué d'une journée. »

Signe des temps, les hôtels ont moins fait le plein : selon les données du cabinet MKG, sur les sept premières semaines de l'été, l'activité des hôtels, résidences de tourisme et villages vacances a reculé

de 9,2 % par rapport à l'été 2024. En revanche, les locations de maison ou de chambre entre particuliers, sur Airbnb, Booking ou Abritel, poursuivent leur progression. En réalité, cela fait dix ans que ce segment explose : telle est sans doute l'évolution majeure de l'économie touristique française, avec ses effets collatéraux – en premier lieu, les difficultés de logement des locaux et des saisonniers.

En Bretagne, le nombre de nuits réservées sur ces plateformes était en hausse de 13 % en juillet, par rapport à 2024. En Normandie, cette progression était de 6 %, et de 14 % dans les Pyrénées. Un système apprécié par de nombreux Français, qui peuvent partir à plusieurs générations ou à plusieurs familles, bénéficier d'une certaine liberté, et maîtriser leur budget. Envisagé aussi comme une solution anticrise, l'échange de maisons continue sa percée. Le principal site, HomeExchange, enregistre une hausse de 47 % des échanges réalisés cet été en France, soit 71 000 séjours réalisés.

Du nord au sud de la France, de nombreux parcs de loisirs ont aussi enregistré un bon été : ils sont souvent une destination privilégiée pour les familles qui partent peu, offrant, en un temps limité, une garantie de succès, et des souvenirs à la pelle. Et ce, malgré des tarifs relativement élevés. A Saint-Aignan (Loir-et-Cher), le parc animalier de Beauval a conservé sa très haute fréquentation, et ses huit hôtels « ont fait le plein tout l'été », évoque Rodolphe Delord, le directeur. A O'Gliss Park, un gros parc aquatique de Vendée, le nombre de visiteurs était déjà supérieur de 15 % à celui de 2024. A Planète sauvage, en Loire-Atlantique, la fréquentation était aussi légèrement en hausse. Des perspectives encourageantes pour de nombreux territoires, qui tiennent grâce à cette économie du tourisme et des loisirs. ■

JESSICA GOURDON

« En camping, les emplacements nus ont connu une plus forte progression »

NICOLAS DAYOT
président de la Fédération de l'hôtellerie de plein air

Assurances : la grêle, ce risque qui résiste à la prévision

Le nombre et l'intensité des épisodes de grêle augmentent en France, ce qui incite à mettre l'accent sur la prévention

L'orage a commencé avec très peu d'eau, puis il s'est mis à grêler et les grêlons ont atteint la taille d'une balle de tennis», raconte Bruno Baardman, horticulteur paysagiste installé depuis vingt-sept ans à Olliergues (Puy-de-Dôme). Ce 1^{er} juin, la grêle a déchiqueté les tunnels en plastique de son exploitation, les Serres du Forez, brisé un millier de carreaux et détruit une bonne partie de son stock de plantes. L'entreprise restera fermée de longues semaines, le temps de déblayer puis de remettre en état. «Des sinistres, j'en ai déjà eu plusieurs, mais pas de cette ampleur.»

Alors que débute la période des orages de fin d'été dans l'Hexagone (trente départements ont été placés en vigilance orange par Météo France les mercredi 27 et jeudi 28 août), le constat n'étonne plus : longtemps considérée comme un péril «secondaire», la grêle a changé de catégorie depuis quelques années, car elle est plus fréquente, plus intense et plus coûteuse. Les dommages aux bâtiments sont passés de 40 millions d'euros par an en moyenne sur la période 1984-2003 à 225 millions d'euros sur les vingt années suivantes, selon les statistiques de France Assureurs, la fédération du secteur.

Et les modèles de prédiction à moyen ou long terme du secteur s'accordent sur la poursuite de la montée du risque. Covéa (qui regroupe MMA, MAAF, GMF et le réassureur PartnerRe) estime que le nombre moyen de jours de grêle en France métropolitaine

pourrait passer de 67 à 92 par an d'ici à 2050. La grêle devrait aussi gagner de nouvelles régions, sortant des «couloirs» de Bordeaux à Strasbourg, qui ont longtemps concentré les sinistres.

L'évolution est d'autant plus préoccupante que la prévision fine des épisodes de grêle reste un exercice délicat et frustrant. «La grêle reste un phénomène d'une brutalité extrême, localisé, soudain, difficile à anticiper avec la même précision qu'une tempête, une inondation ou un cyclone», explique Benjamin Poudret, directeur des périls climatiques et majeurs chez Covéa. Même en croisant images radars, photos satellites et relevés des impacts de la foudre, la formation des grêlons, qui implique, lors d'un orage, des vents «cisaillants» (avec des mouvements d'aller-retour) au sein d'un nuage avec de gros écarts de température, reste difficile à modéliser. «La grêle est peut-être le seul vrai aléa qui subsiste dans les risques climatiques : elle reste fondamentalement aléatoire», constate Guillaume Serdeczny, qui pilote le Lab Climat MAIF.

Dispositifs de protection

L'année 2022 a marqué un tournant avec plus d'une commune sur deux touchée dans l'Hexagone et une facture de 5,1 milliards d'euros. Plus récemment, la facture de l'épisode de grêle du 3 mai 2025 en région parisienne est estimée à 334 millions d'euros, avec entre autres plus de 20 000 voitures à «débosseler». Quand l'orage s'approche, les assureurs s'efforcent donc de limiter

La formation des grêlons, qui implique des vents «cisaillants» lors d'un orage, reste difficile à modéliser

les dommages potentiels. Mails et SMS envoyés par milliers conseillent aux assurés de mettre à l'abri voitures et mobilier de jardin, ou de protéger les surfaces vitrées. Dans l'agriculture ou les parcs automobiles, des filets et «ombrelles» sont souvent utilisés. Et, parfois, les «générateurs» qui dispersent dans les nuages de l'iodeur d'argent dans le but de limiter la taille des grêlons.

«Une grêle qui tombe sur une vigne, sur du maïs, sur des arbres fruitiers compromet toute la récolte de l'année, qui n'a pas le temps de se refaire», explique Mickaël Gorecki, directeur commercial du pôle agricole du courtier WTW. Avec, en outre, un risque de baisse du rendement l'année suivant l'événement. La prévention et les dispositifs de protection visent avant tout à freiner la hausse du coût des sinistres. Dans l'agriculture, «les primes d'assurance augmentent, les franchises augmentent parfois, et les capitaux assurés à l'hectare sont parfois limités, constate M. Gorecki. D'ici cinq à dix ans, les exploitations devront trouver des

solutions pour ne plus transférer 100 % de leur risque à leur assureur et donc en assurer une partie.»

Dans l'assurance habitation, le risque grêle n'est pas menacé d'être exclu des contrats, affirment les assureurs. Reste que les exclusions spécifiques ne sont plus rares chez certains, pour le mobilier de jardin ou les panneaux photovoltaïques.

Autre tendance : la réassurance, ce mécanisme par lequel les assureurs s'assurent eux-mêmes pour limiter les pertes à leur charge en cas de pic de dommages, coûte plus cher. «Des assureurs se sont regroupés pour négocier des couvertures communes et peser un peu plus face aux réassureurs», explique M. Serdeczny.

A plus long terme, le débat sur la capacité à assurer le risque grêle divise. En 2024, la Caisse centrale de réassurance, gestionnaire du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, estimait que la multiplication des orages de grêle pourrait relancer le débat sur «la capacité du marché privé à prendre en charge seul ce péril». Une perspective improbable, répliquent les assureurs, dont certains soulignent que la montée du risque et son extension géographique pourraient paradoxalement contribuer à garantir son assurabilité. «Tout le territoire métropolitain peut être touché ; le risque est donc plus facilement mutualisable», estime M. Suru. On revient à la base de notre métier : tout le monde paie un peu pour protéger tout le monde.» ■

MARC ANGRAND

En Ethiopie, le boom des mégaprojets d'infrastructures

Barrage, nouvel aéroport, développement urbain... Addis-Abeba multiplie les chantiers

ADDIS-ABEBA - correspondance

L'Ethiopie se donne cinq ans pour édifier le plus grand aéroport d'Afrique. Le 11 août, la Banque africaine de développement (BAD) a acté le lancement du projet, avec le déblocage (sous réserve de l'approbation de son conseil d'administration) de 500 millions de dollars (430 millions d'euros). La somme servira de «société au financement de ce projet d'intégration régionale transformateur», a indiqué l'institution financière dans un communiqué. Ethiopian Airlines, le plus grand transporteur du continent, détenu par l'Etat, prévoit de couvrir 20 % du coût total du projet, estimé à 10 milliards de dollars.

Situé à Bishoftu, à une heure de route d'Addis-Abeba, le nouvel aéroport pourra accueillir à terme 110 millions de passagers par an, d'après la BAD, contre 25 millions pour l'actuel aéroport de Bole, au maximum de ses capacités.

Le futur aéroport de Bishoftu est le dernier des mégaprojets lancés par l'Ethiopie. Le 3 juillet, le premier ministre, Abiy Ahmed, avait annoncé devant le Parlement l'achèvement d'une autre infrastructure d'ampleur, après plus de dix ans de travaux : le grand barrage de la Renaissance. Les 16 turbines de cet ouvrage produiront, dès son inauguration, en septembre, près de 6 000 mégawatts – près de deux fois et demie la puissance du haut barrage d'Assouan, en Egypte.

Estimée à plus de 4 milliards de dollars, sa construction a en grande partie été payée par les citoyens éthiopiens. Des bons pour le financement du barrage avaient été distribués à la population dès 2012, et les salaires publics diminués, la Banque mondiale ayant refusé à l'époque de participer au financement des travaux. Djibouti avait aussi fourni 1 million d'euros en avril 2011. A pleine capacité, le grand barrage de la Renaissance sera ainsi le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique.

Inégalités entre les régions
Les autorités espèrent engranger des bénéfices à la hauteur de ces projets colossaux. D'après le ministre des finances, Ahmed Shide, l'aéroport de Bishoftu «quadruplera la capacité aérienne de l'Ethiopie» et «double la afflux de touristes en dix ans». «Il renforcera l'intégration du pays aux marchés mondiaux, puisqu'il réduira les coûts de transaction et consolidera son réseau logistique. L'Ethiopie étant enclavée et tributaire du transport aérien pour le commerce de fret, ces investissements aéroportuaires sont cruciaux», dit De-salegn Ambaw, expert en capitaux propres dans les infrastructures.

Le nouvel aéroport, qui augmentera les capacités d'Ethiopian Airlines, constituera en outre une source de devises étrangères pour l'Etat. Il devrait favoriser le développement de la région de Bishoftu, «avec à la clé des créations d'emplois au sein de l'aéroport et dans toute la zone, qui sera connectée à Addis-Abeba», souligne Michael Memberu, expert au sein du ministère de l'urbanisme et des infrastructures.

Les retombées économiques du grand barrage de la Renaissance seront elles aussi importantes. Pour l'instant, les menaces de M. Trump restent des mots et la Commission mise sur son accord commercial. Elle a fait sa part, jeudi 28 août, en proposant son règlement qui prévoit la baisse des droits de douane pour les biens industriels américains et certains biens agricoles. Il prévoit une clause de suspension de l'accord, si d'aventure les Etats-Unis ne respectaient pas le «deal». ■

Les autorités espèrent engranger des bénéfices à la hauteur de ces projets colossaux

En deux décennies, ces investissements ont contribué à la baisse du taux de pauvreté dans le pays

D'après le programme national d'électrification, d'ici à 2050, il pourra fournir l'électricité à l'ensemble de la population du pays. Le barrage produira un excédent, qui sera vendu aux Etats voisins, et qui fera de l'Ethiopie le plus grand exportateur d'énergie d'Afrique.

Au-delà des bénéfices financiers, l'infrastructure confère au gouvernement «un gain de popularité non négligeable», et «bienvenue à quelques mois des élections générales [prévues en juin 2026]», note Tsegay Tekleselassie, économiste au Wellesley College de Boston. «Le barrage emporte l'adhésion d'une très grande majorité d'Ethiopiens, puisque presque toute la population a contribué à son financement, rappelle-t-il. Au fur et à mesure des années, ce projet s'est mué en un véritable symbole de l'identité nationale éthiopienne, valeur chère au premier ministre.»

Depuis le début des années 2000, l'Ethiopie a considérablement investi dans les infrastructures, en adoptant un modèle d'Etat développementiste. La priorité était alors donnée à la construction de routes, d'écoles et au secteur de l'énergie. L'indice de développement des infrastructures en Afrique élaboré par la BAD, qui évalue le développement des infrastructures dans les pays africains, est ainsi passé de 0,65 en 2004 à 13,09 en 2024.

En deux décennies, ces investissements ont contribué à la baisse du taux de pauvreté dans le pays, de 65,9 % en 1999 à 38,6 % en 2021, d'après la Banque mondiale. Mais la planification du modèle a aussi, par endroits, creuser les inégalités, notamment entre les régions. Alors que des villes comme Addis-Abeba et Dire Dawa – la deuxième agglomération du pays – sont relativement bien desservies, des territoires comme la région Somali (est) et la Région des nations, nationalités et peuples du Sud (sud-ouest) accusent un retard en termes de densité routière, d'accès à l'électricité et de télécommunications.

La priorité donnée aux villes se traduit également dans le projet Corridor, lancé en 2022. Construction de pistes cyclables, d'allées piétonnes, de routes, de parcs et de logements : l'objectif est de moderniser en profondeur 58 villes du pays. Quitte à s'affranchir de l'approbation des habitants.

En mai, un rapport d'Amnesty International a documenté les «expulsions forcées» conduites par les autorités pour faire place au projet. La plupart des personnes ont été relogées dans d'immenses immeubles en périphérie. «Alors que les autorités promeuvent un projet à destination de ses habitants, pour leur rendre la ville plus agréable, c'est le contraire, note Fikir Haile, enseignante en science politique à l'université Acadia (Canada). Beaucoup de gens ont perdu leur maison. Les promoteurs immobiliers privés, eux, ont vu leurs activités décupler.»

«Dans certains quartiers, on a fait de beaux et grands bâtiments, mais il n'y a plus personne. Ils sont en train de construire une capitale pour les riches, sans nous», confie un ancien ingénieur civil sous le couvert de l'anonymat. ■

MAËLLE DUHAMEL

L'Union européenne sonnée par l'assaut de Trump contre la régulation numérique

Washington menace de représailles les pays qui taxent les géants américains de la tech

BRUXELLES - correspondance

En trouvant un accord commercial avec l'administration Trump, qui inflige des droits de douane non réciproques de 15 % aux produits européens, la Commission européenne pensait avoir évité l'escalade commerciale avec les Etats-Unis. L'accord était «imparfait», mais il devait apporter de la «stabilité» aux entreprises, répétait-on à Bruxelles. C'était compter sans Donald Trump. Lundi 25 août, quatre jours après la publication de la déclaration précisant les termes de l'accord sur les droits de douane, le président américain a publié un message assassin sur son réseau, Truth Social.

Il menace de «droits de douane substantiels» les pays qui ne supprimeront pas leurs «taxes numériques et réglementations sur les marchés numériques (...) conçues pour discriminer la technologie américaine». L'Union européenne (UE) n'est pas citée, mais elle est visée. M. Trump donne raison aux experts européens dénonçant la faiblesse d'un accord commercial.

La Commission s'enorgueillissait pourtant de n'avoir rien cédé aux demandes américaines relatives aux régulations numériques. Mais M. Trump n'a pas lâché le morceau. Son courroux se focalise sur le Digital Markets Act (DMA), qui régule les pratiques anticoncurrentielles des géants du Web, et sur le Digital Services Act (DSA), qui vise à accroître la transparence

des algorithmes, à cadrer la modération des contenus, et à responsabiliser les plateformes en ligne.

«Pour M. Trump, cette législation, c'est le diable», note Andrea Renda, directeur de recherche au Centre for European Policy Studies. Lors des négociations commerciales, les Etats-Unis ont ciblé le DMA avant de faire mine de lâcher l'affaire. Ils ont d'abord finalisé l'accord, qui accentue les dépendances européennes, «et, depuis, ils reviennent à la charge et menacent de nous faire payer cher notre indépendance dans le domaine des législations numériques», déploré une source européenne.

Tentation d'adoucir Trump
A Bruxelles, pour l'instant, l'unité est de mise. Un porte-parole de la Commission a réaffirmé, mardi, le «droit souverain de l'UE et de ses Etats membres à réguler». Il est aujourd'hui inenvisageable que l'UE retire ses lois numériques. Mercredi, le commissaire européen chargé de la stratégie industrielle, Stéphane Séjourné, n'a pas écarté l'option d'une révision de l'accord commercial, si les intentions exprimées par M. Trump devaient des annonces, a rapporté Politico. L'idée de déclencher la procédure «anticorrection», ou d'en brandir la menace, circule à nouveau. Elle est au moins évoquée au Parlement européen. Cet instrument – présenté comme le «bazooka» des contre-mesures commerciales – permet, à l'issue

d'une enquête administrative, de lancer des représailles contre un pays tiers coercitif.

«Au niveau juridique, les éléments nécessaires au déclenchement de cet instrument sont réunis,

note Alan Hervé, professeur de droit public à Sciences Po Rennes. Encore faut-il qu'il y ait une volonté politique et laval des Etats membres. Certains, comme l'Allemagne ou l'Italie, n'y sont pas favorables.» Alors qu'à l'ère Trump, les négociations commerciales sont mêlées à tous les sujets – dont celui du soutien militaire à l'Ukraine –, certains pays sont tétanisés à l'idée de perdre le lien avec les Etats-Unis.

Des Etats membres pourraient être tentés d'adoucir M. Trump en lui faisant des concessions supplémentaires. La Commission pourrait se montrer plus conciliante avec les géants américains de la tech lors d'enquêtes menées dans le cadre du DMA ou du DSA. Pour Alexandre De Strel, professeur de droit européen à l'université de Namur (Belgique), «le risque est majeur de voir la Commission ou des Etats membres privilégier la protection de certains secteurs en choisissant d'appliquer moins strictement le DMA et le DSA. On peut déjà constater que la Commission ouvre moins d'enquêtes depuis le retour de M. Trump.»

Pour l'instant, les menaces de M. Trump restent des mots et la Commission mise sur son accord commercial. Elle a fait sa part, jeudi 28 août, en proposant son règlement qui prévoit la baisse des droits de douane pour les biens industriels américains et certains biens agricoles. Il prévoit une clause de suspension de l'accord, si d'aventure les Etats-Unis ne respectaient pas le «deal». ■

CÉDRIC VALLET

Le modèle économique allemand vacille

Menacés par les politiques de Trump et de Xi, les industriels réclament davantage d'intervention de l'Etat

BERLIN - correspondance

Debout dans l'escalier de la chancellerie, une soixantaine de patrons de grands groupes et de quelques start-up posent, autour du chancelier allemand chrétien-démocrate, Friedrich Merz, et du vice-chancelier social-démocrate, Lars Klingbeil. En ce 21 juillet, ils sont tous là : Roland Busch (Siemens), Christian Sewing (Deutsche Bank), Oliver Blume (Volkswagen et Porsche), Ola Källenius (Mercedes-Benz), ou encore Christian Klein (SAP). L'assemblée est si honteusement masculine qu'on a placé les deux seules femmes – Katherine Reiche, la ministre de l'économie, et Bettina Orlopp, patronne de Commerzbank – au premier rang. Tous sont venus faire acte d'allégeance : ils promettent d'investir la somme de 631 milliards d'euros d'ici à 2028 en Allemagne.

« Nous amorçons un nouveau partenariat entre les entreprises et le politique », clame alors Roland Busch, un des promoteurs du projet baptisé « Made for Germany ». Eux, les barons du capitalisme allemand, à qui on reproche si souvent de privilégier leurs actionnaires et leurs marchés lointains au *Standort Deutschland*, le « site Allemagne », s'engagent à investir massivement en Allemagne.

La presse montrera qu'une grande part de ces investissements était en réalité déjà programmée. Mais la communication est essentielle : l'idée derrière cette initiative inédite est d'apporter un soutien visible du privé au gouvernement Merz, alors qu'il a lancé, en mars, un plan historique d'endettement de 500 milliards d'euros pour la rénovation des infrastructures et une levée des règles d'endettement pour investir dans la défense. Le budget de la défense allemand doit tripler dans les quatre années à venir, avec 152,8 milliards d'euros en 2029, ce qui devrait contribuer à relancer la croissance, anémique depuis 2019.

Enormes défis

Friedrich Merz savoure le moment, lui qui doit renforcer son gouvernement déjà chancelant. Mais derrière les sourires et les promesses de renouveau, beaucoup de patrons présents ce jour-là sont aux abois. Leur monde est en train de basculer de manière dramatique : les grands groupes automobiles et les constructeurs de machines, les deux piliers du « made in Germany », voient littéralement s'effondrer leurs ventes et leurs bénéfices, en raison de l'évolution du marché chinois. Et la croissance commence à en pârir : au deuxième

Le monde post-1990, celui de la mondialisation et du libre-échange, qui avait tant profité au pays, est révolu

trimestre, le produit intérieur brut a reculé de 0,3 %, selon les chiffres publiés le 22 août par Destatis.

De consommateurs dociles, les Chinois se sont mis, en cinq ans, en redoutables concurrents, supérieurs dans les technologies d'avenir, comme les batteries ou les logiciels embarqués, qu'ils exportent en Europe et dans les pays tiers. Les Etats-Unis, autre grand débouché traditionnel pour l'industrie allemande, se barricadent derrière des droits de douane. Les règles du commerce international ont été largement remplacées par la domination stratégique des ressources et matières premières, des technologies sensibles et des marchés. Le monde post-1990, celui de la mondialisation et du libre-échange, qui avait tant profité à l'Allemagne, est ainsi définitivement révolu.

Même au sein du Mittelstand, le tissu d'entreprises de taille intermédiaire emblématique du capitalisme allemand, le plus attaché traditionnellement au libre-échange, le vent a tourné. Le 16 juin, la Fédération allemande des constructeurs de machines a reconnu, dans une position de principe inouïe, les «énormes défis» posés à court terme par la «politique économique et commerciale offensive de la Chine», accusée de subventions injustes. Jusqu'ici pourfendue de toute barrière douanière au nom de la libre concurrence, elle réclame désormais une «réaction des politiques», appelés à instaurer des «règles de contenu local», des «droits de douane compensatoires», une «plus grande surveillance sur marché» et des «sanctions» en cas de violation des règles.

Le 23 juin, Peter Leibinger, le président de la Fédération des industries allemandes, lui-même issu d'une célèbre famille d'industriels du Bade-Wurtemberg, a enfoncé le clou. Dans un discours aux entreprises en présence du chancelier, il a reconnu qu'une «arrogance de l'ingénier» allemand vis-à-vis de certaines technologies ou concurrents, en particulier la Chine, avait conduit à sous-estimer les risques. Appelant à la «résilience» et à la «souveraineté», deux mots longtemps inconnus du vocabulaire de l'industrie, il



Lors du lancement du projet «Made in Germany», à la chancellerie, à Berlin, le 21 juillet. JOHN MACDOUGALL/AFP

plaide pour une «nouvelle forme de collaboration entre la politique et l'économie», à travers une «stratégie technologique commune» sur l'industrie de défense, les nouvelles technologies et la sécurisation des matières premières.

Keynésianisme militaire

Il faut mesurer la rupture que représentent ces différentes prises de position. L'école de l'ordolibéralisme, qui a profondément influencé l'économie sociale de marché adoptée outre-Rhin après 1949, prévoit un rôle de l'Etat beaucoup plus limité, se restreignant à garantir les conditions légales de la concurrence et de la stabilité monétaire et budgétaire. Mais les «temps nouveaux» impliquent une «nouvelle approche commune», estime Peter Leibinger. La politique industrielle, autrefois moquée outre-Rhin, est devenue un impératif, ou moment où 10 000 emplois disparaissent chaque mois dans le secteur manufacturier traditionnel allemand.

Sander Tordoir, chef économiste au Centre for European Reform, un institut de recherche berlinois, confirme cette inflexion du capitalisme allemand. «Il existe une tendance mondiale où on observe que la relation entre l'Etat et les grandes entreprises évolue. Aux Etats-Unis, il y a un

rapprochement entre la Silicon Valley et la Pentagon Valley, entre la scène technologique et celle de la défense, avec des entreprises comme Palantir ou Anduril. En Chine, c'est le standard depuis longtemps. L'Allemagne me semble aller aussi dans cette direction, car il y a trop de distorsions de marché provoquées par la géopolitique», explique-t-il.

Pour Dalia Marin, professeure d'économie internationale à l'Université technique de Munich, on assiste à un «changement de régime» lié au tournant géopolitique et sécuritaire : «Le fait que Friedrich Merz ait été prêt à lever le frein à l'endettement pour investir massivement est une rupture.» Il y a aussi un élément psychologique, estime-t-elle, car les entreprises sont davantage confiantes sur leur avenir, sachant que l'Etat va dépenser énormément d'argent ces prochaines années. «On va assister à un keynésianisme militaire, où les dépenses de défense vont pousser l'économie. On réfléchit déjà à ce que l'agence allemande pour l'innovation de rupture s'étende au militaire, une partie de l'automobile va aller dans cette direction», poursuit la docteure.

Cette spécialiste des chaînes de valeur internationales considère que la mondialisation ne va pas s'arrêter, mais que la nature des

échanges internationaux va profondément se transformer, avec une diversification des marchés d'exportation, mais aussi un autre schéma de production : «On constate que certains industriels relocent ce qu'ils peuvent fabriquer avec des robots. Mais ils ne confient pas la production à des sous-traitants, ils la réintègrent dans l'entreprise, pour être sûrs d'en avoir la maîtrise.» C'est un renversement complet par rapport au schéma qui prévalait dans les années 2010, où les grands groupes allemands avaient poussé à fond la logique d'externalisation et d'internationalisation des chaînes de valeur.

Thorsten Benner, directeur du centre de recherche Global Public Policy Institute, redoute cependant que la prise de conscience demeure incomplète : «Friedrich Merz a encore une compréhension unidimensionnelle de la compétitivité. Il parle surtout de baisser les charges patronales, de réguler, de baisser les coûts de l'énergie. Ce sont des choses importantes, mais cela ne va pas suffire face au capitalisme d'Etat chinois. Beaucoup d'entreprises allemandes ne sont pas prêtes à renoncer aux approvisionnements bon marché chinois. A Berlin, la discussion sur ce sujet n'a pas encore vraiment commencé.» ■

CÉCILE BOUTELET

LES CHIFFRES

- 0,3 %

C'est le recul du produit intérieur brut allemand au deuxième trimestre, selon Destatis.

10,7 %

C'est la hausse des importations chinoises en Allemagne au premier semestre, selon Destatis. Les exportations allemandes ont reculé de 0,1 % sur cette période, dont une baisse de 3,9 % vers les Etats-Unis.

- 23,6

C'est, en points, le recul de l'indice de confiance attendu pour septembre, publié mercredi 27 août par l'institut GfK. Cette baisse signifie que le moral des consommateurs allemands va s'assombrir en septembre sur fond de montée du chômage et d'attente de réformes promises par le gouvernement.

Le «second choc chinois» ravage l'emploi industriel outre-Rhin

Alors que l'Allemagne est submergée de produits provenant de Chine, les licenciements se multiplient, en particulier dans l'automobile

BERLIN - correspondance

Les chiffres sont vertigineux. Durant les cinq premiers mois de 2025, les exportations allemandes vers la Chine se sont effondrées de 14,2 % par rapport à la même période en 2024. Dans le même temps, les importations allemandes depuis la Chine ont augmenté deux fois plus vite que le reste des importations, souligne l'Institut économique allemand dans une étude du 24 juillet. «C'est une chute énorme», note Jürgen Matthes, de l'institut basé à Cologne, qui relève que la Chine exporte ses produits manufacturés à prix réduit, en raison des surcapacités dans certains secteurs. Précisément les spécialités tradition-

nelles du «made in Germany» : l'automobile, les machines.

Pour l'économie allemande, la situation est dramatique : la chute des exportations vers la Chine s'accompagne d'une baisse de la valeur ajoutée et de l'emploi au niveau national. Dix mille emplois industriels sont détruits chaque mois outre-Rhin en raison de cette concurrence, qui s'exerce non seulement sur le marché chinois mais aussi sur les marchés tiers, où le «made in China» fait de plus en plus d'ombre aux produits allemands. «Cette concurrence se fait parfois à des prix extrêmement bas, qui font s'effondrer les marges bénéficiaires des entreprises allemandes – ce qui limite leurs moyens d'investissement et d'innovation et

donc leur capacité d'adaptation», s'alarme Jürgen Matthes.

Imposer des conditions

«Le choc chinois tant redouté est arrivé», résume le chercheur. Ce terme désignait jusqu'ici le choc dévastateur provoqué par l'arrivée de la Chine dans le commerce international sur l'industrie américaine et ses emplois dans les années 2000. L'Allemagne avait alors été préservée, car elle avait elle-même exporté vers la Chine, aidant le pays à s'industrialiser. L'année 2020, marquée par la pandémie du Covid-19, renverse la tendance historique : les importations allemandes de produits chinois explosent, les exportations chutent.

Dix mille emplois industriels sont détruits chaque mois dans le pays en raison de cette concurrence

«Dans le secteur de la production mécanique, les importations allemandes de machines chinoises ont plus que doublé entre 2020 et 2023, avant de décliner après l'adoption de droits de douane. Entre 2022 et 2024, les exportations de véhicules vers la Chine ont décliné de pres-

que 70 %. Les consommateurs chinois sont passés des véhicules allemands aux véhicules chinois», note Dalia Marin, professeure à l'Université technique de Munich. Or les véhicules allemands exportés sont les plus chers : les Porsche, Mercedes-Benz, Audi et BMW, ceux qui ont affiché un effondrement de leurs bénéfices au premier semestre 2025.

Pour Sander Tordoir, chef économiste au Centre for European Reform, qui avait décrit dès septembre 2024 la menace du «second choc chinois» pour l'économie allemande et européenne, estime qu'il est «deux fois plus gros que le premier», et aussi plus destructeur pour l'Europe, car elle est plus dépendante de l'industrie que ne

l'étaient les Etats-Unis dans les années 2000. Pour éviter de reproduire la désastreuse expérience américaine, il recommande, comme Dalia Marin, d'imposer des conditions à l'entrée des produits chinois sur le marché européen. Par exemple sur le modèle des coentreprises des années 2010 : toute vente sur le marché européen doit s'accompagner d'investissement, assorti d'un transfert de technologie, en particulier dans les secteurs où l'Europe est en retard, comme les batteries. «En revanche, il y a des secteurs, comme l'aviation civile, les turbines ou la robotique, où l'Europe est encore en pole position, poursuit Sander Tordoir. Il faut les défendre.» ■

C. BT.

A Visa pour l'image, crise climatique et émojis

A Perpignan, Samuel Bollendorff met en scène des photos d'amateurs trouvées sur les réseaux sociaux

PHOTOGRAPHIE

Ce sont des images pauvres, petites, mal cadrées, souvent floues, qui sont exposées jusqu'au dimanche 14 septembre au festival Visa pour l'image à Perpignan. On y voit une femme qui tente de s'extirper de sa voiture menacée par l'eau qui monte à Saragosse, en Espagne, en 2023. Une famille qui visite sa maison dévastée après les incendies à Los Angeles en Californie, début 2025. Un jeune homme qui n'a plus de domicile après le passage du cyclone Chido à Mayotte, en décembre 2024, et appelle le monde à l'aide. Le tout ponctué par d'innombrables émojis et hashtags, et souligné par des mots pleins de rage, d'incredulité et de désespoir. Des images spectaculaires et banales, qu'on croise de plus en plus sur nos téléphones, à chaque nouvelle catastrophe liée au changement climatique.

De façon originale, le festival réservé à la crème des photojournalistes consacre une de ses 26 expositions à ces photos d'amateurs : des anonymes dont la vie a été percutée par un incendie, un typhon, une inondation, et qui partagent leur malheur sur les réseaux sociaux. Les images diffusées à l'origine sur leurs téléphones sont présentées à Perpignan sur de petites plaques de verre alignées sur le mur, «comme un scroll géant», précise Samuel Bollendorff. C'est ce photographe et cinéaste qui a monté ce projet intitulé «#paradise», en référence à la ville californienne de Paradise, rayée de la carte en 2018 après un incendie dévastateur.

Mélange de tragique et de trivial

Habitué de Visa pour l'image, lui-même auteur d'une œuvre entre documentaire et art contemporain, largement occupée par la question environnementale et climatique, il se dit en quête perpétuelle de formes capables d'interpeller les gens. «La question des images de la catastrophe climatique est un vrai sujet, explique-t-il, au téléphone, avant l'ouverture du festival, qui débute samedi 30 août. On voit bien que la photo d'un ours blanc sur la banquise ne suffit pas à mobiliser le public, à mettre le sujet au centre des débats, à modifier les comportements. Alors que la question climatique est celle qui sous-tend toutes les autres. On peut parler de guerre, d'immigration, mais si la planète n'est plus viable, tout ça n'a plus de sens. On a tous une responsabilité là-dedans.»

En 2020, Samuel Bollendorff a photographié les inondations meurtrières qui ont frappé la val-



Images postées à la suite des incendies en Californie, en janvier, tirées de l'exposition «#paradise». SAMUEL BOLLENDORFF

lée de la Roya. Mais il cherchait un moyen de traiter des conséquences du changement climatique de façon globale, «et sans brûler du kérosène en partant à l'autre bout du monde». Il y a trois ans, il a donc décidé d'aborder le sujet de biais, en faisant des réseaux sociaux un terrain de reportage, en quête des images qui mobilisent les gens. «Nos vies sont toutes irriguées par ces images virales, ces témoignages qui disparaissent aussitôt produits, mais qui sont vus des millions de fois – bien plus que les travaux réalisés par les photojournalistes et qu'on montre à Visa pour l'image.»

Explorant les réseaux sociaux, il s'est focalisé sur les images avec des commentaires, des émojis, qui disent l'engagement et l'émotion des gens touchés. Il a dressé des typologies, recensé des figu-

Des anonymes, dont la vie a été percutée par un incendie, un typhon, une inondation, partagent leur malheur

res incontournables : l'émoji «cœur brisé», le smiley qui pleure ou celui qui ouvre de grands yeux incrédules. Les victimes photographient systématiquement leur maison ou leur voiture détruites, leur quartier dévasté, se prennent en selfie devant les lieux. Les

commentaires disent la sidération, le choc, appellent à l'aide, voire remettent en question les explications officielles avec des théories complotistes sur l'origine des incendies. Partout, on retrouve un même mélange de tragique et de trivial, de personnel et d'universel. «Ces images sont là pour enregistrer un déni, une sidération, un choc, résume Samuel Bollendorff. Une des photos les plus caractéristiques pour moi est cette jeune fille qui poste une photo d'une maison entourée d'eau et qui écrit "mon village"...»

«Du côté de l'intime»
Le photographe a réuni quelques thèmes récurrents dans de grands posters composés de dizaines d'images, dont la répétition finit par donner un aperçu

de l'ampleur de la catastrophe, à un niveau personnel : les dizaines de portraits de chiens perdus en Espagne, les paires de bottes pleines de boue en Allemagne, les bateaux échoués en Floride ou les innombrables appels à prier – «Pray for LA» –, omniprésents pendant les incendies à Los Angeles en janvier. «Ces images sont un moyen de mettre à distance la catastrophe», explique Samuel Bollendorff. Et, en même temps, elles se placent du côté de l'intime, montrent comment les gens ont été atteints dans leur vie, leur territoire, leurs repères. La question n'est pas pour eux de documenter l'événement, mais de se positionner par rapport à lui.» Pour lui, ce sont aussi des images qui cherchent à faire communauté : «L'historien André

Pour l'exposition «#paradise», l'artiste a fait imprimer ces images sur des plaques de verre, comme des captures d'écran de téléphone

Gunther appelle ça des «images conversationnelles», elles produisent des relations sociales. Alors que le photojournalisme cherche plutôt la distance.»

Pour Perpignan, le photographe a fait imprimer ces petites images sur des plaques de verre, comme des captures d'écran de téléphone restées figées dans le temps. Le photographe aime l'idée de faire des objets pérennes de ces images éphémères, cruciales pour les intéressés mais vite oubliées dans le flot. Les plaques de verre sont aussi une référence aux «Archives de la planète», projet d'une ambition folle lancé par le banquier philanthrope Albert Kahn (1860-1940) au début du XX^e siècle, qui avait envoyé des photographes à travers le monde entier pour dresser un inventaire visuel du monde sous forme d'autochromes, avec l'idée de capter des choses en train de disparaître. «Dans les commentaires, il y a l'idée de quelque chose qui ne sera plus, note Samuel Bollendorff. L'idée de l'apocalypse revient souvent.»

Pour le photographe, ces images n'invalident pas le travail de fond mené par lui et ses confrères sur le terrain. «Ce n'est pas pour dire qu'il ne faut plus les faire, dit-il. Mais il ne faut pas être dans le déni, nombre des images auxquelles sont exposés les moins de 35 ans ne sont pas faites par ceux qui étaient autrefois les détenteurs de l'information. Ça n'a pas de sens de documenter les plus fragiles si on ne trouve pas des espaces pour faire entendre leurs voix. C'est l'écosystème dans lequel on vit, on doit se saisir de ces modes de diffusion, essayer de surfer sur ce flot d'images.» ■

CLAIRES GUILLOT

Visa pour l'image, Festival international du photojournalisme, Perpignan, 26 expositions gratuites dans divers lieux de la ville jusqu'au 14 septembre. Semaine professionnelle du 1^{er} au 6 septembre, avec débats et projections au Campo Santo.

Le retour de Dexter pour un scénario en quête de conclusion

Ce «sequel» de la série culte des années 2000 rend son identité et son emploi de tueur justicier au personnage incarné par Michael C. Hall

SÉRIE

Dans la série «ces personnages qui ne veulent pas mourir», Dexter Morgan commence à se tailler une place de choix. Depuis 2013, et la fin relativement fumeuse de *Dexter*, la chaîne Showtime n'en finit plus de faire repartir le cœur du tueur en série le plus célèbre de Miami à coups de préquelles et de sequel. Ce troisième redémarrage, qui débute juste après la fin de *Dexter: New Blood* (2021), se rapproche toutefois de l'esprit de l'œuvre originale, ne serait-ce que parce qu'il rend à son héros son

identité, après une décennie de cavale et d'anonymat.

Si les précédentes moutures de la série ont montré qu'elle s'accordait mal des changements de biotope – la préquelle *Dexter. Les origines* (2025), située dans le Miami des années 1990, était la plus réussie –, l'installation de Dexter Morgan à New York permet pourtant à la série de renouer avec ses motifs sans donner tout à fait l'impression d'un retour au point de départ. L'ex-expert en taches de sang devenu bûcheron y emménage avant tout pour garder un œil sur son fils, Harrison, qui le croit mort. Reconverti en

chauffeur de VTC afin de traquer un tueur au mode opératoire proche du sien, il s'infiltre malgré lui dans une organisation criminelle plus large, sorte de club de serial killers mené par un collectionneur d'artefacts macabres.

Relation père-fils
C'est l'addition la plus décalée d'une série qui, pour le reste, ne dépaysera pas les fans de la première heure : rien ne manque, des fantômes bavards à la famille d'adoption qui ne se doute de rien, en passant par le flic puissant (inoxydable Batista) venu de Miami pour enfin percer le

mystère irrésolu du «boucher de Bay Harbor». Surtout, *Dexter: Resurrection* n'en finit plus de travailler la relation du père au fils, qui s'incarne ici dans les ambiguïtés de Harrison, lui-même en proie à des pulsions meurtrières.

La série refuse par ailleurs toute forme d'actualisation : rien ne semble la relier à son époque, dans son examen de la criminalité comme dans celui des méthodes policières – on y tue comme on y tuait vingt ans plus tôt, et il y a quelque chose d'un peu déconcertant à voir autant de têtes concues (Uma Thurman, Neil Patrick Harris, Peter Dinklage...) foncer

tête baissée dans un projet aussi balisé, voire un peu creux.

A la sophistication du récit, la série oppose pourtant un travail intéressant autour des personnages et des caractères, porté par l'investissement sans faille de Michael C. Hall, émouvant homme d'un seul rôle (ou presque, puisqu'il fut tout de même l'un des enfants Fisher dans *Six Feet Under*), qui rempile avec grâce dans le rôle du psychopathe écartelé entre son «passager noir» et la possibilité de donner un sens à sa vie autrement qu'en assassinant les gens. Ces questions, qui se posent depuis les débuts de la fran-

chise, continuent de donner au personnage son mystère et sa mélancolie, et à la série sa joliesse.

Plus que tous les autres, ce volet est le portrait d'un homme à la recherche de sa part d'humanité. Une question qui semble, après avoir vu les 8 épisodes (sur les 10 que compte la saison) mis à disposition de la presse, rester à jamais sans réponse. ■

AUDREY FOURNIER

Dexter: Resurrection, série créée par Clyde Phillips. Avec Michael C. Hall (E-U, 2025, 10 x 52 min). Deux épisodes le jeudi à 21 heures sur Canal+. A la demande sur Canal+.

Jehnny Beth, l'esprit punk multifacette

L'ancienne meneuse du groupe Savages, devenue actrice, sort un deuxième album solo percutant

RENCONTRE

Scène cocasse à la terrasse estivale du Palais de Tokyo, à Paris, mercredi 18 juin en fin d'après-midi. Côté bar extérieur, avec vue imprenable sur la tour Eiffel, c'est tenue chic de rigueur, musique lounge, cocktails et champagne. A quelques mètres de ce raout, l'ambiance est tout autre. Une nuée de néopunks branchés patientent devant le club Yoyo, où doit se dérouler l'émission musicale d'Arte « Echoes ». Ces jeunes filles et garçons passionnés au look destroy élaboré sont là pour assister au concert de la boursouflée garage australienne Amyl and the Sniffers. Avec pour maîtresse de cérémonie de cette soirée haute en couleur, la non moins charismatique rockeuse et actrice Jehnny Beth.

La veille, nous avions rendez-vous avec l'ancienne meneuse volcanique du groupe post-punk britannique Savages – deux albums parus en 2013 et en 2016 qui ont connu un succès international – dans les bureaux de Walter Films (qui produit son émission « Echoes »), situés au dernier étage d'un immeuble de Belleville. Cheveux noirs tirés en arrière, mèches blondes, tee-shirt troué conçu par ses propres soins, avec l'inscription « Broken » imprimée en rouge, la musicienne, actrice et présentatrice française, 40 ans, est là pour promouvoir son deuxième album solo, *You Heartbreaker, You*. Difficile néanmoins de s'en tenir à ce seul sujet avec cette artiste qui croule constamment sous une multitude de projets.

Réorientation « guitare »

Justement, « Echoes », son programme musical diffusé sur Arte.tv reçoit depuis 2020 la crème de la scène émergente, certains devenus des poids lourds du rock alternatif comme Wet Leg, Idles ou encore les rappeurs engagés Kneecap : « Il y a une sous-représentation de la contre-culture en France. C'est la raison pour laquelle on a voulu faire cette émission », évoque la Poitevine au regard perçant. C'est une culture qui est jeune et rock, dans l'esprit DIY [« do it yourself »]. Ces artistes ont quelque chose à dire mais n'ont pas la place dans les médias traditionnels, alors qu'il existe véritablement un public. »

Investie dans sa mission de défendre la jeune contre-culture, Jehnny Beth revient aussi au premier plan avec un deuxième album solo percutant. Si son premier opus solo, *To Love Is to Live* (2020), sorti en pleine pandémie du Covid-19, marquait un net virage électro dark industriel, *You Heartbreaker, You* remet à l'honneur les riffs de guitares imprévisuels. Et d'enfoncer le clou sur

les brûlots très accrocheurs que sont *Broken Rib*, *Out of My Reach* et *I Still Believe*, dont les sonorités s'endurcissent de metal des années 1990, réminiscence de Deftones et de Nine Inch Nails.

Selon ses dires, cette réorientation « guitare » a été initialement provoquée par une tournée aux Etats-Unis. En 2023, Jehnny et son groupe se produisent en première partie de Queens of the Stone Age et Viagra Boys. « On a aussi joué dans des festivals comme Aftershock à Sacramento et Riot Fest à Chicago, réputés pour leur programmation metal et punk hardcore, se souvient-elle. On a rencontré des nouveaux groupes excitants comme Turnstile et Scowl. Sur scène, j'ai ressenti à ce moment-là que le public comprenait complètement ma musique et mon identité. Comme une harmonie parfaite. »

En binôme avec Johnny Hostile

De retour sur le Vieux Continent, galvanisés par cette expérience, Jehnny Beth et son fidèle complice Johnny Hostile s'attellent durant six mois à l'écriture de nouvelles compositions. Après avoir vécu treize ans à Londres, la musicienne – Camille Berthomier, son nom à l'état civil – s'est réinstallée en France en 2017. « Je me suis rendu compte que je ne restais jamais plus de sept jours quelque part, c'est une maladie », raconte celle qui partage désormais son temps entre Paris et la Charente, où elle possède un studio d'enregistrement près d'Angoulême.

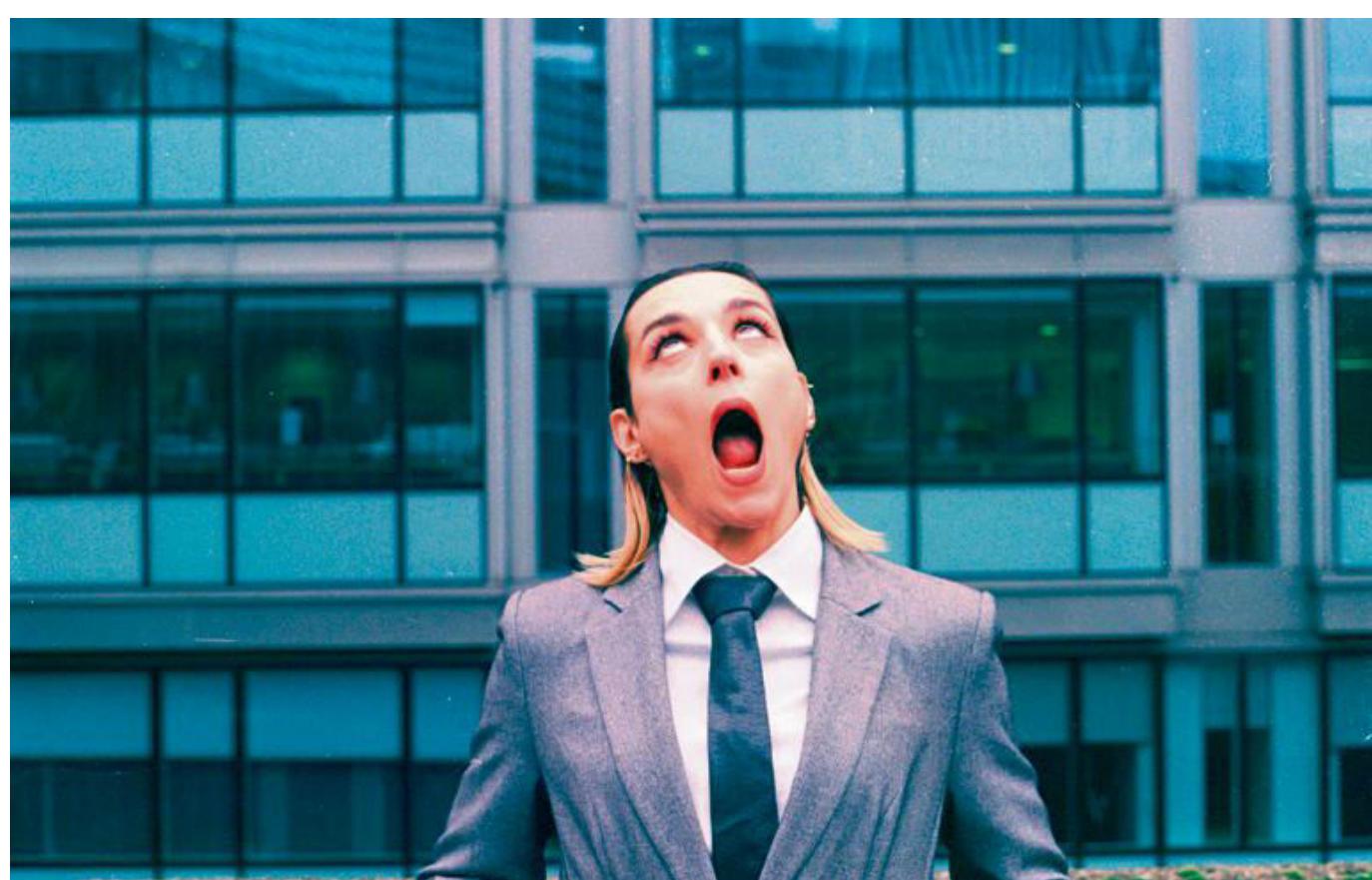
Sans cesse en mouvement, elle retourne aussi souvent à Londres, et à Los Angeles où est installé son management. Elle y a vécu quelque temps et connaît bien la scène musicale, où elle a noué de solides liens avec le duo électro post-punk Sextile.

Il a bien fallu pourtant se poser pour concevoir ce nouvel album. Si *To Love Is to Live* voyait ses crédits étoffés par des duos avec Joe Talbot d'Idles, l'acteur Cillian Murphy, ou encore la participation d'Atticus Ross de Nine Inch Nails, *You Heartbreaker, You* fait table rase des collaborations externes. La formule exclusive en binôme avec Johnny Hostile s'est imposée d'elle-même. Elle noue une relation fusionnelle avec le brillant multi-instrumentiste, compositeur et producteur – qui a parallèlement collaboré avec Nick Cave, Etienne Daho ou encore Lescop. Son « partner in crime » sait mieux que quiconque canaliser son énergie débordante.

« Il a ce côté multi-instrumentiste qui est magique, très rare, souligne-t-elle. C'est d'abord quelqu'un qui me connaît depuis vingt ans, qui est aussi la raison pour laquelle je suis une artiste. Il a cette façon d'être extrêmement concentrée, de ne pas dévier d'une vision, et j'ai besoin de ça. »

TÉLÉVISION Mami Watta remporte le « Drag Race France All Stars », sur France 2

Sacrée grâce à sa prestation sur *Abracadabra*, de Lady Gaga, la drag-queen Mami Watta, 26 ans, a remporté, jeudi 28 août, sur France 2, le « Drag Race France All Stars », après s'être imposée face à Elips, lors de la grande finale.



Jehnny Beth, à Londres, en mars. JOHNNY HOSTILE

« Il y a une sous-représentation de la contre-culture en France. C'est pourquoi on a voulu faire l'émission « Echoes »

JEHNNY BETH

sa sobriété dans *Anatomie d'une chute* (2023), de Justine Triet, film récompensé par une Palme d'or et un Oscar. Elle tient le premier rôle dans le drame *Different*, de Lola Doillon, sorti cet été.

Elle joue aussi au côté de Julie Delpy dans la série thriller politique *Hostage* sur Netflix. « Souvent les réalisateurs disent "Jehnny Beth, il faut la déstyliser", remarque cette fille d'un metteur en scène de théâtre. C'est ce que m'avait dit notamment Justine Triet. C'est comme si l'il fallait me rendre plus normale pour le rôle. Mais, moi, j'aime bien jouer. La transforma-

tion, c'est ça qui m'intéresse. » Cet automne, Jehnny Beth sillonnera la France et l'Europe pour se transformer en bête de scène. Son terrain de prédilection. ■

FRANCK COLOMBANI
Jehnny Beth, You Heartbreaker, You (Fiction/Integral). En concert le 11 octobre au Grand Mix, Tourcoing (Nord); le 13 à La Maroquinerie, Paris (20^e); le 17 au Marché Gare, Lyon (2^e). Echoes, émission avec Amyl and the Sniffers, Fckers et Kae Tempest. Diffusion sur Arte.tv prévue pour octobre.

Le Monde | Ateliers

Géopolitique

L'HEURE D'ISRAËL AU MOYEN-ORIENT

avec Gilles Paris,
éditorialiste au Monde et ancien correspondant à Jérusalem

COURS DU SOIR

À partir du 8 octobre, au cours de cinq séances qui auront lieu dans l'auditorium du *Monde* et accessibles à distance, Gilles Paris partagera des clés de lecture sur la situation au Moyen-Orient. Israël a-t-il une vision de l'ordre qu'il s'efforce de mettre en place ? Un État palestinien est-il encore possible ? Que peuvent devenir les fragiles équilibres politiques au Liban et en Syrie ? Autant de questions auxquelles Gilles Paris tentera de répondre.

Gilles Paris est éditorialiste au *Monde*, ancien chef du service International et correspondant à Jérusalem de 2001 à 2006.



PHOTOGRAPHIE Prix Bayeux 2025 : retour en Syrie, Gaza, l'Ukraine et le Soudan

La 32^e édition du prix Bayeux des correspondants de guerre, qui se tiendra du lundi 6 au dimanche 12 octobre, présidée par l'Américain Jon Lee Anderson, du *New Yorker*, aura pour dominante la transition sy-

rienne, sans oublier la guerre à Gaza, en Ukraine ou au Soudan. « On n'a jamais été dans un contexte aussi terrible, avec des conflits qui s'enlissent, très meurtriers », a déploré Patrick Gomont, maire de Bayeux (Calvados). Une stèle porteuse de 73 noms de journalistes tués en 2024-2025 dans l'exercice de leurs fonctions sera dévoilée. – (AFP.)

A la Villa Carmignac, les paysages colorés donnent le vertige

Les artistes réunis peignent un monde qui à la fois échappe et enchanter



«Hello Rosa New York» (1973), de Frank Bowling.
DAMIAN GRIFFITHS/
FRANK BOWLING/DACS
2025/ADAGP, PARIS, 2025

EXPOSITION ÎLE DE PORQUEROLLES (VAR)

Qui a déjà vu le «rayon vert»? Il serait «d'un vert merveilleux, d'un vert qu'aucun peintre ne peut obtenir sur sa palette, d'un vert dont la nature, ni dans la teinte si variée des végétaux, ni dans la couleur des mers les plus limpides, n'a jamais reproduit la nuance!», décrit Jules Verne dans son roman du même nom, paru en 1882.

Cette vision fantasmagique du dernier rayon lancé par le soleil couchant a inspiré Flora Moscovici: elle a envahi le hall de la Villa Carmignac, sur l'île de Porquerolles au large d'Hyères (Var), avec une fresque au vert boréal, nuances irisées dans lesquelles le regard se noie.

Un paysage en salle, abstrait et immersif: ainsi s'ouvre l'exposition «Vertigo», imaginée par son commissaire, Matthieu Poirier, comme la mise en scène «d'une abstraction perceptuelle, incarnée, qui nous désorient et peut se lire comme une persistance de la peinture de paysage, qu'on a dit disparue depuis les années 1940».

En écho aux horizons de rêve de l'île de Porquerolles, les artistes rivalisent pour nous faire tomber dans ce vertige: la sensation d'un monde qui à la fois

échappe et enchanter. «Le dialogue avec le site et le contact intense qu'il offre avec les éléments a été fondamental dans la conception de l'exposition», décrypte son commissaire, spécialiste de l'abstraction d'après-guerre et de l'art cinétique. L'idée était de casser «la carte postale», mais aussi de poser la question d'un sublime abstrait; de proposer un vertige des sens comme du sens.

Voilà donc des paysages tour à tour telluriques, volcaniques, apaisés, mais dépourvus de motifs et figures; des champs de couleurs qui ravissent comme le ferait le spectacle d'un océan miroitant, du vent sur la steppe. C'est sur cette ligne de paradoxe que joue l'exposition. De Bridget Riley à Philippe Decrauzat, en passant par Hans Hartung (1904-1989), les artistes qu'elle rassemble travaillent tous «surla perception plutôt que la représentation». Ici tout est fluide et flotte-

Pour le commissaire, Matthieu Poirier, l'idée était de casser «la carte postale»

ment, air et feu, flux et flou. «Rappelons que 90 % de ce que perçoit notre œil est en fait flou, c'est le cerveau qui reconstruit l'image. Nombre d'artistes exploitent ce phénomène», décrit le commissaire. De l'écran de brouillard dissipé sur le mur par Isabelle Cornaro aux fractales de velours de Thomas Ruff, chaque œuvre se fait phénomène.

Un horizon de sensations

Le peintre britannique Frank Bowling nous immerge dans un océan de rose saumon, pêche ou poudré, toile de 20 mètres carrés qui rivalise avec la fenêtre sur jardin. Helen Frankenthaler (1928-2011) nous propulse, elle, vers une planète verte et tourbe traversée d'éclats de soleil. Tandis que la toile de Gerhard Richter, sa voisine, semble «sourire à une tempête de sable qui la balaye», décrit Matthieu Poirier.

Se dessine ainsi un horizon de sensations, au fil d'images instables qui se plaignent à désorienter l'œil. Sous la piscine transparente qui submerge de lumière les salles souterraines de la Villa Carmignac, un Pénétrable de Soto (1923-2005), avec ses tiges au jaune pétant, se fait soleil. Il est le cœur palpitant du parcours. Puis le regard se perd dans la mer d'Yves Klein (1928-1962), une eau faite de son pigment bleu signature.

Puis monte une aube perpétuellement renouvelée, avec l'installation lumineuse de James Turrell, envoûtant monochrome aux couleurs changeantes. «Turrell l'a énoncé dès les années 1970, "la perception est le médium"», rappelle le commissaire. Comment évoquer la nature sans la représenter? «En alchimistes, les artistes modifient et accompagnent ses forces invisibles», souligne Matthieu Poirier. Olafur Eliasson compose une peinture en faisant fondre des fragments de glacier arctique sur des pigments. Oliver Beer exploite les ondes provoquées par la musique pour composer un tourbillon aquatique sur toile. Les bleus de Bernard Frize se font éruption; dans le bismuth, Raphael Hefti creuse cratère et dépressions en bas-relief.

Le vertige se prolonge au sein du fort de Porquerolles: l'installation de Julian Charrière invite le visiteur à s'allonger, autour d'une lampe d'onyx percée de trous, inspirée de la Dream Machine de Brion Gysin (1916-1986). Là, bercé par les révolutions de la lumière, les yeux fermés, c'est dans notre paysage intérieur que l'on s'enfonce peu à peu. ■

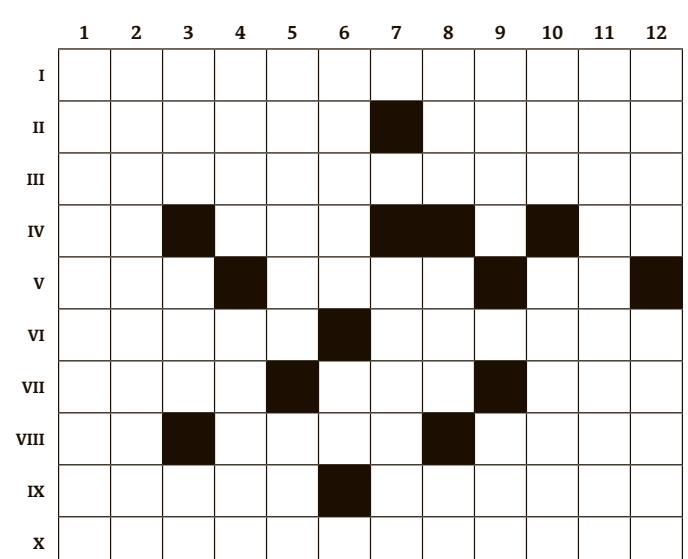
EMMANUELLE LEQUEUX

Vertigo. Villa Carmignac, île de Porquerolles, Hyères (Var).
Jusqu'au 2 novembre.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 200
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 199

HORizontalement **I.** Baby-boomeurs. **II.** Allergies. **Iu.** **III.** Mien. Assumas. **IV.** Ben. Ame. SALT. **V.** Ondin. Us. Ite. **VI.** Caen. As. Anon. **VII.** HT. Dénéigé. **VIII.** Aér. Tr. OE. **IX.** Rue. Coréenne. **X.** Dramaturgies.

VERTicalement **1.** Bambochard. **2.** Aliénateur. **3.** Blende. Réa. **4.** Yen. Inde. **5.** Br. An. CA. **6.** Ogam. Angot. **7.** Oiseuse. Ru. **8.** Mes. Iter. **9.** Esus. Agrèg. **10.** Maine. Ni. **11.** Rialto. One. **12.** Sustentées.

HORIZONTALEMENT

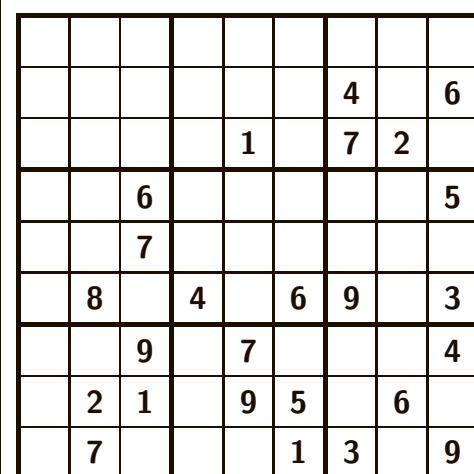
I. Toujours plein de bon sens et de circonspection. **II.** Ne donne pas signe de vie. Fripouille ou gouape. **III.** Rapprochement plein d'avenir. **IV.** La Terre. Jeune pour le moment. Vaut de l'or. **V.** La revue de Copeau et de Gide. Qui est né. Grande voie. **VI.** Supprimera. Dans les cibles. **VII.** Drape l'Indienne. Cheville sportive. Pour récupérer. **VIII.** Le titane. Vert mal mélangé. Signé pour mourir. **IX.** Compte et recompte tout dans tous les sens. On la trouve dans le beurre et les huiles. **X.** Défendent la concentration des pouvoirs.

VERTICALEMENT

1. Ne pourra être établi qu'après examen. **2.** Doute toujours, même après examen. **3.** Comme un bon muscadet. Croisé dans l'affrontement. Points opposés. **4.** Cri d'un corbeau qui ne prend pas la plume. Sa tête prend les coups. **5.** Suivit les cours. Une fois de plus. **6.** Fait du bien avant de repartir. Règle. **7.** Composé organique, chez les animaux et les végétaux. **8.** Mère du monde. Vieil ruminant. Mesure à Pékin. **9.** Gosse de la rue. Dieu égyptien. **10.** Celui de Nelson ou un autre à Londres. Plissait en surface. **11.** Bel âge en Belgique. **12.** Tenue de rat. Sous les sabots de la monture.

SUDOKU

N°25-200



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

**Chaque jeudi,
le meilleur
de la presse
étrangère**



CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX

Le Monde est édité par la Société éditrice du «Monde» SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.

Par courrier électronique : abonnement@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

Pierre-Mendès-France
75013 PARIS

Tél. : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26



L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Eutrophisation : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

A Thiers, Le Creux de l'Enfer, paradis artistique au passé ouvrier

DRÔLES D'ENDROITS POUR UNE EXPO — 5/6 —

«Le Monde» présente six centres d'art installés dans des lieux insolites. Aujourd'hui, d'anciennes manufactures réhabilitées

Il y eut les fées, il y eut le diable. Il y eut les papetiers, puis les couteliers. Aujourd'hui, Le Creux de l'Enfer est tout entier dévolu aux artistes. Logée dans la vallée des usines de Thiers (Puy-de-Dôme), l'ancienne manufacture qui porte ce nom, emprunté au site, est devenue centre d'art contemporain en 1988. Les ouvriers l'ont désertée depuis les années 1950. Mais pas les mille légendes qu'inspirent ces gorges. La rivière Durole les charrie et coule sous le bâtiment. Bercés par son fracas, les plasticiens raffolent de ce lieu magnétique.

Dès le Moyen Age, la cité fichée sur les hauteurs du parc naturel Livradois-Forez, avec vue sur la chaîne des Puys, s'est faite industrielle. Dans les gorges qui creusent son contrebas, 140 écluses sont édifiées, une quarantaine d'usines voient le jour. Des tanneries et des papeteries, d'abord. Une fois abandonnées par les huguenots partis en exil, elles deviennent au fil du XIX^e siècle de hauts lieux de la coutellerie. La force hydraulique est remplacée par l'électricité. Le travail se déplace dans les plaines. Après-guerre, la ruine gagne les manufactures.

C'est cette histoire que révèle Sophie Auger-Grappin, qui leur succède, depuis 2018. En 2021, la municipalité met à disposition du centre d'art le bâtiment voisin, l'usine du May. Trois ans de travaux sont nécessaires pour réhabiliter les salles centenaires, réorganiser la déambulation entre les deux usines. La directrice en profite pour lancer des recherches: elles sont rassemblées dans une riche publication autoéditée, *Le Creux de l'Enfer. Histoires d'un centre d'art*. Depuis fin juin, l'exposition de réouverture, «in vivo», réveille cette mémoire.

Les anciens y sont de retour, qui ont marqué l'histoire de l'institution. La jeune génération leur fait écho. Pas question pour eux d'effacer l'histoire. Tous jouent et se jouent des maillets, martinet, rouets et fantômes qui confèrent à l'endroit son caractère. «L'idée est de réactiver une mémoire, vive, qui prenne le contre-pied de l'image mortifère et un peu terrifiante qui reste liée au lieu», espère Sophie Auger-Grappin. Sur la façade, le diable peint en enseigne dans les années 1930 avait disparu. Il est revenu, beau comme jamais. ■

E. LE.

Le Creux de l'Enfer – Centre d'art contemporain d'intérêt national, Thiers (Puy-de-Dôme).

Prochain article L'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (Tarn-et-Garonne).

Herwig Schopper Physicien allemand



En 1982, CERN

Le physicien allemand Herwig Schopper est mort à Hambourg à 101 ans, le 19 août. Outre des contributions importantes dans divers domaines de sa discipline, il a aussi marqué l'histoire de la physique par son rôle de directeur de plusieurs institutions. Il a notamment été directeur général de l'organisation pour la recherche nucléaire, le CERN, entre 1981 et 1988. Il fut aussi un ardent défenseur de l'idée que la science peut contribuer à la paix dans le monde, en faisant travailler ensemble des pays qui culturellement ou politiquement sont opposés. Il a ainsi été le promoteur de l'installation d'un synchrotron en Jordanie, Sesame. Inauguré en 2017, ce «supermicroscope» a été cofinancé par Israël, des pays arabes ou l'Iran.

En 2022, lors de l'attaque de la Russie en Ukraine, il rappelait son credo, dans une tribune du *Courrier du CERN*: «Nous avons établi des relations entre collègues basées sur l'enthousiasme pour notre métier, qui a conduit à une tolérance et une confiance mutuelle. Cela a été pratiqué au CERN comme à Sesame, où des délégués d'Israël, de Palestine, de Chypre, de Turquie, et d'autres sont assis pacifiquement autour d'une table.»

En 2019, l'Association américaine pour l'avancement des sciences lui décernait son prix de la «diplomatie en science», pour son action, avec quatre lauréats israélien, jordanien, turc et britannique, dans Sesame. «Nous avons perdu un éminent physicien et l'un des grands artisans de la réussite du CERN (...). Nous perdons également un ami très proche, qui se distinguait par son esprit, son engagement et sa bienveillance», a souligné la directrice générale du CERN, Fabiola Giannotti, dans un communiqué.

Recherches dans l'optique

Herwig Schopper naît en 1924 en Bohème, alors en Tchécoslovaquie. A la suite de l'invasion allemande du territoire, il est enrôlé dans un «service du travail du Reich» en 1942 et rejoint ensuite un service des transmissions de la Luftwaffe, l'armée de l'air, ce qui l'amène par deux fois sur le front russe. Les aspects techniques de cette fonction renforcent son goût pour la physique forgé quelques années plus tôt auprès de son grand-père professeur d'université en Italie.

Il fait aussi des exercices de physique envoyés et corrigés par l'université de Prague à laquelle il s'était inscrit avant son enrôlement, comme il le raconte dans ses Mémoires parus en 2024 (*Herwig Schopper. Scientist and Diplomat in a Changing World*, «Scienti-

28 FÉVRIER 1924 Naissance à Lanskroun (aujourd'hui en République tchèque)
1981 Devient directeur général du CERN
2019 Prix de la diplomatie en science pour le synchrotron Sesame en Jordanie
19 AOÛT 2025 Mort à Hambourg (Allemagne)

fique et diplomate dans un monde qui change», Springer, non traduit), coécrits avec James Gillies.

Après la défaite allemande, il rejoint l'université de Hambourg dont il sortira docteur en 1951 et où il deviendra professeur en 1973, après l'avoir été à Karlsruhe. Il conduit ses premières recherches dans l'optique, avant de se tourner vers la physique nucléaire, les particules et les accélérateurs pour des travaux menés dans des universités allemandes, en Suède ou à l'université Cornell, aux Etats-Unis. Il est un pionnier des techniques d'accélération de particules par cavités supraconductrices qui restent des pièces essentielles des grands collisionneurs de particules.

En 1973, il dirige le laboratoire DESY à Hambourg où l'Allemagne construit le plus puissant des accélérateurs de particules de l'époque, Petra. En 1980, alors que son nom circule pour prendre la tête du CERN, dont il a dirigé un département, les Italiens craignent qu'il s'oppose au projet d'accélérateur LEP, pour ne pas concurrencer Petra. Ces doutes dissipés, il sera un ardent défenseur de la machine. Il soutiendra aussi les deux expériences phares du CERN de l'époque, avant celles du LEP, UA1 et UA2, qui identifieront les particules responsables d'une des quatre forces de la nature, l'interaction faible. Cela vaudra le prix Nobel de physique en 1984 à Carlo Rubbia et Simon Van der Meer.

Sa fin de carrière se poursuit dans la diplomatie. Dès 2000, il plaide pour la réalisation d'un synchrotron au Proche-Orient, un accélérateur de particules qui produit des rayons X permettant de sonder toutes sortes de matières, solides ou biologiques. En 2005, il contribue à la création d'un institut de recherche non gouvernemental à Chypre sur l'énergie, le climat ou l'archéologie, permettant de développer scientifiquement cette région.

Il pousse aussi pour la création d'une installation scientifique dans les Balkans après des années de guerre, qui doit construire un laboratoire de recherche en radiothérapie par ions lourds. Sa dernière réalisation incarnant la «science pour la paix». ■

DAVID LAROUSSE

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnets@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnets@mpublicite.fr
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Mesnil-sous-Vienne (Eure). Paris.

Jean-François et Bruno, ses frères, leurs conjointes, Rose-Marie et Karine, Tous ses neveux, Petits-neveux et petites-nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne BELHOSTE-DUGAS, architecte,

survenu le 22 août 2025, à Vernon, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 2 septembre, à 15 h 30, au funérarium des Andelys.

La famille tient à remercier toute l'équipe de l'hôpital de Vernon.

Un espace d'hommage est ouvert à l'adresse suivante : link.inmemori.com/44pnin

Savignac.

Alain et Marie-Paule Bentéjac, Jean-Luc et Cathy Bentéjac, ses fils et belles-filles,

François, Emmanuel, Xavier et Celia, Corentin, Mathilde, ses petits-enfants,

Margaux, Arthur et Lino, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Anne BENTÉJAC, née MONGIE,

survenu le 26 août 2025, à Grignols, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 1^{er} septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Roch de Savignac.

alain.bentejac@gmail.com

Les éditions P.O.L

ont la très grande tristesse de faire part de la mort de

Stéphane BOUQUET, écrivain, poète, critique, danseur, scénariste,

à Paris, le 24 août 2025. Il avait cinquante-sept ans.

Une cérémonie laïque aura lieu le lundi 1^{er} septembre, à 10 h 30, en la salle de la Coupeole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

(Le Monde du 29 août)

Edith Brodsky, son épouse, Alexis et Marina, ses enfants, Elisabeth et Jean-Paul Boulan, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants, Les familles Sole, Follet et Pouplard,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Alexandre BRODSKY,

survenu le 26 août 2025.

Les obsèques auront lieu le mardi 2 septembre, à 14 heures, en l'église de Benais (Indre-et-Loire).

Plutôt que des fleurs, vous êtes invités à faire un don à l'Association «Histoire de Vies» créée par l'équipe de soins palliatifs du pôle santé Léonard de Vinci de Chambray-lès-Tours (<https://www.helloasso.com/associations/histoires-de-vies>).

1, rue des Péraudières, 37140 Benais, edithbrodsky4@gmail.com

Collioure (Pyrénées-Orientales).

M. et M^{me} Philippe Buzenet, son frère et sa belle-sœur, Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques BUZENET,

X 57, Jeanne d'Arc 1959, École du génie maritime, ingénieur en chef de l'armement, officier de la Légion d'honneur, ex-président du GITEP,

survenu le 27 août 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie civile aura lieu le mardi 2 septembre, à 11 h 30, au crématorium de Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales).

Il sera inhumé dans le caveau familial, à Collioure, auprès de son épouse

Michelle

(† 2024).

Bordeaux (Gironde). Périgueux (Dordogne).

Laurent et Anne Chencinski, son fils et sa belle-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcelle CHENCINSKI,

née DESMOND, survenu à l'âge de quatre-vingtquinze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Emmanuel, Anne, Pascale, Aude et Jean-Baptiste Dulioust, leurs enfants, leurs conjoints, Ses petits-enfants et leurs conjoints,

Ses arrière-petits-enfants, Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de sa seconde épouse, Nicole Tisserand-Dulioust, décédée le 21 juillet 2024,

ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur Michel DULIOUST,

survenu le 26 août 2025, à l'âge de quatre-vingtquinze ans, entouré de ses proches.

Ses obsèques se dérouleront au crématorium de Clamart, le mardi 2 septembre, à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, des dons au profit de l'Institut Curie.

Famille Dulioust,

30, rue de la Croix-Bosset,

92310 Sèvres.

Geneviève Grais Aubertier, Valérie, François Bonin et Victoire, Laurent Grais, Chloé Houbart et Valentin, sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard GRAIS,

inspecteur honoraire INSEE,

à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie aura lieu le 1^{er} septembre 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien, à Versailles.

5, allée des Gardes Royales, 78000 Versailles.

Emma Leon, son épouse, Daniel et Anne Leon, son fils et sa belle-fille, Nicole Jasmin, sa sœur,

Bernard et Sandra Jasmin, ses neveu et nièce,

Léna Morin, Simon Morin, Esther Leon, Nathan Leon et Rachel Leon, ses petits-enfants,

Ruthy et Christian Sausseron, Maurice Assedo et Giuliana, Salomon et Françoise Assedo

ainsi que leurs enfants,

Les familles Sausseron, Assedo, Jasmin, Morin,

ont la chagrin d'annoncer la mort de

Nadine, son épouse, Agnès, Fanny, Annette, ses filles et leurs conjoints, Eric, Emmanuel, Myriam, Annaëlle, Salomé, Mélanie, Jérémie, Ariane, Simon, Faustine, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre LYON-CAEN, avocat général honoraire à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier de l'ordre grec de l'honneur,

survenu le 23 août 2025, à son domicile,

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le 5 septembre, à 10 h 30, en la salle de la Coupeole du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Ni fleurs ni couronnes.

3, boulevard Emile-Augier, 75116 Paris, plyoncaen@yahoo.fr

Hélène Mochiri Serra, son épouse, Gabriel Serra, son fils, Ana Paula Vicente Franco, sa cousine, Cristina Borlido Mendes, sa filleule,

ont la tristesse de faire part de la disparition, survvenue le 16 août 2025, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, du

docteur Jacques SAUVAGET,

AEHP.

survenu le 17 août 2025, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Elle a été inhumée aux côtés de son époux

Jean PEYROT, décédé en 2009.

Contact : elisabeth.peyrot@wanadoo.fr

Pascale et Françoise Sauvaget, ses filles,

ont la tristesse de faire part de la disparition, survvenue le 16 août 2025, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, du

docteur Jacques SAUVAGET, AEHP.

Ses obsèques civiles ont eu lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, où il a été incinéré selon sa volonté. Ses cendres reposent près de son épouse.

Souvenir

Léon BRESSLER, 11 juin 1947 - 30 août 2024.

Pour toujours dans nos coeurs.

Conférences

Les Mardis de la Philo

EN SÉRIES

En être ou ne pas en être. Rares sont les listes autant attendues, scrutées, disséquées, par les cercles de l'élite marocaine. Figurer parmi les invités d'une réception royale – dîner de rupture du jeûne (*iftar*) du ramadan, Fête du trône ou anniversaire du roi, réception de dignitaires étrangers, etc. – consacre l'éclat de votre cote dans le gotha du royaume. En disparaître signe votre disgrâce publique. Le banquier Othman Benjelloun, l'un des hommes les plus riches du royaume, fut ainsi soudainement écarté, en 2012, des happy few des banquets de Mohammed VI. Le souverain lui aurait tenu rigueur, dit-on, de n'avoir pas respecté le protocole royal en marge de l'inauguration d'une usine Renault à Tanger en février de la même année.

Une fâcherie dont l'origine remonte à bien plus loin, au tournant des années 2000, quand le groupe Benjelloun avait voulu mettre la main sur la Société nationale d'investissement (SNI), une holding de sociétés dans les secteurs stratégiques de l'économie marocaine. Le palais, qui s'emparera plus tard de la SNI (renommée « Al Mada » en 2018), avait alors coupé court aux ambitions d'Othman Benjelloun. Plus d'une décennie plus tard, le malaise rebondit donc avec cette éviction des mondanités royales. Rien de bien dramatique toutefois : l'ostracisme dura de deux à trois ans. Il n'en jeta pas moins l'émoi dans le landerneau marocain.

Plus récemment, un autre effacement du protocole a attiré l'attention. A l'issue de la prière de l'Aïd-el-Adha (« fête du sacrifice ») accomplie, le 7 juin, à la mosquée de Tétouan, dans le nord du pays, les plus hauts dignitaires du royaume sont venus saluer le souverain, ainsi que le veut la coutume. Or l'un des hommes forts du régime a brillé par son absence : Yassine Mansouri, le patron de la direction générale des études et de la documentation (DGED), les services de sécurité extérieure. Il n'en fallait pas davantage pour que soient relancées les spéculations sur le yoyo des éminences, voire les luttes de clan agitant l'entourage du souverain. « *Il doit y avoir une colère royale* », suppute un habitué du sérial.

Ainsi va la vie de cour au sein du makhzen, terme désignant le bloc du pouvoir agrégé autour du palais, un épicentre vers lequel convergent différents réseaux d'allégeance, où la compétition peut être féroce. La formule, issue de l'arabe *khazana* (« entreposer », « stocker »), renvoie, selon le politologue marocain Mohamed Tozy, à une réalité « polysémique » souvent mal comprise chez des Occidentaux épris d'*« exotisme »*. Quoi qu'il en soit, ce complexe d'autorité et d'influence gravitant dans l'orbite du pilier royal et plongeant ses racines dans une histoire multiséculaire – l'actuelle dynastie alaouite remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle – est l'appareil politique dont Mohammed VI a hérité en succédant à son père, Hassan II, en juillet 1999. Au vif désappointement de ceux qui rêvaient d'audacieuses réformes, il en a conservé les fondamentaux.

Peu disposé à céder de son pouvoir, il s'est montré en revanche plus souple dans l'aménagement de certains rituels. Citons, par exemple, sa décision d'exempter ses sujets de l'obligation de sacrifier le mouton lors de la fête de l'Aïd-el-Adha en cette année 2025, ou celle, en 2023, de supprimer le rendez-vous de l'allocution royale du 20 août, discours dit « de la révolution du roi et du peuple » – commémorant la révolte populaire déclenchée par la déposition du sultan Mohammed V par les autorités du protectorat français, le 20 août 1953.

Des historiques et un « club des sept » Ladite allocution a été jugée superfétatoire, alors que le monarque s'adresse déjà à son « fidèle peuple » à deux reprises en cette période de l'année : la Fête du trône (en juillet) et la rentrée parlementaire (en octobre). Sans compter que le fait de desserrer – dans la mesure du possible – le corset d'obligations cérémoniales n'est pas pour lui déplaire. Grandes ou petites, les décisions du souverain obéissent à une dialectique entre ses tropismes personnels et des impératifs écrasants de l'institution monarchique. « *Ce n'est pas un roi, c'est un système* », soutient Mohamed Tozy en évoquant la personne du monarque. *Et, dans ce système, ajoute-t-il, on peut gouverner par l'absence.* »

Au centre de ce makhzen assurant la continuité de la dynastie par-delà les vicissitudes, l'entourage du roi joue un rôle capital. Une sorte de cœur du réacteur. Dès son accession au trône, Mohammed VI s'était constitué une garde rapprochée dont de nombreux éléments avaient partagé sa scolarité au Collège royal. Le personnage le plus em-

Le makhzen, ou l'art des secrets de palais

Lénigme Mohammed VI – 5|6 Pour assurer son pouvoir, le souverain marocain s'appuie sur une poignée de fidèles qu'il connaît, pour la plupart, depuis des décennies. Mais les rivalités internes trahissent une forme de nervosité, révélatrice des incertitudes sur la suite de son règne

blématique de ce premier cercle est sans conteste Fouad El-Himma, véritable clé de voûte du makhzen et, à ce titre, souvent surnommé « vice-roi ». Proche parmi les proches, cet homme de 62 ans a été de facto, dans les années 2000, le patron du ministère de l'intérieur (sans en avoir le titre), d'où il a orchestré la domestication du champ politique – brisant les islamistes, écartant la gauche socialiste – au service du palais. Le Parti Authenticité et modernité, qu'il a créé en 2008, n'avait d'autre objectif que de « makhzéniser » la scène partisane.

El-Himma essaie tout de même un gigantesque revers, lorsque la vague des « printemps arabes » de 2011 secoue le pays avec l'irruption du « mouvement du 20 février ». Son nom est hué dans la rue. Dès lors, il se fait plus discret, mais, nommé au cabinet royal, il n'en continue pas moins d'agir en coulisse, lui qui est détenteur de tous les secrets – petits et grands – du monde politique marocain. A l'évidence, il reste à la manœuvre sur les gros dossiers du royaume, en particulier les affaires diplomatiques et sécuritaires. « *Il est notre principal interlocuteur* », confie un diplomate occidental en poste à Rabat. Yassine Mansouri, 63 ans, lui aussi camarade de classe du roi, a été également propulsé au sommet. Après avoir présidé aux destinées de Maghreb Arabe Presse, l'agence officielle où s'écrit la geste royale, il est nommé à la tête de la DGED, le renseignement extérieur. Il est le premier civil à occuper ce poste.

Un troisième fidèle de toujours, Mounir Majidi (surnommé « 3M »), 60 ans, ami d'enfance du roi bien que non-condisciple du Collège royal, chapeauta depuis plus de deux décennies le secrétariat particulier de Mohammed VI. Cette position privilégiée fait de lui le gérant de la fortune privée du monarque, un « business » dont il assure l'expansion tentaculaire dans les secteurs les plus lucratifs de l'économie nationale. Une fuite de documents issus des fichiers de la sécurité sociale, organisée par des hackeurs d'origine inconnue, a révélé, en avril, le salaire de « 3M », qui occupe les fonctions de président de la holding royale, la Siger : 120 000 euros par mois, quand le salaire moyen au Maroc est de 380 euros. Accessoirement, Mounir Majidi inspire la ligne éditoriale du journal en ligne *Le360*, dans lequel des textes de chroniqueurs de luxe – le romancier Tahar Ben Jelloun ou l'ancien ambassadeur français à Alger Xavier Driencourt – cohabitent avec des diatribes étrillant tous ceux qui, à un moment donné, sont dans le collimateur du palais.

A ce noyau dur des amis historiques s'agrège un second cercle, celui du cabinet royal, composé d'une centaine de technocrates. La mission de ces hommes de dossier ?

LES RÉSEAUX À L'ÉPICENTRE DU POUVOIR ASSURENT LA CONTINUITÉ DE LA DYNASTIE PAR-DELÀ LES VICISSITUDES

Préparer en amont les décisions du souverain, puis en superviser l'exécution. Ils sont coiffés par une équipe réduite de sept « conseillers du roi », dont le principal, le « vice-roi » El-Himma, est aussi issu du premier groupe des amis d'enfance de Mohammed VI. A ses côtés officient les juristes Omar Azziman et Abdellatif Menouni, chargés des questions constitutionnelles ou des droits de l'homme, Omar Kabbaj, un ancien banquier très introduit dans les milieux africains, mais aussi Taïeb Fassi-Fihri, un ancien ministre des affaires étrangères qui a gardé la haute main sur la diplomatie, et Yassir Zenagui, financier passé par la City de Londres.

Sur le papier, André Azoulay, rescapé de l'ère Hassan II, appartient toujours à ce cabinet royal, bien que son rôle soit bien moins stratégique que lors des premiers pas de Mohammed VI, au début des années 2000. En bon communicant, André Azoulay avait alors contribué à écrire le récit du jeune « roi des pauvres ». Issu de la communauté juive, ce natif d'Essaouira – ville côtière dont il a fait un haut lieu des festivals interculturels – demeure un atout pour l'image de la monarchie. N'importe-t-il, à lui seul, le « vivre ensemble » marocain ? Ce « club des sept » forme une sorte de cabinet de l'ombre, occupé à surveiller l'action du gouvernement officiel dont le chef en titre, selon la Constitution révisée de 2011, est issu du parti politique arrivé en tête aux élections législatives. Depuis le scrutin de 2021, l'homme d'affaires Aziz Akhannouch, 64 ans, l'une des plus grosses fortunes du royaume, occupe ce poste de premier ministre.

« Votre esclave est à vos pieds » Il le doit à la victoire électorale de son parti, le Rassemblement national des indépendants, un réseau somnolent de notables qu'il avait dépoussiéré à partir de 2016, avec ses méthodes d'entrepreneur et surtout beaucoup d'argent. Son ascension ne doit rien au hasard ; elle résulte du choix personnel de Mohammed VI, qui l'avait tôt investi d'une mission : déloger du gouvernement les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD), après leurs succès électoraux de 2011 et 2016. Le statut de favori du roi d'Aziz Akhannouch était devenu évident dès le ramadan de 2013, lorsqu'il l'avait gratifié – insigne privilège – de l'honneur d'une visite dans sa villa de Casablanca pour une rupture du jeûne. C'est ainsi avec ce souverain : il a toujours suivi de très près la composition des gouvernements, même lorsque le PJD était aux affaires.

Son onction fait la différence, comme en témoigne une anecdote remontant à la première moitié des années 2010. Alors qu'il annonce personnellement, au téléphone, à un heureux élue sa nomination comme ministre, ce dernier se confond en remerciements d'une grandiloquence servile. « *Votre esclave scarifiée est entièrement à vos pieds* », dit-il au monarque, au comble de l'émotion. Une scène révélatrice de l'atmosphère de déférence qui entoure souvent les relations entre le personnel politique et Mohammed VI. Le caprice du roi scelle les carrières, et donc les destins. « *Quand il vous accorde sa confiance, tout le monde vous applaudit* », résume un familier du sérial. Mais quand il vous la retire, tout le monde vous maudit. » « *Le roi est affreusement jaloux des têtes qui dépassent* », ajoute un autre. Hassan II, il est vrai, envoyait les proscrits au bagne de Tazmamart. Autres temps, autres mœurs.

Si l'époque a assurément changé, une évolution à rebours des grandes espérances du





Le roi du Maroc, Mohammed VI (au centre), son fils, le prince héritier, Moulay Al-Hassan (à sa gauche), ainsi que les membres du gouvernement dirigé par l'homme d'affaires Aziz Akhannouch (à sa droite), à Fès (Maroc), le 8 octobre 2021.

AZZOUZ BOUKALLOUCH
VIA BALKIS PRESS/ABACA

règne de Mohammed VI. La reprise en main sera confortée, une décennie plus tard, par le retour de bâton post-« printemps arabes ». L'implacable répression du soulèvement du Rif, en 2016-2017, dans laquelle Abdellatif Hammouchi jouera un rôle central, achèvera ce processus de raidissement autoritaire.

Le super-flic du Maroc ne fait pas partie du premier cercle des proches du roi. Contrairement au « vice-roi » El-Himma ou à Yassine Mansouri, son homologue de la DGED, il n'est pas un ancien camarade du Collège royal. Mais il a su se rendre indispensable dans les années 2010, en s'imposant comme les yeux et les oreilles du royaume, les bonnes vieilles recettes des réseaux d'indics se conjuguant désormais avec les technologies de surveillance dernier cri. Ainsi, les « dossiers » s'empilent, et fuient parfois opportunément

dans la presse aux ordres pour intimider les voix critiques de la monarchie, ou tout simplement les rivaux au sein du système. Sensible aux honneurs, Abdellatif Hammouchi aime à se mettre en scène comme l'ombrageuse sentinelle en chef du royaume. « Cet homme incarne aujourd'hui l'un des fondements les plus solides de l'appareil d'Etat (...) Il est une digue, une muraille », estime le site *Barlamane*, qui ne cesse de chanter ses louanges.

Deux fronts de lutte

Très soucieux de reconnaissance, Abdellatif Hammouchi a même reproché, par l'intermédiaire de ce même média, à Aziz Akhannouch, dont il dépend en principe, de ne pas l'avoir félicité pour une opération de démantèlement d'une cellule djihadiste, en janvier, près de Casablanca. C'est que des tensions se

DANS UNE ATMOSPHERE DE DÉFÉRENCE, L'ONCTION DU ROI FAIT LA DIFFÉRENCE, SON CAPRICE SCELLE LES DESTINS

font sentir au sein du makhzen. Derrière la centralité de Mohammed VI et la verticalité apparente du système marocain, la rivalité est épique entre les différents réseaux et clientèles. En matière sécuritaire, deux pôles sont parfois en compétition : d'un côté, la DGST-DGSN (sécurité intérieure) d'Abdellatif Hammouchi ; de l'autre, la DGED (sécurité extérieure) de Yassine Mansouri.

Pareils tiraillements ne sont pas nouveaux. Ils étaient déjà perceptibles en 2014, lors de la virulente crise entre Paris et Rabat consécutive à la convocation, par un juge français, d'Abdellatif Hammouchi, visé par une plainte pour complicité de torture déposée sur le sol français par des citoyens marocains. A l'époque, la colère du royaume s'était traduite par une suspension de la coopération judiciaire, qui dura un an, jusqu'à la résipiscence française. La fracture s'était même étendue aux liens entre la DGED et la direction générale de la sécurité extérieure française, quand bien même cette dernière n'avait pas grand-chose à voir avec l'origine de la crise. « Il était clair que Fouad El-Himma et son séide Hammouchi exploitaient la situation contre Mansouri, qui était très géné et n'avait pas les coudées franches dans cette affaire, se souvient un diplomate français impliqué dans le dossier. On sentait qu'Hammouchi avait pris du galon et que le rapport de force évoluait en sa faveur. »

L'autonomisation progressive d'Abdellatif Hammouchi a toutefois ses limites. Le patron de la police et du contre-espionnage marocains doit continuer à composer avec le « vice-roi ». Et sa marge de manœuvre s'est trouvée contrainte à la suite de l'affaire des frères Azaitar, ces champions d'arts martiaux dont le roi s'est entiché à partir de 2018. Abdellatif Hammouchi avait participé à la cabale contre ces intrus du palais. Pareille audace lui a valu une mise à distance de la part du souverain, qui ne le rencontre quasiment plus.

La récente série de piratages informatiques qui a frappé le cœur de l'appareil sécuritaire, en dévoilant le rôle de Mohamed Raji, le « Monsieur écoutes » du roi, et en publiant les noms des directeurs de division de la DGST, censés demeurer confidentiels, a ajouté à la tourmente. « Le système sécuritaire est en crise, décide un familier du sérail. On lui demande trop de choses, on lui fait subir trop de pression, mais sans lui garantir en retour la protection politique et les perspectives de promotion qui pourraient consolider les loyautés des niveaux intermédiaires. »

C'est dans ce contexte que la rivalité historique entre Hammouchi et Mansouri a pris une nouvelle dimension ces derniers mois. Elle s'est cristallisée autour de la fuite à l'étranger de Mehdi Hijaouy, un ancien responsable de la DGED qui s'était attiré les foudres de Fouad El-Himma, en 2023, pour avoir nourri l'ambition de s'approcher trop près du roi. L'un des enjeux des luttes d'influence au Maroc tient en effet au contrôle de l'accès au monarque, ressource stratégique majeure qui commande carrières et fortunes. Accusé d'escroquerie et autres activités délictueuses, Mehdi Hijaouy s'est exilé dans un pays non révélé pour des raisons de sécurité. La police d'Hammouchi a arrêté nombre de ses proches, présentés par la presse aux ordres comme des « complices » de son « organisation criminelle ».

Si cette affaire importe aux yeux des observateurs de la scène marocaine, c'est qu'elle dépasse le cas personnel de Mehdi Hijaouy. « Il est clair qu'Hammouchi profite de l'occasion pour affaiblir le chef de la DGED, Mansouri, au motif que ce dernier n'aurait pas su gérer Hijaouy, un homme issu de ses rangs », décrypte une source familiale des milieux sécuritaires. Si les effectifs de la DGED (autour de 4 500 personnes) sont inférieurs de moitié à ceux de la DGST, son budget est très largement supérieur. Un « trésor de guerre » de nature à susciter des convoitises.

Outre l'appareil sécuritaire, l'économie est l'autre front où se télescopent les ambitions. L'essor spectaculaire, depuis une vingtaine d'années, d'une classe d'oligarques, dont le premier ministre Aziz Akhannouch est la fi-

gure emblématique, nourrit d'évidentes tensions. Celles-ci ont été avivées, à l'automne 2024, par un remaniement gouvernemental qui a vu le « roi de la sucette » Mohamed Saad Berrada, un homme d'affaires proche d'Aziz Akhannouch ayant fait fortune dans la confiserie, remplacer au ministère de l'éducation Chakib Benmoussa, un grand comis de l'Etat très respecté. Le symbole ne pouvait être plus puissant.

Alors que les chantiers bourdonnent déjà dans la perspective de la Coupe du monde de football de 2030, que le Maroc accueillera aux côtés de l'Espagne et du Portugal, le décalage croissant entre l'affairisme débridé des entrepreneurs proches du gouvernement d'Aziz Akhannouch et la précarité sociale dont souffrent les couches populaires a tout d'une bombe à retardement. Le roi lui-même a trahi son inquiétude dans son discours du 30 juillet, lors de la Fête du trône, en s'alarmant d'*« un Maroc avançant à deux vitesses »*.

Dans une espèce de jeu de rôle peu facile à décrypter, le sommet de l'Etat distille ainsi un discours populiste, probablement destiné à désamorcer le malaise social, mais s'exerçant – suprême paradoxe – contre un gouvernement dirigé par un ami du roi. *Barlamane*, proche du patron de la police Abdellatif Hammouchi, est à la manœuvre dans cette opération. Fin juillet, le site s'en prend au chef du gouvernement : *« Egalement propriétaire du conglomérat Akwa Group, [Aziz Akhannouch] poursuit l'expansion de ses affaires privées, tant au Maroc qu'à l'étranger, à un moment où la population exprime un mécontentement croissant face à l'érosion du pouvoir d'achat, à la flambée des prix et à la dégradation des services publics essentiels. »*

Le poids de la famille

Au-delà de ces remontrances théâtralisées, la virulence des attaques trahit une guerre de l'ombre entre oligarques et « sécuritaires ». Et, dans cette partie de bras de fer, ces derniers se donnent le beau rôle. *« La dérive affairiste est telle que beaucoup de Marocains sont rassurés de voir que des sécuritaires comme Hammouchi peuvent former un rempart destiné à protéger l'Etat régaliens des appétits des oligarques »,* relève un entrepreneur marocain. Des manœuvres pour le moins paradoxales. A l'instar de la campagne de presse de 2021-2023 hostile à la fratrie Azaitar, pilotée par Hammouchi et surtout par le « vice-roi » Fouad El-Himma, très dépité de voir son accès à Mohammed VI entravé par ces nouveaux favoris du palais, ce type de campagne au nom de l'intérêt supérieur de l'Etat bute sur une limite systémique : comment le makhzen alarmé peut-il s'opposer aux choix personnels du roi ?

Dans ce tableau d'une monarchie en phase de transition, un autre pôle, celui de la famille royale, pèse également de tout son poids. *« Mohammed VI ne s'intéresse plus qu'à trois choses : l'économie, la diplomatie et la famille »,* confie un habitué du sérail. Il semble mettre les choses en bon ordre, à son rythme. S'il expose à la lumière le prince héritier, Moulay Al-Hassan, majeur depuis 2021, c'est sans précipitation, pour ne pas se disqualifier lui-même du jeu. De la même manière, Mohammed VI veille sur les activités de ses trois sœurs, les princesses Lalla Meryem, Lalla Hasnaa et Lalla Asma, avec un soin méticuleux qui peut sembler décalé au regard des urgences brûlantes du royaume. Lors des préparatifs de la Conférence des Nations unies sur l'océan, fin juin, à Nice, où Lalla Hasnaa l'avait représenté, il s'était ainsi enquis du protocole et des horaires jusqu'au menu détail.

Mohammed VI surveille aussi, cette fois avec agacement, les activités de son cousin germain Moulay Hicham, enseignant à l'université de Californie à Berkeley et surnommé le « prince rouge » pour ses plaidoyers en faveur d'une monarchie constitutionnelle. Le sens de la famille a toutefois prévalu quand, au milieu des bombardements israéliens au Liban, en octobre 2024, le monarque s'était mobilisé pour faire rapatrier au Maroc, de Beyrouth, où elle réside d'ordinaire, la mère de Moulay Hicham, Lalla Lamia Essolh (88 ans). Quant au sort de son ex-épouse, Lalla Salma, la mère de ses deux enfants – Moulay Al-Hassan et Lalla Khadija –, brutalement écartée du palais après leur divorce en 2018, il s'annonce sans nul doute épique. Début avril, en plein Aid-el-Fitr, Mohammed VI l'a reçue en son palais de Rabat, en compagnie de leurs enfants, afin de régler certaines affaires familiales.

Un geste d'apaisement pour déminer ce qu'il y avait à déminer. ■

CHRISTOPHE AYAD ET FRÉDÉRIC BOBIN

Prochain épisode *Le roi, l'islam et les islamistes*

ENTRETIEN

Née en 1945 à Nades, dans l'Allier, Sylviane Agacinski est philosophe et membre de l'Académie française. Directrice de programme au Collège international de philosophie de 1986 à 1991, elle a enseigné à l'Ecole des hautes études en sciences sociales de 1991 à 2010. Marquée par la pensée de Martin Heidegger (1889-1976) et très proche de Jacques Derrida (1930-2004), son œuvre s'articule autour des rapports entre le masculin et le féminin (*Politique des sexes*, Seuil, 1998, et *Métaphysique des sexes*, Seuil, 2005), des controverses autour du genre (*Femmes entre sexe et genre*, Seuil, 2012), de la critique de la marchandisation du corps humain (*Corps en miettes*, Flammarion, 2009) et du religieux (*Aparté*, Aubier, 1978 et *Face à une guerre sainte*, Seuil, 2022).

Comment avez-vous vécu l'effervescence de Mai 68 ?

A l'époque, j'étais quelqu'un d'autre, dans un autre monde. Je traversais un moment d'émancipation personnelle : j'avais quitté Lyon et mes parents – atterrés – pour venir vivre libre à Paris, et découvrir la scène littéraire et intellectuelle. En mai 1968, mes sentiments étaient ambivalents. D'un côté, je trouvais assez jubilatoire la libération de la parole – à la Sorbonne, à l'Odéon, dans les usines... Mais, d'un autre côté, il m'était impossible d'approuver des slogans aussi choquants que « CRS : SS », ou aussi puérils qu'« Il est interdit d'interdire ». J'avais lu assez de Marx pour être consciente de l'exploitation de la classe ouvrière, mais je ne pouvais adhérer à rien : ce que l'on savait de l'URSS et de la Chine ne me laissait aucune illusion sur l'agitation révolutionnaire. Le Parti communiste français [PCF], aligné sur le PC soviétique, était passablement machiste. Il n'en représentait pas moins le monde ouvrier et, à mes yeux, il était la gauche sérieuse. Lors de l'énorme manifestation du 13 mai, par exemple, à laquelle je participais comme on va à une fête populaire, un mot d'ordre a traversé le défilé comme une vague : « A l'Elysée ! » On allait tout droit vers un drame, lorsque j'ai vu le service d'ordre plutôt musclé du PCF former un cordon infranchissable et obliger le cortège hésitant à s'orienter ailleurs avant de se disperser.

Dans quelle mesure la « pensée 68 » a-t-elle été la matrice de vos recherches philosophiques et de votre engagement politique ?

Je ne vous apprendrai rien en disant que la « pensée 68 » est un mythe. Cette formule a été forgée après coup par les philosophes Luc Ferry et Alain Renaut pour donner son titre à un livre critique de penseurs français très divers comme Michel Foucault [1926-1984], Jacques Derrida [1930-2004], Pierre Bourdieu [1930-2002] et Jacques Lacan [1901-1981]. La formule suggérait quelque complémentarité de ces auteurs avec les slogans et les pavés de Mai 68. Certes, tous sentaient le fagot, car ils s'inscrivaient dans le sillage des « penseurs du soupçon », selon les mots de Paul Ricœur, à savoir : Nietzsche, Marx et Freud, auxquels il faut ajouter Martin Heidegger. Très contesté pour avoir adhéré au nazisme en 1933, ce philosophe allemand a néanmoins nourri une large partie de la pensée française après-guerre en inspirant l'existentialisme, mais aussi les critiques de l'emprise de la technique moderne sur le monde.

Même si, sur certains motifs, les penseurs français pouvaient se croiser, leurs écrits et leur enseignement divergeaient. Leurs écoles avaient même tendance à se transformer en chapelles rivales. Ayant quant à moi suivi les cours de Gilles Deleuze [1925-1995] à Lyon, puis les séminaires de Derrida à Paris, j'ai compris que la liberté de pensée impliquait de se donner plusieurs maîtres, jamais un seul. Grâce à Pierre Hadot [1922-2010], fidèle à l'idée antique de la philosophie comme « manière de vivre », j'ai fait un pas de côté en consacrant ma première publication à Ludwig Wittgenstein [1899-1951], sur les limites que le langage impose à l'ambition de dire l'expérience de l'être, ou celle du divin.

Comment et pourquoi la déconstruction est-elle devenue le diable théorique pour l'« internationale réactionnaire » ? Et quels usages et mésusages peut-on en faire aujourd'hui ?

L'usage philosophique du mot « déconstruction » vient de Heidegger et concerne la question métaphysique de l'« être ». Pour



Sylviane Agacinski : « Deux “cancel cultures” s'opposent »

La « pensée 68 » face au moment Trump – 5|6 – La philosophe analyse le concept de « déconstruction » et renvoie dos à dos les deux cultures de l'effacement : celle de l'oligarchie autoritaire trumpiste et celle des mouvements identitaires et communautaristes

s'agissait de « démonter » les concepts hérités de la tradition philosophique depuis Platon afin de repenser l'expérience inaugurale de l'être, propre aux penseurs présocratiques : mais l'être lui-même se dérobe en même temps qu'il se manifeste. Pour Derrida, cette dérobade, si l'on peut dire, tient au langage, comme système de signes qui renvoient les uns aux autres. Tout discours est un jeu entre les signes – ou traces – dont les effets de sens, sans cesse différés, ne peuvent restituer aucune présence pleine, originale ou ultime. D'où le côté subversif de cette déconstruction.

Aujourd'hui, le présupposé des néo-déconstructeurs, apparent à une forme de nihilisme, c'est la négation de toute « donation » et le retour à la souveraineté du sujet : rien ne nous est donné, ni être, ni divinité, ni nature, ni vitalité, ni sexe.... Tout est produit ou socialement construit. Pour Judith Butler, la philosophe américaine théoricienne du genre, le genre d'une personne est ainsi l'effet d'une performance théâtrale, sur le modèle des « drags ». L'identité individuelle devient une sorte de simulacre ou de parodie, tandis que la catégorie « femmes » perd toute consistance réelle. Pour Paul B. Preciado,

philosophe qui assume sa transidentité, le genre est désormais une fiction bio-technobiologique : un artefact. Le règne de la technique moderne, comme disait Heidegger, efface la distinction de sexe, en même temps que la question des rapports sociaux de sexe.

« L'IDENTITÉ INDIVIDUELLE DEVIENT UNE SORTE DE SIMULACRE OU DE PARODIE »

philosophe qui assume sa transidentité, le genre est désormais une fiction bio-technobiologique : un artefact. Le règne de la technique moderne, comme disait Heidegger, efface la distinction de sexe, en même temps que la question des rapports sociaux de sexe.

Comment qualifieriez-vous la période que nous traversons ? Est-ce une crise de civilisation ?

N'oublions pas que la crise de civilisation, pour les Européens, a déjà plus d'un siècle. C'est après la première guerre mondiale que Paul Valéry a parlé des « illusions perdues de la culture européenne » et que Jean Giono a décrit les valeureux soldats comme « un grand troupeau mené à l'abattoir ». Vingt ans plus tard, la guerre impérialiste et l'entreprise de destruction industrielle des juifs d'Europe, menées par le régime nazi, allaient plus loin encore dans la barbarie. Enfin, après l'enrôlement des peuples colonisés dans la guerre victorieuse des Alliés contre les forces de décolonisation, il restait, notamment pour la France, à reconnaître que les droits de ces peuples avaient été bafoués par la colonisation. La crise actuelle est d'un autre ordre – quoique le monde soit encore

anarchique et à nouveau en guerre. Elle est évidemment écologique : on connaît les effets catastrophiques de l'exploitation sans mesure de la nature. Elle est aussi anthropologique, liée à l'oubli que l'homme est d'abord un être vivant, comme le rappelait Claude Lévi-Strauss [1908-2009]. Elle garde ainsi un rapport avec le règne de la puissance technologique et industrielle, étroitement lié aux intérêts d'un capitalisme mondialisé.

Si tout, sans exception, devient envisageable comme une ressource pour la production, tout devient également une marchandise possible, y compris la nature, dévastée sans scrupule. Au-delà d'une économie de marché, qui avait jadis ses limites, on glisse ainsi vers une société de marché qui n'en a plus. La distinction, fondamentale en droit, entre les personnes, inaliénables et sans prix, et les biens échangeables, tend à disparaître en laissant se développer des marchés voyous (sang, organes, maternité tarifée, prostitution, etc.), qui frappent évidemment les populations les plus vulnérables du globe.

La critique de la « pensée 68 » se confond désormais avec celle du « wokisme », cible des trumpistes du monde entier. Comment en est-on arrivé là ?

Le mouvement « woke » m'est apparu comme une sorte d'appel à la vigilance après le meurtre de l'Afro-Américain George Floyd par un policier américain blanc [mai 2020]. Comment ne pas souscrire au principe selon lequel « les vies noires comptent » (Black Lives Matter) ? Tout racisme est intolérable. Mais j'ai l'impression qu'aujourd'hui, aux Etats-Unis, deux « cancel cultures » s'opposent l'une à l'autre : celle de la toute-puissance de l'oligarchie autoritaire de l'Etat trumpiste, et celle des mouvements identitaires et communautaristes. L'une et l'autre se réclament de la « liberté d'expression », pratiquée sans limites aux Etats-Unis en vertu du premier amendement de la Constitution. Mais la première dispose du pouvoir de museler des pans entiers de la vie intellectuelle et scientifique, s'ils sont contraires à ses intérêts ou à son idéologie : un suprémacisme blanc, nationaliste, masculiniste et misogyne, repris par les oligarques de la high-tech, ralliés cyniquement au pouvoir personnel et arbitraire de Trump.

La seconde « culture de l'effacement » est quant à elle portée par des minorités crispées sur leurs passions identitaires : origine ethnique ou raciale, innombrables identités de genre, croyance religieuse. Ses méthodes, toutes proportions gardées, évoquent fâcheusement celles de la « révolution culturelle chinoise », avec ses tribunaux populaires, ses humiliations publiques, sa censure de l'histoire et des œuvres « non correctes ». Aujourd'hui, on met en question les catégories de sexes. Pourtant, à considérer les identités de genre, on voit qu'elles presupposent encore la différence sexuelle en jouant avec les caractères physiques, culturels et symboliques de l'un et l'autre sexe. Pourquoi ne pas assumer cette implication, puisque la transidentité n'a pas d'autre moyen de se dire, si non comme transition de « male to female », ou bien de « female to male » ?

Comment penser la résurgence du religieux, qui semblait moins prégnant dans la période politique des années 1960-1970 ?

La résurgence du religieux dans le monde (islam, christianisme protestant, catholique ou orthodoxe, judaïsme, hindouisme...), associée au retour des passions nationalistes ou impérialistes, nous a pris de court. Elle bouleverse notre conception d'une histoire universelle orientée vers l'unification du monde et la résolution pacifique des conflits internationaux. Dans ses formes les plus fanatiques, comme le djihad, elle accompagne le retour de la violence guerrière. D'autre part, à la différence de l'islam traditionnel, qui s'adapte aux cultures régionales, les intégrismes islamistes rejettent le principe de l'égalité entre hommes et femmes : celles-ci sont mises sous la tutelle masculine du père ou de l'époux. Elles doivent littéralement s'effacer devant les hommes, en vertu d'une « culture du rideau » : le mot *hidjab*, en arabe, signifie à la fois le « rideau » et le « voile ». Comment une communauté politique fondée sur l'égalité, comme la nôtre, pourrait-elle intégrer la vieille institution patriarcale ? Ici, le multiculturalisme est une impasse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG

Prochain épisode Jean-Christophe Bailly, écrivain et philosophe

Olivier Rozenberg Vote de confiance : la quasi-abdication de François Bayrou laisse perplexe

La décision périlleuse d'engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale démontre une ignorance des règles de procédure informelles de la part de l'exécutif, analyse le politiste

La décision de François Bayrou de suspendre l'existence de son gouvernement à un vote de l'Assemblée nationale laisse perplexe. Elle vient certes anticiper des motions de censure annoncées et périlleuses, mais elle se révèle plus incertaine encore dans la mesure où les conditions de majorité sont plus exigeantes quand la confiance est déclenchée par l'exécutif: majorité relative favorable dans un cas, majorité absolue défavorable dans l'autre. Et puis, en politique, le pire n'est jamais sûr.

Faut-il voir dans cette annonce un refus d'obstacle propre à la famille centriste, mal à l'aise dans cette Ve République faite contre elle? Possible. Il y a certainement, également, une dimension plus personnelle de la part d'un homme plus habitué, depuis plusieurs décennies, à commenter la vie politique qu'à agir, usé par des controverses (affaire de Notre-Dame-de-Bétharram) et fragilisé par des échecs (le conseil sur les retraites).

Cependant, cette quasi-abdication, de la part d'une personnalité qui a théorisé de longue date un dépassement des clivages en appelant à une forme de concorde, laisse perplexe. La comparaison avec Michel Rocard [1930-2016] est cruelle : là où le chef de file socialiste avait trouvé dans l'absence de majorité absolue matière à mettre en œuvre certains préceptes de la «deuxième gauche» (compromis, respect de l'opposition, implication des partenaires sociaux, contractualisation...), François Bayrou a échoué à fédérer véritablement la droite, à négocier durablement avec la gauche et à associer les partenaires sociaux.

Les préceptes d'Orelsan

On objectera que, depuis 1988, la vie politique s'est à la fois polarisée, fragmentée, et qu'elle souffre de l'affaiblissement des partis dont les chefs peinent à faire accepter des compromis à leur base ou même à leurs parlementaires.

On trouve différentes explications à l'ignorance coûteuse de ces règles : la position de surplomb d'un président de la République tenté de se mêler aux tractations, le mode de scrutin qui pousse à figer les alliances préélectorales et, à l'évidence, une profonde acculturation des élites politiques à l'esprit majoritaire voire autoritaire de nos institutions.

Face à l'impassie institutionnelle qui s'annonce et à ses conséquences économiques potentiellement désastreuses, aucune de ces raisons n'interdit cependant aux forces politiques de gouvernement d'essayer de mettre en pratique ces quelques préceptes sous l'autorité bienveillante d'une personnalité respectée qu'il reviendrait au président de la République d'identifier, de nommer... puis de laisser tranquille. ■

BUDGET : UN COMPROMIS INDISPENSABLE

ÉDITORIAL M

La situation est grave.» Ce constat sur la dette publique de la France, prononcé sur tous les tons par François Bayrou, n'a pas porté ses fruits. Si les Français se disent de plus en plus préoccupés par le sujet, la grande majorité n'est pas prête à assumer les efforts budgétaires demandés par un premier ministre qui bat des records d'impopularité et peine à convaincre que son plan d'économies est juste. Le coup de poker que constitue la demande d'un vote de confiance, lundi 8 septembre, à l'Assemblée nationale, est en train de se retourner contre son initiateur. Pour celui qui voulait réconcilier un pays fracturé, l'échec est cinglant et ne fait que compliquer encore un peu plus l'équation. S'il ne sert à rien de dramatiser la situa-

tion budgétaire, il est en revanche indispensable de regarder lucidement le problème. La France vit au-dessus de ses moyens, l'emprunt lui coûte de plus en plus cher. Le principal enjeu du désendettement est de préserver la capacité du pays à garder des marges de manœuvre pour orienter ses choix politiques et économiques, autrement dit, sa souveraineté.

Continuer à laisser dériver nos déficits en finançant des dépenses courantes sans se préoccuper d'augmenter la richesse produite n'est plus soutenable. Si le frein à une dette qui dépasse désormais les 3 400 milliards d'euros n'est pas rapidement actionné, nos conditions d'emprunt vont inexorablement se dégrader, alourdisant la charge des intérêts et réduisant nos capacités d'investissement. Nous nous condamnerions à hypothéquer l'avenir du pays.

Les intérêts de la dette sont en passe de devenir le premier poste budgétaire du pays. Ce sont des dizaines de milliards d'euros à financer par de nouveaux prélèvements ou en continuant à lever toujours plus de dettes dans un cercle vicieux mortifère. Cet automne, faute de budget crédible et de stabilité politique, les agences de notation financière dégraderont la dette souveraine de la France, renchérisant encore un peu plus nos coûts d'emprunt. Ceux-ci sont déjà supérieurs à ceux de la Grèce ou de l'Espagne et sont désormais au même

niveau que ceux de l'Italie, longtemps considérée comme l'homme malade de l'Europe. Dans ces conditions, comment continuer à faire valoir nos intérêts sur la scène internationale au moment où s'opère une redistribution des cartes historique?

Quelles que soient les erreurs commises par François Bayrou dans sa méthode, chacun des acteurs, partis politiques comme partenaires sociaux, doit se ressaisir et accepter d'entrer dans une logique de compromis, alors que la tentation actuelle reste de défendre coûte que coûte ses intérêts. Le patronat se livre à une surenchère libérale là où l'enjeu est de se mettre d'accord sur un minimum acceptable par tous les Français. Les syndicats excluent d'emblée tout effort pour les salariés, comme si, dans cette situation inextricable, le «toujours plus» était encore d'actualité, la gauche fait un blocage sur la réduction des dépenses, la droite, sur la hausse de la fiscalité. Et chacun renvoie sur l'autre la responsabilité de l'impassé.

Sans être négligeable, le freinage demandé pour 2026 n'est pas un plan d'austérité. Il représente 2,6 % d'une dépense publique qui continuera d'augmenter. Si, dans ce cadre, chacun n'accepte pas de faire un minimum de concessions pour partager équitablement l'effort budgétaire, le refus d'obstacle ne fera qu'amplifier le problème et alourdir l'addition finale. Il n'y aura aucun gagnant. ■

Olivier Costa Aucune majorité ne se dégagerait aux législatives avec le mode de scrutin en vigueur

Une nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale n'apporterait pas de «clarification» politique, analyse le politiste. La solution pour lui : un passage à la proportionnelle

En juin 2024, Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale et appelé les citoyens à «clarifier» la situation politique du pays. Ce fut un échec, car la nouvelle Assemblée était encore plus fragmentée que la précédente. Depuis, le pays se heurte à l'existence de trois forces politiques (gauche, centre et droite, extrême droite), dont aucune n'a la majorité et qui refusent de coopérer entre elles.

Aujourd'hui, de nombreux responsables politiques et commentateurs estiment que si le gouvernement de François Bayrou tombe le 8 septembre, il faudra dissoudre à nouveau pour opérer la «clarification» nécessaire.

Pourtant, il n'y a aucune raison pour que les citoyens donnent une majorité à l'un des trois camps, car ils ne délibèrent pas pour se mettre d'accord. Les membres d'une assemblée ou les leaders de partis peuvent clarifier une situation politique en négociant un compromis, mais les citoyens n'ont aucun moyen de définir une stratégie collective en vue d'une élection.

On peut les forcer à faire des choix, comme pour l'élection présidentielle : il n'y a qu'un poste à pourvoir, et on limite même le nombre de candidats à deux au second tour, afin que le vainqueur ait une majorité absolue.

Il en va de même lors d'un référendum : on oblige les citoyens à se

prononcer pour ou contre une mesure, de sorte qu'une majorité s'exprime. On peut également donner à la liste arrivée en tête d'une élection une «prime majoritaire», pour qu'elle ait les moyens de gouverner, comme on le fait pour les municipales et les régionales.

En revanche, il est improbable qu'une majorité émerge aux élections législatives dans le contexte politique actuel et avec le mode de scrutin en vigueur. Dans une élection, il n'y a jamais de moment de grâce où des électeurs très divisés décident que, tout bien considéré, tel parti mérite une large majorité.

Quand il existe deux forces politiques principales, comme ce fut longtemps le cas en France, la majorité peut basculer au terme de la campagne électorale, mais c'est inenvisageable lorsque le paysage politique est plus fragmenté. En Espagne, en Grèce, en Italie et en Bulgarie, les citoyens sont souvent appelés aux urnes de manière répétée quand il est impossible de former un gouvernement.

Mais ces scrutins n'opèrent jamais de clarification radicale : au mieux, ils poussent les partis à se montrer plus conciliants dans la conduite des négociations pour surmonter la crise.

S'entendre pour gouverner

Si le gouvernement chute, Emmanuel Macron sera tenté de dissoudre à nouveau et d'adopter le narratif de François Bayrou : celui d'un centre et d'une droite désireux d'éviter la faillite au pays, aux prises avec une gauche et une extrême droite insensibles à cet enjeu, et d'un appel aux électeurs à clarifier la situation. Mais on voit mal les citoyens considérer que seul le camp présidentiel se soucie des finances de la France, et lui donner en conséquence une majorité.

Pour sortir de la crise, certains exigent une démission du président de la République, avec l'idée que son successeur obtiendrait une majorité à l'Assemblée nationale. En 2002, les tenants de l'inversion du calendrier électoral considéraient en effet que les résultats des présidentielles seraient

mécaniquement confirmés lors des législatives, en raison de la dynamique politique. Mais rien n'est moins sûr, comme on a pu le constater en 2022, et aucun candidat à l'Elysée ne semble aujourd'hui capable de susciter l'élan nécessaire.

La solution est le passage à la proportionnelle. En effet, si les citoyens sont incapables de faire émerger spontanément une majorité, les partis peuvent en négocier les termes. Pour l'heure, le scrutin uninominal les pousse à forger des alliances avant les élections, afin de limiter le nombre de candidats ; mais une fois le scrutin passé, ils en sont priés et ne peuvent négocier avec les autres camps.

Avec la proportionnelle, chaque parti pourra concourir sous ses propres couleurs – comme c'est déjà le cas pour les élections européennes. Les négociations s'ouvriront au soir du scrutin pour déterminer quelles formations seront susceptibles de s'entendre pour gouverner.

On constate, dans des pays comme la Belgique, l'Allemagne ou le Danemark, que ces tractations sont souvent complexes, mais la dramatisation des enjeux et la volonté d'accéder au pouvoir permettent aux négociateurs de s'entendre.

Une dissolution sans évolution du mode de scrutin aboutirait à répliquer les grands équilibres actuels de l'Assemblée nationale. Les citoyens seraient fondés à penser que les élections ne servent à rien, que les institutions et les partis sont incapables de les représenter et que le pays est structurellement ingouvernable. Il est grand temps d'abandonner la pensée magique de la «clarification» dans les urnes pour opérer la réforme électorale qui permettra aux partis de négocier pour gouverner. ■

SI LES CITOYENS SONT INCAPABLES DE FAIRE ÉMERGER SPONTANÉMENT UNE MAJORITÉ, LES PARTIS PEUVENT EN NÉGOIER LES TERMES

LOUIS VUITTON



LV Rouge 896 Monogram Rouge • LV Ombres 896 Monogram Rouge

louisvuitton.com